

destal en pierre de taille sur lequel la statue repose actuellement.(1)

En 1884, les citoyens de Longueuil se réunirent encore pour réorganiser la société nationale; les élections furent faites et donnèrent le résultat suivant :

Chapelain : Révd. M. Tassé ; président honoraire, M. P. E. Hurteau ; président actif, M. L. E. Morin ; 1er vice-président, M. Eug. Préfontaine ; 2e vice-président, M. Capt. Chs. Bourdon ; secrétaire-archiviste, M. Marcel St-Mars ; secrétaire-correspondant, M. Alex. Jodoin ; trésorier, M. A. Dagenais ; commissaire-ordonnateur, M. Damase Brissette.

Comité de Régie.—MM. Aug. Aubertin, Jean Benoît, F.-X. A. Carrières, Félix Delâge, Léon Derôme, Jos. Duval, Auguste Jolivet, Basile Lamarre, Léon Lamarre, Alphonse Marcil, M. J. A. Prendergast et Frs. St-Mars.

La société fit imprimer les règlements de l'association, et distribua des insignes spéciaux aux membres. Elle prit part à la grande célébration nationale de Montréal, en 1884, et célébra avec grande pompe la fête du 24 juin 1885, à Longueuil même.

La société fit aussi transporter durant le mois de juin 1885, la statue Saint-Jean-Baptiste sur le terrain du marché où elle est actuellement.(2)

La société Saint-Jean-Baptiste existe encore aujourd'hui, et compte au-delà de cent membres ; M. L. E. Morin en est le digne président.(3)

(1) Ce piédestal ou cette table avait été placé au pignon (côté du fleuve) de la gare des passagers du Grand-Tronc à Longueuil, et on avait placé dessus un grand cadran solaire. Il avait été laissé sur place au départ du Grand-Tronc de Longueuil ; celui-ci ne se fit pas prier pour laisser ce petit souvenir de son existence à Longueuil.

(2) Le petit carré Saint-Jean-Baptiste cessa d'exister dès lors ; on avait besoin du terrain pour y déposer les matériaux de construction de la nouvelle église.

(3) M. L. E. Morin, ex-maire de Longueuil, s'est toujours fait remarquer par sa généreuse initiative à fonder des sociétés nationales et littéraires. Il n'a jamais épargné son temps et son travail pour se rendre utile à ses concitoyens.

CORPS DE MUSIQUE.

Depuis près de 40 ans, il n'a pas existé moins de dix corps de musique à Longueuil. Le changement fréquent de la population indique de suite le peu de stabilité dans ce genre d'organisation.

Longueuil se vit un jour avec un excellent corps de musique, qui remporta même un prix au grand concours musical de Montréal, en 1878.

La dernière organisation de ce genre vient de se dissoudre. Elle était l'œuvre de M. Maurice Perrault, architecte, qui l'a généreusement soutenue pendant plusieurs années de ses talents et de sa fortune. Notre estimé concitoyen, le Dr. J. Girouard, en était le président.

Les différents corps de musique de Longueuil ont eu pour professeurs les messieurs dont voici les noms : J. Murphy, A. Ackerman, L. Gauthier, Jos. Marchand, E. Favreau, Ls. Calvi, P. Marié et M. Perrault.

CERCLES DRAMATIQUES.

Plusieurs fois les jeunes gens de Longueuil se sont réunis pour s'exercer au théâtre, et récréer en même temps leurs concitoyens par la représentation de tragédies et de comédies. Chaque année, un cercle d'amateurs donne trois ou quatre séances, vivement intéressantes, et dont les profits sont généralement destinés au soutien de quelque œuvre de charité. L'asile Saint-Antoine a plusieurs fois reçu des sommes assez fortes, produit des recettes de ces belles et agréables soirées.

SOCIÉTÉ CHORALE.

La jeunesse de Longueuil vient de se réunir pour former une société chorale. Les dames prêtent leur gracieux concours ; le succès de deux grands concerts, où l'opéra *Faust*

de Gounod a été largement mis à contribution, prouve le talent des membres, et les capacités de leur directeur, M. Ls. Larivé, organiste.

CLUB MONTARVILLE.

En 1870, une foule de citoyens de Longueuil, entr'autres Geo. H. Kernick, Isaïe A. Jodoin, A. A. Boudreau, Moïse Bouthillier, Siméon Bonneville, Adolphe Cherrier, Joseph Lespérance, Alfred Fortier, Chs. A. Cypiot, Hypolite Rous-sin, Gédéon Larocque, Alfred Cusson, L. J. Normand, N. Mignault, J. U. Marchand et Charles Bourdon, s'adressèrent à la législature, et obtinrent une charte (1), les incorporant ensemble sous le nom de "*Club Montarville*."

Leur demande disait que l'association existait en réalité depuis 1864, et qu'elle avait pour but de promouvoir l'instruction littéraire, et d'offrir aux personnes qui en faisaient partie une récréation pour l'esprit, en même temps qu'un délassement pour le corps; le club existe encore aujourd'hui, et est en pleine vigueur.

Ce club, qui en réalité n'est qu'un club de billard, fut fondé sous l'inspiration du Dr. G. Larocque qui s'était allié les personnes que nous avons nommées ci-dessus; il prospéra rapidement et acquit une magnifique propriété située au coin nord des rues Sainte-Elizabeth et Grant (2). C'est une maison en briques à deux étages, et faisant face à la rue Sainte-Elizabeth.

LE JOURNAL L'IMPARTIAL.

Nous ne croyons mieux terminer ce chapitre qu'en disant quelques mots sur le premier et unique journal qui ait jamais été imprimé à Longueuil.

(1) 33 Vict., chap. 60. Sanctionné le 1er février 1870.

(2) D'après acte de Fréd. Larocque à Isaïe Jodoin, écr., avocat, Siméon Bonneville et autres; Jos. Goguette, écr., N. P., le 26 décembre 1864.

Le 22 janvier 1885, M. Jean-Bte. Rouilliarid faisait paraître le premier numéro d'un journal hebdomadaire, intitulé : L'IMPARTIAL.

Le journal promettait d'observer strictement les promesses contenues dans son titre ; il s'engageait de s'occuper spécialement des intérêts de la rive sud, et surtout du comté de Chambly.

M. Rouilliarid fit d'abord imprimer son journal à Montréal ; mais au printemps de 1885, ayant acheté des presses, il installa son matériel dans l'ancienne manufacture Crevier, et dès lors le journal se composa et s'imprima à Longueuil même.

L'Impartial, rédigé avec soin par M. Rouilliarid et quelques amis dévoués, fit une vigoureuse campagne en faveur du chemin de fer *Montréal et Sorel* ; il parvint à forcer le gouvernement fédéral à accorder de généreux subsides à cette ligne si importante pour l'avenir de Longueuil.

Réellement indépendant des partis politiques, *L'Impartial* consacra ses colonnes à toutes les questions vitales pour Longueuil et les paroisses environnantes.

Cependant la mort de Riel (1) fit changer la ligne de conduite du journal. *L'Impartial* se jeta résolument dans le mouvement national qui se forma à cette occasion, et y est toujours demeuré depuis.

En 1886, M. Rouilliarid transporta ses presses à Sorel, et *L'Impartial* depuis a toujours été publié là, quoi qu'il soit encore aujourd'hui daté de Longueuil.

M. Rouilliarid fit, en 1886, avant son départ pour Sorel, paraître un journal humoristique appelé LE BOURRU ; mais cette feuille décéda après quelques semaines d'existence. (2)

(1) Prisonnier politique qui fut exécuté à Régina, N. O., le 16 novembre 1885.

(2) Nous devons à *L'Impartial* l'idée d'avoir amassé, et accumulé les différents faits ou documents qui composent ce volume, et dont une partie fut publiée dans *L'Impartial*.

CHAPITRE XXI

(1841-1889)

FAMILLES GRANT ET DE MONTENACH. — NOTES POLITIQUES

SOMMAIRE.—Charles-William Grant, 5e baron.—Construction de l'église protestante.—Charles-James-Irwin Grant, 6e baron.—Reconnaissance par l'Angleterre de la baronnie de Longueuil.—Seconde branche de la famille Grant.—Madame de Montenach, fille de la Baronne de Longueuil.—Madame Pritchard.—Madame Perrault de Linière, aujourd'hui madame Ryan.—Madame Whyte.—Major de Montenach.—Elections fédérales: Messieurs P. B. Benoit, A. Jodoin et R. Préfontaine, députés.—Elections locales: Messieurs J. B. Jodoin, G. Larocque, R. Préfontaine, S. D. Martel et A. Rocheleau, députés.

CHARLES-WILLIAM GRANT, V^{ME} BARON DE LONGUEUIL.

Charles-William Grant, cinquième baron de Longueuil, était le fils de David-Alexandre Grant, et de demoiselle Marie-Charles-Joseph Le Moync. Il naquit à Québec, le 4 février 1782, et fut baptisé dans l'église anglicane par le Rév. Geo. J. Mountain, ministre officiant à Québec, sous le Rév. Mountmollin, recteur.

Pendant que son frère Thomas-David prenait du service dans l'armée et était promu au grade de capitaine, le

baron Charles-William était nommé membre du Conseil Législatif de la province du Bas-Canada, où il occupa toujours une place marquante.

Il devint baron de Longueuil à la mort de sa mère, madame la baronne, le 17 février 1841.

L'un des premiers actes de Charles-William Grant, en héritant de la baronnie et du titre de baron de Longueuil, fut d'établir d'une manière régulière l'état de la baronnie de Longueuil par la confection d'un nouveau Papier Terrier pour le fief des seigneurie et baronnie de Longueuil. A cet effet, il présenta une requête à Son Excellence Lord Sydenham, alors gouverneur-général du Canada, et en obtint une lettre patente, datée du 25 mai 1841, (1) requérant les juges de la Cour du Banc du Roi d'agir. (2) Ceux-ci, pour se conformer au désir de cette lettre patente, ordonnèrent par sentence du 19 juin 1851, à toutes personnes intéressées, tenanciers, censitaires, propriétaires, etc., de déclarer devant M^{re} Isidore Hurteau, notaire et commissaire aux droits seigneuriaux pour la baronnie de Longueuil, et de se faire inscrire au nouveau Terrier pour la baronnie de Longueuil par acte *Titre-Nouvel*.

Pour parvenir et procéder régulièrement à l'exécution de ce Papier Terrier, le commissaire fit exécuter par l'entre-

(1) Cette lettre est enregistrée au *bureau des archives*, à Québec, le 27 mai 1841, dans le registre No. 16 des lettres patentes et commissions, et est signée D. DALY, secrétaire.

Voici la désignation donnée à la baronnie de Longueuil dans cette lettre qui se lit comme suit : "Contenant l'espace de terrain entre le fleuve Saint-Laurent " au nord-ouest de la dite baronnie, et la rivière Richelieu et partie de la seigneurie " de Chambly au sud est, et entre le fief Tremblay et la seigneurie de Montarville " et partie de la seigneurie de Chambly au nord-est d'icelle et la seigneurie de " Laprairie de la Magdeleine qui se trouve en partie au sud-ouest, et en partie " au nord-ouest de la dite baronnie et la seigneurie de Léry au sud-ouest de " l'étendue que la dite Baronnie ou le susdit espace de terrain peut avoir, avec " les îles et îlets sur le dit fleuve Saint-Laurent et sur la dite rivière Richelieu, " vis-à-vis le dit fief, seigneurie et baronnie de Longueuil."

(2) Ces juges furent les honorables PYKE, ROLLAND et GALE.

mise d'un arpenteur, Joseph Willbrenner, un plan de la baronnie, ainsi qu'un plan du village de Longueuil qui fut fait cette même année, et sur lequel le commissaire se guida pour l'exécution des titres et du Papier Terrier.

Le baron de Longueuil avait épousé à l'âge de 31 ans, le 21 mai 1814, sur licence spéciale, mademoiselle Caroline Coffin, de la province du Nouveau-Brunswick, et fille de l'amiral John Coffin, lieutenant-général de l'armée, et colonel du régiment de l'infanterie de Sa Majesté, au Nouveau-Brunswick.

De ce mariage naquirent deux enfants, un fils et une fille. Le premier, Charles-James-Irwin Grant dont nous parlerons un peu plus tard, et la seconde Catherine-Charlotte-Anne Grant, née à Montréal le 5 juin 1817, et baptisée le 23 juillet de la même année ; elle se maria à Montréal au Révérend Jas.-Anticel Allen.

Le 5^{me} baron mourut à Kingston, à sa résidence, à Aylwington House, le 4 juillet 1848, à l'âge de 68 ans ; il fut inhumé à Saint-Jean, dans la baronnie, et de là, transporté au cimetière Mont-Royal, en 1882.

CONSTRUCTION DE L'ÉGLISE PROTESTANTE.

Le baron de Longueuil, en héritant de la baronnie et du titre de baron à la mort de sa mère, voulut marquer cet événement par un acte de charité chrétienne dont Longueuil a joui et profité ; il fit don d'un magnifique emplacement, bien situé et circonscrit par les rues Saint-Charles, Saint-Jean, Longueuil et Saint-Sylvestre, et sur lequel il fit bâtir à ses frais une superbe église en pierre et du style gothique, de 34 pieds de largeur sur 70 pieds de profondeur, avec clocher. Cette église fut dédiée au culte protestant Episcopalien, sous le vocable de Saint-Marc de la paroisse de Longueuil.

Elle fut construite en 1842 par M. Allen Robinson.



ÉGLISE ÉPISCOPALIENNE CONSTRUITE EN 1842

Au temps de la construction de cette église, il n'y avait que la rue Saint-Charles d'ouverte; l'église se trouvait complètement seule au milieu d'un champ.

Deux ans après sa construction (en 1844), un formidable ouragan, accompagné d'éclairs et de tonnerre et d'une pluie torrentielle, s'éleva vers trois heures de l'après-midi, et jeta par terre le clocher de cette église, ainsi que plusieurs autres bâtiments des paroisses de Longueuil (1) et de Boucherville.

Le clocher fut rebâti vers 1867, par M. Jos. Tiffin qui en faisait don; ce clocher existe encore aujourd'hui.

L'intérieur fut refait à neuf vers 1874; quoique petite, l'église est très propre et bien entretenue.

VI BARON.

CHARLES-JAMES-IRWIN GRANT, VI BARON DE LONGUEUIL, (II DE LA FAMILLE GRANT.)

Charles-James-Irwin Grant, sixième baron de Longueuil, était fils de l'honorable Charles-William Grant et de demoiselle Caroline Coffin, sa femme. Né à Montréal, le 18 avril 1815, il fut baptisé le 1er mai suivant.

Il servit d'abord en qualité de lieutenant au 79^e régiment; mais ayant laissé l'armée, il se maria en premières noces en Angleterre à demoiselle Henriette-Gregor Colmore.

De ce mariage naquirent deux fils et une fille, Charles-Colmore, et Alexandre-Frédéric, mort à deux ans; la fille, née à Montréal, le 16 avril 1847, mourut le même jour. La mère décéda aussi à Montréal le 25 avril de la même année, ne laissant au baron qu'un seul enfant de ce premier mariage.

(1) Entre-autres une maison en construction par M. V. Chénier, aujourd'hui à M. P. E. Hurteau, et aussi une grange à la *Savanne*, appartenant à Ant. Vincent.

Le titre de baron, attaché à la seigneurie de Longueuil et aux descendants du premier baron aux termes de l'érection de la dite baronnie par le roi de France le 26 janvier 1700, échet à Charles-James-Irwin Grant par la mort de son père, le 4 juillet 1848.

Nous trouvons dans les papiers de famille que vers cette époque, en novembre 1848, le nouveau baron de Longueuil voulut faire reconnaître ses titres et ses privilèges, et à cet effet, il présenta des pétitions au gouverneur-général du Canada, Lord Elgin, lui demandant que le titre de baron accordé par Louis XIV, roi de France, fût reconnu par la cour d'Angleterre : ce qui souleva beaucoup de discussion. Le traité de Paris n'avait-il pas eu pour effet d'enlever aux terres nobles le caractère privilégié accordé par le bon plaisir de la couronne de France ? Du reste, ce titre émané de la monarchie française, ne tombait-il pas sous le coup des lois du 4 août 1789 et du 10 juin 1790, abolissant la noblesse française ? Voilà des questions assez difficiles à résoudre, et qui furent peut-être la cause que le baron échoua dans sa demande et n'obtint pas le succès désiré.

Charles-James-Irwin Grant se remaria en secondes noces à Charlestown (Caroline du Sud), le 28 janvier 1849, à Demoiselle Anne-Marie-Catherine Trapman, seconde fille de Lewis Trapman, consul à Charlestown pour la ville libre de Braeman. Il eut de ce mariage six enfants dont voici les noms : Hilda-Maria, Alga-Anna, Ethel-Catherine, Reginald-d'Iberville-Charles, John-More-Charles-de Bienville et Dame Fanny-Caroline, veuve de feu Thomas McCarthy ; tous résidaient à Pau, Basses-Pyrénées, France.

Ce fut après ce mariage que le baron de Longueuil ratifia le don fait par son père du terrain de l'église protestante de Longueuil en 1842, par acte authentique daté du 13 janvier 1852 (1) au *Lord Bishop* de Montréal. Le terrain ainsi donné d'après l'acte contient 279 pieds de front

(1) Passé devant C. Griffin, N. P.

sur le chemin de péage, 238 pieds en arrière, sur une rue projetée partant de la rue Saint-Charles ; sur un côté, le long d'une rue projetée qui s'appelle Saint-Jean, 190 pieds, et sur l'autre côté sur une rue projetée qui s'appelle rue Charlotte, 306 pieds. (1)

M. le baron de Longueuil demeura plusieurs années à sa résidence d'Aylwington House, près de Kingston, Haut-Canada, où il fut président de la Société d'agriculture de cette partie de la province, et à laquelle il prit un grand intérêt, en lui rendant d'éminents services.

Il laissa cette résidence et vint demeurer à Montréal vers 1859. Il quitta le Canada en juin 1861 pour aller se fixer à Pau (en France) ; ce fut là qu'il mourût le 26 février 1879, à l'âge de 64 ans.

CHARLES-COLMORE GRANT : VII BARON DE LONGUEUIL.

Charles-Colmore Grant, fils aîné de Charles-James-Irwin Grant et de demoiselle Henriette-Gregor Colmore, est né à Montréal le 13 février 1844.

Il se maria en Angleterre avec demoiselle Mary-Jones Wayne, troisième fille de défunt Thomas Wayne, de Burleigh, près de Plymouth, dans le comté de Devon ; le contrat de mariage fut signé devant témoins le 5 janvier 1878.

A la mort de son père (1879), Charles-Colmore devint le septième baron de Longueuil.

RECONNAISSANCE DU TITRE DE BARON EN ANGLETERRE.

La même année (1879), qu'il prit le titre de baron de

(1) Nous voyons par cette expression de "rue projetée", que les rues qui entourent l'église protestante n'étaient pas encore ouvertes lors de la passation du contrat ci-dessus cité en 1852, si ce n'est le chemin de péage qui n'est autre que la rue Saint-Charles ; nous voyons aussi qu'on appelle rue Charlotte la rue qui est aujourd'hui désignée sous le nom de rue Saint-Sylvestre.

Longueuil, il présenta une pétition (1) au gouverneur-général du Canada, Lord Lorne, renouvelant la requête déjà faite par son père pour la reconnaissance du titre de baron par la cour d'Angleterre.

Cette demande, qui renfermait toutes les difficultés que nous avons citées à l'égard du sixième baron, plus celle qu'a pu créer la loi du parlement canadien de 1855, décrétant la suppression de la tenure seigneuriale dans ce pays, fut cependant reçue favorablement ; le baron avait enfin réussi. Sa Majesté Britannique lui avait accordé la faveur demandée. Longueuil, qui était baronnie sous le régime français, était reconnue comme baronnie sous le régime anglais.

C'est ainsi qu'aujourd'hui la baronnie de Longueuil est la seule en Canada qui existe, et qui soit régulièrement et officiellement reconnue par l'Angleterre.

Voici cette reconnaissance telle qu'elle est officiellement donnée par la GAZETTE OFFICIELLE DU CANADA :

“ Publié par autorité.

“ Ottawa, samedi 22 janvier 1881.

“ Extrait de la LONDON GAZETTE *du*

“ 7^e jour de décembre 1880.

“ DOWNING STREET,

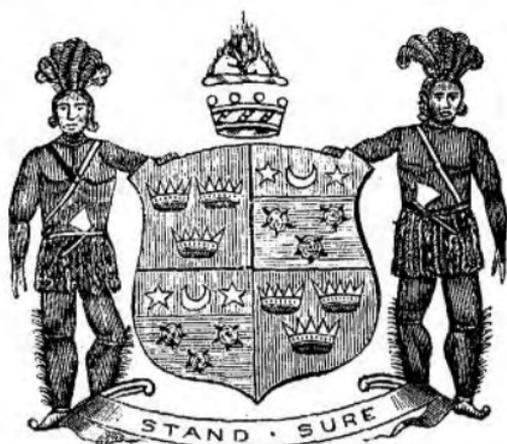
“ 4 décembre 1880.

“ Il a Gracieusement plu à la REINE de reconnaître le droit de Charles-Colmore Grant, Ecuier, au titre de BARON DE LONGUEUIL, de Longueuil, dans la province de Québec, Canada.

“ Ce titre fut conféré à son ancêtre, *Charles Le Moyne*, par lettres patentes de noblesse signées par le roi Louis XIV, en l'année 1700.”

(1) Par l'entremise de son avocat, M. C. A. Geoffrion, de Montréal.—M. le juge Baby avait aussi beaucoup aidé au baron dans les recherches des papiers et documents pour retracer sa filiation et son droit d'héritage aux titres et propriétés, etc.

Voici les armes données au baron actuel de Longueuil d'après le *Canadian Pear*.



Le baron fut en conséquence présenté à la reine avec la baronne de Longueuil suivant le cérémonial anglais, et revêtu de tous les privilèges de son rang, de la même façon que si sa noblesse eût été d'origine britannique.

Ce fait atteint, grâce aux circonstances qui l'entourent, une portée particulièrement importante pour le Canada. C'est la sanction absolue et définitive de tous les droits que nous garantissent les clauses du traité de Paris. Il établit d'une façon claire, que les Canadiens sont non-seulement sujets anglais au même titre que les habitants de la Grande-Bretagne eux-mêmes. Mais encore qu'ils ont droit, sous l'égide de la couronne d'Angleterre, à toutes les prérogatives, privilèges, immunités qu'ils peuvent avoir acquis sous la couronne de France. C'est la reconnaissance la plus formelle que l'Angleterre pouvait faire de nos droits individuels ; c'est la consécration la plus solennelle du principe que nous ne sommes pas un peuple conquis, mais une nation agrégée aux Trois Royaumes, et que chacun de nous est sur un pied d'égalité absolue devant la loi avec les autres sujets de l'empire.

Cette présentation de M. le baron Grant de Longueuil, à la cour, est un événement qui mérite d'être consigné.

Le baron de Longueuil réside actuellement à Londres, Angleterre.

Il est demeuré plusieurs années en Canada, et pendant son séjour ici, il a servi comme volontaire dans les *Victoria Rifles* ; il était de service à Windsor en 1863, lors de l'affaire des *Southern Raiders* de Saint-Albans.

Si d'un côté, la famille Grant a pris grand soin de faire reconnaître son titre de baron par l'autorité officielle d'Angleterre, d'un autre côté, il est bien difficile à comprendre comment elle a pu négliger d'une manière si extraordinaire, et nous pourrions dire d'une manière presque coupable, de veiller aux archives de la famille des Le Moyne de Longueuil, dont elle a recueilli les titres, la gloire et une grande partie de la fortune. Nos lecteurs pourront cependant en juger par l'extrait suivant d'une lettre de M. de Léry McDonald, publiée dernièrement dans les journaux de Montréal : (1) " La destruction à la grosse des papiers de
 " la famille de Longueuil, si intimement liée à l'histoire de
 " notre ville, mérite d'être mentionnée. C'était pendant
 " l'affaire du *Trent* ; on avait besoin d'installation pour les
 " troupes envoyées à Montréal. Des magasins appartenant
 " à la famille Grant de Longueuil furent retenus. Or, dans
 " le grenier d'un de ces magasins, il y avait une grande
 " quantité de paperasses. Il s'agissait de s'en débarrasser.
 " Le moyen en était simple. On les fit transporter, sans
 " même se demander ce qu'elles pouvaient être, sur la
 " ferme Logan, et là, elles furent réduites en cendres. En
 " passant, quelqu'un arracha de cet amas de paperasses
 " quelques pièces. Une était la lettre d'anoblissement de
 " l'illustre Charles Le Moyne, le bras droit de Maisonneuve
 " dans la fondation de notre ville ; une autre était les let-

(1) *Minerve*, 24 nov. 1887.

“ tres patentes érigeant en Baronnie la Seigneurie de Longueuil. *Trente tombereaux*, remplis de ces papiers, s'acheminèrent vers la ferme Logan. C'était là la haute appréciation que la famille Grant montrait des gloires de la famille de Longueuil qui a donné à notre pays, d'Iberville, Sainte-Hélène, Maricourt et Bienville, et que le baron Grant était tenu de respecter en assumant son titre.”

SECONDE BRANCHE DE LA FAMILLE GRANT DE LONGUEUIL.

Cette branche fut d'abord représentée par demoiselle MARIE-ÉLISABETH GRANT, devenue plus tard madame de Montenach, et seigneuresse de Belœil. ^{Voir}

Comme on le sait, mademoiselle Marie-Charles-Joseph Le Moyne, généralement connue dans la suite sous le nom de *madame la baronne*, s'était mariée au capitaine David-Alexandre Grant, et avait laissé à sa mort deux fils et une fille.

L'aîné, Charles-William, fut le premier Grant qui prit le titre de baron de Longueuil ; il avait été baptisé, et avait reçu une éducation protestante.(1)

Le second fils, Thomas-David, né à Québec, le 9 avril 1783, et baptisé le même jour à l'église de Notre-Dame de Québec comme catholique ; après avoir été au service militaire, il mourut capitaine du 71^e régiment écossais. Il ne restait donc que mademoiselle Marie-Elisabeth, aussi baptisée et élevée dans la religion catholique par sa mère, madame la Baronne ; elle devint ainsi chef de la seconde branche.

FAMILLE DE MONTENACH.

Demoiselle Marie-Elisabeth Grant, sœur du cinquième baron de Longueuil, et fille du capitaine David-Alexandre

(1) Ceci était sans doute conforme aux conditions du contrat de mariage, puisque les deux autres enfants furent baptisés catholiques.

Grant de Blairfindie, du 94^e régiment, et de dame Marie-Charles-Joseph Le Moyne, baronne de Longueuil, était née à l'île Sainte-Hélène, le 22 juin 1791. Elle appartenait à cette famille renommée des Le Moyne, dont le rôle est si glorieux dans notre histoire. Sa mère, baronne de Longueuil, était la fille unique du troisième baron de Longueuil, Charles-Jacques Le Moyne, petit-fils du premier baron de Longueuil.

Elle épousa, à Montréal, en 1815, Charles-Nicolas Fortuné de Montenach, écuyer, lieutenant au régiment de Meuron, avec lequel il était venu en Canada en 1811 ; il était d'une famille patricienne de Fribourg, Suisse, et descendant des anciens barons de Montenach, dont l'origine remonte au XII^e siècle. *Voir Vichianais, H. de la Suisse, H. de la Suisse, 1928, t. 4, p. 789-791.*

M. Achintre s'exprimait ainsi dans la *Presse* du 24 octobre 1885 :

“ A propos du régiment des Meurons et celui de Watteville, deux corps qui ont laissé ici des souvenirs et certains des leurs, un mot à leur sujet.

“ Ces deux régiments, composés de troupes suisses, officiers et soldats, portaient chacun, comme c'était alors l'usage, le nom de leur colonel.

“ En garnison au Cap de Bonne-Espérance, et au service de la Hollande, elles ne vinrent à Malte qu'après l'occupation du Cap par l'armée anglaise en 1806.

“ A leur passage en Angleterre, en route pour le Canada, on adjoignit à leur effectif les prisonniers français qui voulurent bien accepter le service aux colonies, en échange de leur confinement sur les pontons ou dans les forteresses ; mais à la condition expressément convenue de part et d'autre, de ne jamais les obliger à porter les armes contre la France.

“ Quelques-uns de ces soldats si étrangement rendus à la liberté, s'établirent, le terme de leur engagement expiré,

“ sur divers points de la province, et firent des souches de
“ Canadiens.

“ Nous nous rappelons qu'en 1869, à l'occasion de la fête
“ du 15 août, nous nous rendions à Napierville, en compa-
“ gnie du vice-consul de France à Montréal, feu le Dr.
“ Picault, porter trois médailles de Ste-Hélène, venues du
“ ministère de la guerre à l'adresse de trois vieux braves
“ anciens soldats du régiment de Meuron.

“ Ces soldats, devenus laboureurs, et dont le plus jeune
“ avait 73 ans, reçurent cette distinction avec un indicible
“ attendrissement. Ils riaient et pleuraient à la fois, exa-
“ minant le revers et la face de la médaille ; et tous trois
“ comme aux grands jours de victoire, crièrent : Vive
“ l'Empereur.

“ Ce fut, croyons-nous, le dernier des Meurons, dit-il, en
“ parlant de feu M. de Montenach.”

Après avoir occupé une place distinguée à la Chambre
d'Assemblée, M. de Montenach mourut à Montréal, le 22
mai 1832, et fut inhumé à Longueuil, dans l'église, où nous
voyons un marbre à sa mémoire, et portant cette inscrip-
tion : (1)

Hic jacet
Vir Genere ac Virtute Nobilis
CAROLUS, NICOLATUS, FORTUNATUS
DE MONTENACH
Dominus de PERREVILLE
Friburgi, in Helvetiâ
E patriciâ gente ortus
In hâc regione
Clarissimæ Dominæ CAROLÆ LE MOINE
Baronissæ de Longueuil

(1) Cette sépulture dans l'église catholique de Longueuil était de droit réservée à la famille de Montenach, branche catholique de la famille de Longueuil, par privilège spécial dans l'acte de vente par madame la Baronne à la fabrique de Longueuil du terrain de l'église actuelle ; 6 août 1809 ; Ls. Chaboillez, N. P.

Gener

Quem probitate, peritiâ, zeloque bono publici
Conspicuum,

Cives comitatibus YAMASKENSIS

Suum in Comitibus Provincialibus Delegatum

Elegerunt,

Ubi Regis ac populi Jura Concionibus,

Ac suffragiis acquâ constanciâ defendit.

Dilectissimæ conjugi,

Filiis, amicis ac Bonis omnibus.

Multum flêbilis,

Obiit

Marianapoli, Die XXIV Maii, A.D. MDCCCXXXII,

Annos natus quadraginta et menses novum

Et in hâc sepulchrali capellâ

Familiæ de Longueuil

tumulatus

Die XXVIII ejusdem mensis.

Requiescat in Pace.

A la mort de madame la baronne, sa mère (1841), madame de Montenach hérita du titre de la seigneurie de Belœil (1), et dont elle a toujours joui jusqu'à sa mort, survenue à Montréal, le 8 juin 1870 ; elle avait 78 ans et 11 mois et demi, et en elle, s'éteignait l'un des rejetons de la plus vieille noblesse du pays.

Elle fut inhumée à Longueuil, où ses funérailles eurent lieu le 14 juin 1870. La levée du corps fut faite par le Révérend M. Brassard, curé de Saint-Roch ; le service fut chanté par le Révérend M. Rousselot, S.S., curé de Notre-Dame de Montréal, assisté du Révd. M. Langlois, curé de Saint-Hubert, comme diacre, et du Révd. M. Aubin, vicaire de Longueuil, comme sous-diacre ; l'absoute fut faite par

(1) En même temps, son frère Charles-William Grant héritait du titre de la baronnie de Longueuil.

Sa Grandeur Mgr Pinsonnault, évêque de Birta, et qui prononça une oraison funèbre remarquable.

Le corps fut déposé dans l'église où se trouve le caveau de la famille.

Une pierre érigée à sa mémoire porte l'inscription suivante :

In hoc signo vinces

Ici

Reposent les cendres de
MARIE-ELISABETH GRANT,

Veuve de feu

C. N. F. de MONTENACH,

décédée à Montréal

le 8 juin 1870,

âgée de 79 ans,

regrettée par ses amis.

Pleurée par ses enfants.

Sistite qui transitis, et orate.

Par ses qualités éminentes, plus encore que par l'éclat de sa lignée, madame de Montenach mérite d'être rangée parmi les intelligences d'élite.

D'un esprit brillant et solide, enjouée dans la conversation, juste dans ses appréciations, dévouée pour ses amis et charitable pour l'infortune, modeste et sans prétentions, sympathique, versée dans les affaires, qu'un veuvage de 38 ans la força d'étudier, tout à la fois énergique et douce, ce beau type de la femme noble n'a jamais donné que des exemples de simplicité et de vertu.

Nous ne saurions mieux faire connaître les mérites de de cette dame qu'en citant ce qu'en dit M. de Gaspé, dans ses *Mémoires* :

“ Si je ne craignais de blesser la modestie de Madame de Montenach, fille de feu madame la baronne de Longueuil, je dirais qu’une jeune demoiselle de l’âge de madame de Silby et sa cousine, partageait autrefois avec elle l’opinion publique sur l’esprit brillant dont elles étaient toutes deux douées ; que celle que l’on entendait causer la dernière faisait oublier les saillies de sa rivale absente, etc.”

MADAME PRITCHARD.

De son mariage, madame de Montenach avait laissé quatre enfants, trois filles et un fils.

1o. L’aînée, demoiselle Emma, née à Montréal en 1816, épousa, le 1er mars 1832, à Montréal, le capitaine Pritchard, du 52e régiment ; après avoir obtenu le grade de colonel en retraite, ce dernier fut décoré d’une médaille d’honneur pour ses services, et pour les glorieuses blessures qu’il avait reçues dans la guerre de la Péninsule. Résidant à Montréal où son épouse mourut le 29 juin 1848, il avait eu d’elle deux enfants, Delle. Emma, née à Québec le 14 septembre 1844, (cette dernière épousa à Montréal M. le comte Quiqueran de Beaujeu, fils aîné de l’Honorable George-René-Saveuse de Beaujeu, et de dame Adelaïde-Catherine-Susanne de Gaspé), et Charles qui entra dans l’armée en 1856, et mourut à Gibraltar ; il avait acquis le titre de lieutenant dans le 55e régiment, après avoir fait la campagne de Crimée.

MADAME PERRAULT DE LINIÈRE, OU RYAN.

2o. La deuxième des filles de madame de Montenach, demoiselle Wilhelmine-Dudding, née à Québec en 1817, épousa à Longueuil le 14 octobre 1833, M. Olivier-Joseph-Elzéar Perrault de Linière, ainsi appelé du nom de l’un de ses fiefs, et en mémoire de son oncle maternel, le colonel

Linière. M. Perrault était le fils aîné de l'honorable Jean-Olivier Perrault, mort en 1827, seigneur, conseiller législatif et exécutif, juge de la Cour du banc du Roi à Québec, et de dame Louise-Marie Taschereau, fille de l'honorable Thomas-Jacques Taschereau, conseiller, seigneur de plusieurs seigneuries dans la Beauce, et qui lui-même descendait d'une très ancienne famille noble de Touraine, et alliée au marquis de Bercey, de Marion, de Brehan et de Galard.

De ce mariage naquirent cinq enfants ; demoiselle Marie-Victoria-Harline, née le 9 juin 1844, à Montréal est la seule survivante.

M. Perrault mourut à Montréal, le 27 janvier 1870, et fut inhumé à Longueuil dans l'église, à la place réservée à la famille ; sur la pierre érigée à sa mémoire, nous lisons ;

Ici

Reposent les cendres de

OLIVIER J. E. PERRAULT DE LINIÈRE,

Epoux de

M. W. DUDDING DE MONTENACH.

Décédé à Montréal,

Le 27 janvier 1870,

âgé de 64 ans.

Priez pour lui.

Madame Perrault se remaria en secondes noces à Fribourg, le 4 septembre 1871, à l'honorable Thomas Ryan, lieutenant-colonel et sénateur de la Puissance du Canada ; ce dernier était né en 1808, à Balinakill, comté de Kildare, Irlande ; il reçut son éducation au collège de Clongow, et vint encore jeune au Canada, où il se voua aux opérations commerciales ; il faisait partie de la maison "Ryan et Frères," à Montréal et à Québec ; il se retira d'affaires en 1863, avec une belle fortune. Il fut élu conseiller législatif pour la division "Victoria", et siégea ainsi jusqu'à la Confédération. Il fit partie de la commission nommée par le gouvernement pour ouvrir des relations commerciales dans

divers pays étrangers, et comme tel fut envoyé aux Indes, au Mexique et au Brésil. En 1867, il fut appelé à la charge de sénateur de la Puissance du Canada par proclamation royale. Il était un des commissaires catholiques de la province de Québec.

M. Ryan, malgré ses quatre-vingt-trois ans, est très bien, et assiste encore assez régulièrement aux séances du Sénat, à Ottawa.

Madame Ryan, lors de ce second mariage, était devenue copropriétaire de la seigneurie de Belœil avec son frère (M. le major Théodore de Montenach), à la mort de sa mère, madame de Montenach. (1870) Elle devint seigneuresse et propriétaire de la même seigneurie de Belœil en entier à la mort de son frère, le 13 octobre 1885 ; elle demeure à Montréal et jouit d'une belle fortune.

Madame Ryan et sa demoiselle, madame Vve Ed. Smythe, capt. du 50^e régiment, (1) sont les seules survivantes catholiques en Canada, descendant de cette branche de la famille des Le Moyne de Longueuil.

MADAME WHYTE.

30. La troisième fille de Madame de Montenach, demoiselle Marianne, née à Montréal, en 1818, y épousa M. le lieutenant-colonel Whyte, du septième hussard ; ils résident aujourd'hui sur leur domaine en Irlande.

MAJOR DE MONTENACH.

40. Le quatrième enfant de madame de Montenach, son fils Charles-Théodore, était né à Longueuil le 20 novembre 1821 ; appartenant à une race de militaires, il se consacra,

(1) M. Smythe mourut à Montréal en 1878, et fut inhumé dans l'église de Longueuil avec la famille Le Moyne et de Montenach.

jeune encore, à la carrière des armes, où il se distingua par sa bravoure et son intrépidité.

Après un court passage dans une école élémentaire anglaise, il passa en Angleterre pour achever ses études dans la célèbre institution de Stonyhurst, dirigée par les RR. Pères Jésuites. A peine âgé de 18 ans, fort et robuste, il put, grâce à la protection d'un ami de la famille et d'un ancien administrateur intérimaire du Canada, Sir James Kempt, occupant alors une charge élevée au ministère de la guerre, obtenir une commission d'enseigne dans le 15^e régiment d'infanterie.

Le colonel de son régiment se trouvait être lord Charles Wellesley, fils cadet du duc de Wellington.

Après avoir été successivement en garnison dans plusieurs villes d'Angleterre et d'Irlande, il reçut un jour l'ordre de partir pour les Indes et de se rendre à Colombo, capitale de l'île de Ceylan ; île immense, couverte d'impénétrables forêts, au sein de la flore la plus variée en couleur, et produit d'une puissante végétation ; cette île, pleine d'éléphants, de rhinocéros, de tigres, d'hyènes, de cerfs, d'élan, de daims, d'une multitude de singes, de serpents, d'oiseaux, allait lui offrir le théâtre et le rôle qu'il rêvait.

Deux révoltes des indigènes, aussitôt réprimées, furent les seuls faits de sa vie militaire aux Indes.

La guerre, lui refusant les dramatiques épisodes des combats et des luttes, il rechercha dans les grandes chasses, les émotions et les périls des rencontres avec les bêtes fauves.

Tantôt monté sur un éléphant, il chassait ou le tigre redoutable, ou le rhinocéros ; mais plus souvent le cerf, le chevreuil ou l'élan.

Que d'aventures survenues au courant de ces expéditions, que le galant capitaine, (car son avancement avait marché avec le temps), racontait-il avec beaucoup de verve !

La publication en volume du récit des chasses du capitaine de Montenach à Ceylan, aurait obtenu tout le succès

de celles de Gérard, le tueur de lions, ou de Bonbonnel, le tueur de panthères, deux officiers français morts à la peine.

Après dix ans de ces exercices, sous un ciel meurtrier pour les Européens, le brave capitaine, sérieusement atteint dans sa santé, se décida à abandonner l'armée au bout de dix-sept ans de service, dont neuf aux Indes.

Il prit cette détermination malgré les avis de son colonel, qui lui prédisait un splendide avenir militaire; car, à 32 ans, notre Canadien était le plus ancien capitaine du régiment.

En 1856, il revint respirer l'air natal pour rétablir sa santé ébranlée.

A son retour au Canada, il fut nommé major de brigade à Saint-Hyacinthe, et subséquemment, député-adjutant général du septième district militaire.

Le major de Montenach consacra tout son temps, son énergie et une partie de sa fortune, à travailler au succès de la milice canadienne.

M. Théodore de Montenach était célibataire, et possédait une grande fortune.

Il était co-proprétaire de la seigneurie de Belœil avec sa sœur, (madame Thomas Ryan), depuis la mort de sa mère (1870).

Il alla demeurer à l' "île-aux-Cerfs" (1), qu'il a habitée et possédée jusqu'en 1882, époque où il vint demeurer à Montréal chez sa sœur, madame Wilhelmine de Montenach, épouse de l'honorable Thomas Ryan.

M. de Montenach a toujours été un citoyen honorable; il était un type du parfait gentilhomme.

Sa position et son urbanité lui avaient fait un nombreux cercle d'amis.

Le major de Montenach était un homme d'une haute sta-

(1) Cette île est située dans le Richelieu, vis-à-vis le haut de la paroisse de Saint-Marc, à l'embouchure du Ruisseau de Belœil, et près de la seigneurie de Belœil.

ture, et d'un extérieur imposant qui révélait le militaire. Ses manières avaient le cachet de la distinction, et dénotaient un esprit droit, un cœur généreux et une âme fière, mais compatissante. Il savait se dévouer à ses amis, et soulager la misère des pauvres.

Il était catholique, et mourut à Montréal, chez sa sœur, madame Thomas Ryan, le 13 octobre 1885 ; il fut inhumé à Longueuil, dans la nouvelle église avec les autres membres de sa famille, le 23 octobre de la même année.

NOTES SUR LA POLITIQUE DEPUIS 1867.

Longueuil a beaucoup varié dans ses opinions politiques. Et certes, ce ne sont pas les occasions qui ont manqué pour rendre publiques ces variantes de l'opinion ! Le comté de Chambly a subi de 1867 à 1887 pas moins de seize élections, tant locales que fédérales ! et pas une seule par acclamation !

ÉLECTIONS FÉDÉRALES.

—1867—

1o. 1867.—La première élection dont nous avons à nous occuper eut lieu peu après l'établissement de la Confédération. (1)

La lutte, dans le comté de Chambly comme ailleurs, se fit sur le mérite du nouveau système confédératif. Le candidat conservateur était M. Pierre-Basile Benoit, cultivateur de la paroisse de Saint-Hubert, et aujourd'hui surintendant du canal de Chambly. Le parti libéral était représenté par feu l'honorable Wilfrid Dorion, alors avocat de Montréal, et plus tard, juge de la cour supérieure.

La lutte fut vive ; mais M. Benoit fut élu par une

(1) Qui fut solennellement inaugurée et fêtée le 1er juillet 1867.

bonne majorité, si nous en croyons l'état de votation suivant :

	BENOIT votes donnés.	DORTON votes donnés.
Longueuil	202	98
Boucherville	127	112
Saint-Bruno	106	96
Saint-Hubert	82	27
Saint-Lambert	50	2
Chambly	124	191
	<hr/>	<hr/>
	691	526
Majorité pour M. Benoit	165	

Longueuil approuvait donc carrément le système confédératif, et donnait la forte majorité de 104 voix au candidat conservateur.

—1872—

20. 1872.—Cette fois-ci, il n'y eut pas de questions importantes de soulevées dans la lutte. On y discuta surtout la question de savoir si la Confédération avait bien rencontré les vues de la province de Québec.

Le comté de Chambly renouvela le mandat de M. Benoit, qui luttait contre M. Tancred de Grosbois, médecin, alors de Saint-Bruno, et maintenant de Roxton Falls, et député du comté de Shefford au parlement provincial.

	BENOIT.	DE GROSBOIS.
Longueuil, village, No. 1	70	43
do do No. 2	74	53
do paroisse	50	55
Saint-Lambert	40	9
Saint-Hubert	106	21
Chambly Canton	28	53
do Bassin	41	35
do paroisse, No. 1	43	50
do do No. 2	54	67

Saint-Basile.....	44	54
Saint-Bruno.....	79	62
Boucherville, village.....	41	48
do paroisse No. 1.....	91	27
do do No. 2.....	28	54
	<hr/>	<hr/>
	789	631
Majorité pour M. Benoit.....	158	

Longueuil continuait encore à donner une majorité conservatrice, quoique considérablement réduite.

—1874—

30. 1874.—Le gouvernement conservateur de sir John A. Macdonald avait résigné sur la question du *chemin de fer du Pacifique*, et le parlement fut de suite dissout pour un appel au peuple.

Pas besoin de dire que la lutte se fit exclusivement sur le terrain du scandale du Pacifique.

Le parti conservateur fut balayé d'un bout à l'autre de la Puissance. Le comté de Chambly suivit l'impulsion générale, et élut M. Amable Jodoin, libéral.

La lutte fut excessivement contestée ; on en vint même aux voies de fait, et il fallut l'influence de citoyens haut placés pour empêcher l'effusion du sang.

Voici l'état de votation à cette élection :

1874	P. B. BENOIT.	A. M. JODOIN
Longueuil, village, No. 1.....	39	52
do do No. 2.....	65	73
do do No. 3.....	51	97
do paroisse.....	60	73
Saint-Lambert.....	25	47
Saint-Basile.....	48	54
Chambly Canton.....	24	74
do Bassin.....	32	41
do paroisse, No. 1.....	9	78
do do No. 2.....	44	42

Saint-Bruno, No. 1.....	19	31
do No. 2.....	69	25
Saint-Hubert.....	111	27
Boucherville, paroisse.....	26	51
do village.....	86	19
	<hr/>	<hr/>
	742	848
Majorité pour M. Jodoin, libéral.....		106

Longueuil, pour la première fois, donnait une majorité libérale.

—1874—

4o. 1874.—M. Benoit, croyant que le succès de son adversaire était dû à des menées corruptrices, contesta son élection et réussit à la faire annuler.

Le combat recommença de nouveau entre les mêmes adversaires, et de nouveau M. Benoit resta sur le carreau.

Les mêmes scènes de violence, qui avaient caractérisé l'élection précédente, se renouvelèrent au grand dégoût des électeurs paisibles.

Voici l'état des polls. (30 déc. 1874.)

	P. B. BENOIT majorité.	A. JODOIN majorité.
Longueuil, ville.....	0	68
do paroisse.....	0	10
Saint-Lambert.....	0	3
Chambly.....	0	121
Saint-Basile.....	0	6
Saint-Hubert.....	94	0
Saint-Bruno.....	43	0
Boucherville.....	25	0
	<hr/>	<hr/>
	162	208
Majorité pour M. Jodoin.....		46

Longueuil continuait à préférer le parti libéral par une majorité raisonnable.

—1876—

50. 1876.—Les tribunaux, saisis de nouveau de l'élection du comté de Chambly, annulèrent l'élection précédente, et privèrent M. A. Jodoin de ses droits politiques pour corruption personnelle.

M. Benoit, ramené de l'avant par le parti conservateur, lutta contre feu le Dr. Alfred Fortier, médecin de Longueuil; M. Benoit réussit enfin à reprendre son mandat, bien gagné par trois élections consécutives et deux contestations.

	P. B. BENOIT.	A. FORTIER.
Saint-Hubert.....	133	21
Boucherville village.....	39	45
do paroisse.....	125	52
Saint-Bruno.....	47	38
Saint-Basile.....	45	43
Chambly Bassin.....	53	43
do Canton.....	45	68
do paroisse.....	57	69
Longueuil ville, Q. E.....	55	59
do do Q. C.....	82	86
do do Q. O.....	59	108
do paroisse.....	124	106
Saint-Lambert.....	49	25
	<hr/>	<hr/>
	913	763
Majorité pour M. Benoit, conservateur.....		150

L'influence personnelle du Dr. Fortier, et sa qualité de citoyen de Longueuil, lui assurèrent une bonne majorité à Longueuil.

—1878—

60. 1878.—La lutte électorale se fit cette année-là sur la fameuse question de la PROTECTION.

Le peuple canadien, fatigué par trois longues années de misère et de dépression commerciale, accueillit avec

enthousiasme l'idée d'un tarif protecteur et répudia le gouvernement Mackenzie. La déroute du parti libéral n'avait de précédent que celle des conservateurs en 1874. M. P. B. Benoit réussit à garder le mandat du comté de Chambly par une faible majorité sur son adversaire, M. S. T. Willett, riche manufacturier du Canton de Chambly.

Longueuil et Chambly donnèrent de fortes majorités libérales.

	1878.	P. B. BENOIT.	S. T. WILLETT
Longueuil, ville.....	187	225	
do paroisse.....	79	71	
Boucherville.....	183	96	
Saint-Bruno.....	102	37	
Saint-Basile.....	42	49	
Chambly Bassin.....	48	52	
do Canton.....	15	133	
do paroisse.....	49	105	
Saint-Hubert.....	134	29	
Saint-Lambert.....	48	46	
		887	843
Majorité pour M. Benoit.....	44		

—1882—

70. 1882.—Il n'y eut lutte à cette élection qu'entre conservateurs, et M. Benoit se fit réélire une cinquième fois en battant son opposant, M. F. X. N. Berthiaume, notaire, de la paroisse de Saint-Bruno.

	1882.	BENOIT.	BERTHIAUME
Longueuil, ville.....	160	69	
do paroisse.....	71	15	
Saint-Lambert.....	26	1	
Boucherville, village.....	54	21	
do paroisse.....	85	20	
Saint-Hubert.....	114	13	

Saint-Basile.....	44	36
Saint-Bruno.....	101	64
Chambly.....	199	75
	<hr/>	<hr/>
	854	314
Majorité pour M. Benoit.....	540	

—1886—

80. 1886.—M. Benoit résigna son mandat pour accepter la haute position de surintendant du canal Chambly. Il fallut donc ouvrir le comté de Chambly.

Toute la province de Québec retentissait alors des appels les plus vigoureux à la nationalité canadienne-française. Quelques mois auparavant, la justice avait fait subir la peine capitale à Louis Riel, le célèbre métis du Nord-Ouest.

L'élection du comté de Chambly était la première occasion donnée au peuple de se prononcer sur l'importante question de Riel.

Les conservateurs choisirent comme leur candidat M. I. A. Jodoin, avocat de la ville de Longueuil, qui accepta franchement la position, et se déclara prêt à supporter le gouvernement fédéral. Le parti conservateur avait choisi l'homme le plus influent du comté ; il comptait avec juste titre sur la grande réputation d'honnêteté et de capacité de M. I. A. Jodoin pour attirer la victoire de son côté. Le parti libéral avait choisi de son côté M. Raymond Préfontaine, avocat de Montréal, homme actif, dévoué à la lutte, orateur influent, et qui blâmait le ministère Macdonald d'avoir laissé exécuter Louis Riel.

La lutte fut chaude, mouvementée, passionnée même. Les libéraux sentaient qu'il fallait faire de la première élection une première victoire ; les conservateurs voulaient briser de suite par une défaite le mouvement Riel.

Après un travail inouï, après un torrent de discours de toutes nuances, le parti libéral triompha par une majorité

de 81 voix. On s'accorde à dire que cette lutte fut la plus chaude depuis l'établissement de la Confédération.

Longueuil donna la plus forte majorité qu'il ait jamais donnée au parti libéral. Voici les chiffres :

1886.	T. A. JODOIN.	R. PRÉFONTAINE.
Saint-Lambert.....	39	27
Paroisse de Longueuil.....	58	74
Ville de Longueuil No. 1.....	44	66
do do No. 2.....	23	67
do do No. 3.....	65	78
do do No. 4.....	39	63
Paroisse de Boucherville.....	78	75
Village de Boucherville.....	50	65
Paroisse de Saint-Bruno, No. 1....	71	24
do do No. 2....	15	23
Saint-Basile.....	43	62
Paroisse Chambly, No. 1.....	18	51
do do No. 2.....	39	39
Village Bassin Chambly.....	86	47
do Canton do.....	62	90
Paroisse de Saint-Hubert.....	91	51
	821	902
Majorité pour M. Préfontaine.....		81

—1887—

90. 1887.—M. Préfontaine, l'heureux vainqueur dans la lutte du 30 juillet 1886, ne put cependant pas siéger, sans avoir à subir une nouvelle élection.

En effet, le parlement fut dissout dès le commencement de 1887, et la date des nouvelles élections fédérales fixée au 22 février 1887.

Le parti conservateur, par ses délégués réunis à Saint-Hubert, choisit de nouveau M. Isaïe A. Jodoin comme son candidat ; M. Préfontaine, après son dernier succès, était le dat naturel du parti libéral.

La lutte recommença plus vive que jamais. La nouvelle loi électorale donnait droit de vote à une foule de nouveaux électeurs, et le travail de cabale s'en augmentait en conséquence.

La fortune favorisa de nouveau M. Préfontaine qui resta maître du champ de bataille par la majorité de 46 voix ! Longueuil diminuait la majorité libérale, tandis que Chambly augmentait considérablement la sienne.

Voici l'état des polls :

1887.	JODOIN.	PRÉFONTAINE
Ville de Longueuil, No. 1.....	53	76
do do No. 2.....	49	69
do do No. 3.....	73	66
do do No. 4.....	46	63
Paroisse de Longueuil No. 1.....	38	40
do do No. 2.....	44	67
Saint-Lambert.....	75	33
Village de Boucherville.....	68	78
Paroisse de Boucherville No. 1....	60	45
do do No. 2....	41	60
Paroisse de Saint-Hubert No. 1....	62	41
do do No. 2....	43	27
Paroisse de Saint-Bruno, No. 1....	66	23
do do No. 2....	47	29
Paroisse de Saint-Basile.....	53	74
Paroisse de Chambly, No. 1.....	45	61
do do No. 2.....	24	62
Village Bassin de Chambly, No. 1..	38	29
do do do No. 2..	47	32
do Canton de Chambly, No. 1.	20	47
do do do No. 2:	33	49
	<hr/>	<hr/>
	1025	1071
Majorité pour M. Préfontaine.....		46

ÉLECTIONS PROVINCIALES.

—1867—

1o. 1867.—La première élection provinciale eut lieu de suite après l'organisation de la nouvelle province de Québec. Le terrain de la discussion était à peu près le même que pour l'élection fédérale.

Feu M. J. Bte. Jodoin, cultivateur de la paroisse de Boucherville, et candidat conservateur, battit M. François David, cultivateur de la paroisse de Saint-Hubert par 158 voix de majorité. M. David représentait le parti libéral.

ETAT DES POLLS.—1867.

	JODOIN.	DAVID.
Boucherville.....	126	110
Longueuil.....	205	94
Saint-Bruno.....	108	91
• Chambly.....	125	189
Saint-Hubert.....	68	40
Saint-Lambert.....	44	6
	<hr/>	<hr/>
	676	530
	530	
	<hr/>	
Majorité pour M. J.-Bte. Jodoin...	146	

—1871—

2o. 1871.—M. Gédéon Larocque, alors médecin de Longueuil, et aujourd'hui sergent d'armes de la province de Québec, défit M. P. B. Benoit, déjà député à Ottawa, et qui aspirait au double mandat.

M. Larocque se présentait comme libéral indépendant, et ce titre, joint à sa popularité personnelle, lui donna une majorité écrasante dans Longueuil, et 198 voix de majorité dans le comté.

1871.	BENOIT.	LAROCQUE.
Saint-Lambert.....	14	20
Longueil paroisse.....	13	88
do village.....	57	137
Boucherville paroisse.....	103	76
do village.....	29	31
Saint-Bruno.....	65	83
Chambly paroisse.....	62	106
do village Bassin.....	29	43
do do Canton.....	18	56
Saint-Hubert.....	61	45
Saint-Basile.....	37	1
	488	686
Majorité pour M. Larocque.....	198	

M. Benoit avait résigné le premier soir de la votation.

—1875—

30. 1875.—Pour la première fois à cette élection, M. R. Préfontaine se présenta comme candidat devant les électeurs du comté de Chambly, et fut élu sur son adversaire, M. Thimothée Sauriol, alors médecin de Saint-Bruno, et aujourd'hui prêtre et professeur au séminaire de Sainte-Thérèse.

1875.	SAURIOL.	PRÉFONTAINE
Boucherville village.....	39	49
do paroisse.....	123	60
Saint-Bruno.....	102	36
Saint-Basile.....	40	46
Chambly Bassin.....	42	53
do paroisse.....	44	103
do Canton.....	28	81
Saint-Hubert.....	120	25
Saint-Lambert.....	13	22

Longueuil paroisse.....	76	80
do ville (poll marché).....	42	117
do do (do Viger).....	75	88
do do (do Hurtcau).....	47	65
	791	825
Maj. pour M. Préfontaine, libéral..		34

—1878—

40. 1878.—M. Letellier de St-Just, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, avait dissout le parlement local, et renvoyé le ministère de Boucherville-Angers qui contrôlait une forte majorité à l'Assemblée Législative.

Le combat électoral roula uniquement sur cet acte du gouverneur, acte appelé communément : *coup d'Etat Letellier*.

Le comté de Chambly blâma par son vote la conduite du chef de la province, et envoya en chambre M. Stanislas D. Martel, médecin, du Bassin de Chambly, qui défit M. Préfontaine par la petite majorité de six voix.

1878.	MARTEL.	PRÉFONTAINE
Longueuil, paroisse, No. 1.....	33	38
do do No. 2.....	29	38
Longueuil, ville, No. 1.....	24	38
do do No. 2.....	37	77
do do No. 3.....	66	57
do do No. 4.....	49	57
Saint-Lambert.....	25	41
Boucherville, paroisse.....	113	63
do village.....	55	52
Saint-Bruno.....	91	42
Saint-Basile.....	41	43

Chambly, paroisse.....	59	85
do Bassin.....	63	45
do Canton.....	25	102
Saint-Hubert.....	113	39
	<hr/>	<hr/>
	823	817
Majorité pour M. Martel, conservateur.	6	

—1879—

50. 1879.—L'élection du Dr Martel avait été contestée et annulée, parce que l'on s'était servi de listes électorales incorrectes.

La lutte recommença entre les mêmes candidats, et le parti libéral, cette fois, fut plus heureux que précédemment.

1879.	Nos.	MARTEL.	PRÉFONTAINE
Longueuil, ville.....	1	39	58
do do	2	16	53
do do	3	59	74
do do	4	38	53
do paroisse.....	5	63	82
Saint-Lambert.....	6	29	74
Boucherville, village.....	7	63	33
do, paroisse.....	8	31	57
do do	9	73	18
Saint-Hubert.....	10	111	38
Saint-Bruno.....	11	73	21
do	12	23	34
Saint-Basile.....	13	41	55
Chambly Bassin.....	14	55	41
do Canton.....	15	37	99
do paroisse.....	16	17	55
do do	17	60	44
		<hr/>	<hr/>
		828	889
Majorité pour M. Préfontaine, libéral:.....			61

Longueuil vit dans ses murs une grande assemblée politique, tenue par les libéraux ; l'honorable Gustave Joly, alors premier ministre, et presque tous ses collègues au ministère, adressèrent la parole devant une foule d'électeurs.

—1881—

60. 1881.—Le Dr. Martel revint à la charge contre son adversaire (M. Préfontaine) à cette nouvelle élection, et réussit à le battre par une imposante majorité de 109.

La conduite politique de feu l'honorable L. A. Sénécal, alors surintendant du chemin de fer du Nord, servait de thème à tous les discours politiques.

L'honorable J. A. Chapleau, premier ministre, vint lui-même aider de sa parole, à Longueuil, le Dr. Martel. L'assemblée fut marquée de scènes tout à fait disgracieuses, et indignes d'une population polie et paisible.

1881.	MARTEL.	PRÉFONTAINE.
Saint-Lambert	28	43
Longueuil, paroisse No. 1.....	28	35
do do No. 2.....	32	31
Longueuil, ville No. 1.....	36	38
do do No. 2.....	25	38
do do No. 3.....	55	48
do do No. 4.....	35	43
Boucherville, paroisse.....	90	64
do village.....	57	36
Saint-Bruno.....	81	36
Saint-Basile.....	40	49
Chambly paroisse.....	79	67
do Bassin.....	57	27
do Canton.....	41	73
Saint-Hubert.....	96	43
	780	671
Maj. pour Dr. Martel, conservateur		109

—1886—

7o. 1886:—Cette élection, survenant de suite après la lutte fédérale du 30 juillet, annonçait une victoire certaine pour le candidat libéral.

La question Riel fit tous les frais de la discussion, et M. Antoine Rocheleau, cultivateur de Saint-Hubert, sortit vainqueur de la lutte avec la jolie majorité de 50 voix. Voici l'état de votation de cette dernière élection, qui est contestée devant les tribunaux pour corruption.

1886.	MARTEL.	ROCHELEAU.
Saint-Lambert	54	33
Longueuil, paroisse No. 1	32	50
do do No. 2	32	32
Longueuil, ville No. 1	43	69
do do No. 2	27	56
do do No. 3	73	65
do do No. 4	37	60
Boucherville, paroisse No. 1	27	65
do do No. 2	54	11
Boucherville, village	49	61
Saint-Bruno, paroisse No. 1	57	27
do do No. 2	13	22
Saint-Basile do	43	61
Chambly do No. 1	15	48
do do No. 2	45	40
Chambly Bassin	90	44
do Canton	61	94
Saint-Hubert	90	54
	842	892
Maj. pour M. A. Rocheleau, libéral.		50

†

CHAPITRE XXII

(1840-1889)

LONGUEUIL—PROGRÈS MATÉRIEL.

SOMMAIRE.—Traverse entre Longueuil et Montréal—Les *horse-boats*—Les premiers bateaux à vapeur : le *Jérémie*, l'*Union-Canadienne*, le *Longueuil*, etc.—Société Jodoin-Lespérance—Le *Capt. Lespérance*—Compagnie de Navigation de Longueuil—Compagnie Richelieu—Explosion d'une bouilloire en 1856 ; terrible catastrophe—Chemins de fer—Le Saint-Laurent et Atlantique—Le Grand-Tronc—Le *South Eastern*—Le chemin de fer sur la glace—Le Montréal et Sorel—Le *Suburbain*—Fonderies et brasseries—Bonus Ives, Crevier et autres—Plan du village de Longueuil en 1835 ; légende explicative—Grandes inondations—Quai du Gouvernement—Recensements de 1844, 1851, 1861, 1871 et 1881—Estimation de Longueuil et du comté de Chambly en 1887—Historique des rues de la ville de Longueuil, et des chemins de la paroisse.

TRAVERSE ENTRE LONGUEUIL ET MONTRÉAL.

La grande facilité de communications entre Longueuil et sa voisine, la grande cité de Montréal, a été de tout temps, l'objet du travail le plus opiniâtre de la part des citoyens de Longueuil.

Par sa position naturelle, Longueuil se trouve être le rendez-vous de tous les habitants d'un grand nombre de

paroisses de la rive sud, qui veulent atteindre Montréal ; jusqu'à la construction du pont Victoria, tous les voyageurs et les commerçants passaient nécessairement par Longueuil, et ne le quittaient que pour traverser le fleuve, et arriver ainsi à la métropole du Canada.

La position est bien changée ; ceux qui préfèrent le chemin de fer à la route plus sûre de la voiture ne passent plus par Longueuil, mais par Saint-Lambert et le pont Victoria.

Il est tout naturel qu'il y ait eu dès l'établissement de Longueuil une traverse plus ou moins régulière entre cette ville et Montréal.

Nous voyons que dès avant 1740, la Révérende Sœur d'Youville avait placé un bateau passeur entre Longueuil et Montréal. Les profits que rapportait cette ligne servaient à sustenter l'œuvre de bienfaisance que cette admirable religieuse venait de créer au sein du Canada.

Plus tard, en 1775, nous voyons que Jacques Roussain, qui était *passager* (1) de Montréal à Longueuil, prêta ses canots aux Bostonnais pour leur aider à traverser une partie de leurs hommes, qui étaient encore au fort de Longueuil.

Le Rév. Borthwick, dans son volume *The Montreal Prison History*, dit qu'un nommé Alexis Patenaude pétitionna le gouvernement, le 30 avril 1801, pour avoir le droit de tenir une traverse régulière entre Longueuil et Montréal.

La traverse régulière par canot a dû subsister jusque vers 1828 ou 1830, alors qu'elle fut remplacée par celle de bateaux mus par les chevaux, et si longtemps connus dans nos campagnes sous le nom de *horse-boats*.

Il y eut deux traverses de canots à Longueuil, tenues pendant plusieurs années, l'une au village, et l'autre à l'extrémité du *chemin de montée* de la Côte-Noire. (2)

(1) On appelait *passager* celui qui tenait des canots à la disposition du public pour le traverser d'une rive à l'autre.

(2) La traverse tenue par Patenaude se trouvait au *chemin de montée* de la Côte-Noire, vis-à-vis le haut de l'île Sainte-Hélène ; Patenaude fut remplacé dans cette traverse par Solomon Cusson et quelques autres personnes.

LE JÉRÉMIE.

Cependant les anciens de la paroisse et du comté affirment positivement que dès avant 1830, il y eut à Longueuil une traverse tenue par bateau à vapeur ; suivant quelques-uns, ce bateau aurait traversé vers 1825, et s'appelait le *Jérémie* ; il voyageait de chez un nommé Mongeon, à Longueuil, vis-à-vis la rue Saint-Etienne, jusqu'à Hochelaga ; il appartenait à un nommé Jérémie ; suivant les autres, il appartenait à un Chalifoux, de Laprairie, et ce dernier en était le capitaine. D'après ceci, nous pouvons naturellement en conclure que le propriétaire en était le capitaine, et devait être Jérémie Chalifoux. Tous s'accordent à dire que ce bateau traversa pendant deux années, savoir, 1825 et 1826 ; le fait d'une traverse par bateau à vapeur à cette époque nous semble évidemment établie.

L'UNION CANADIENNE.

Après un long intermède, une compagnie essentiellement canadienne, composée presque entièrement de cultivateurs de Longueuil, se forma et entreprit la construction d'un nouveau bateau, qui ferait le trajet entre Longueuil et Montréal ; on lui donna le nom pompeux d'*Union Canadienne*, et M. Alexis-Etienne Préfontaine en fut nommé le premier capitaine.

La traverse se faisait à Hochelaga, et le quai à Longueuil avait été bâti, vis-à-vis la rue Saint-Etienne, chez un nommé Mongeon qui tenait hôtel.

Le premier voyage, ou voyage d'essai de ce nouveau bateau, eut lieu mercredi le 15 juillet 1834, et fut l'occasion d'un bien triste accident. L'un des ingénieurs, au moment du départ, voulut placer de l'huile sur quelques pièces du mécanisme ; mais la machine mise en mouvement trop tôt, lui trancha la tête ; l'une des raies de la roue d'air (ou volant) l'avait atteint à pleine vitesse.

L'*Union Canadienne* tint le service entre notre ville et Montréal (Hochelaga) durant les saisons de 1834 et 1835 (1).

Avant le départ de l'*Union Canadienne*, M. le capitaine White mit un petit steamboat, qui, dit-on, portait le nom de *Montréal*, pour faire opposition au premier ; mais il ne voyagea que pendant une ou deux saisons, et il abandonna bientôt le service.

HORSE-BOATS.

Le système des *horse-boats* remplaça la vapeur, et on continua ainsi la traverse entre Longueuil et Hochelaga jusqu'en 1842, alors que le gouvernement plaça le bateau à vapeur *Longueuil*, premier du nom. Plusieurs anciens nous affirment qu'un *horse-boat*, appartenant au capitaine White, avait fait le service traversier entre Longueuil et Hochelaga vers les années 1826 et 27, et que ces traverses par *horse-boat* continuèrent par divers propriétaires jusqu'au commencement des bateaux à vapeur. Le capi-

(1) Il y a toute une légende attachée à la destinée de ce bateau. Voici ce que la tradition rapporte à son sujet

Ce *steamboat*, après avoir fait la traversée de Longueuil pendant deux ans, fut placé sur le Richelieu pour faire le service entre Chambly et Montréal. M. Victor Chénier était alors capitaine de ce steamer.

Un jour qu'il était au quai de Chambly, le feu prit à bord, et le bateau fut complètement incendié ; le progrès de l'incendie avait été si rapide, que mademoiselle Chénier, fille du capitaine, et qui était à bord, faillit périr ; ce ne fut que grâce aux efforts inouïs de son père qu'elle dût d'échapper à la mort.

Le bateau était complètement détruit ; les machines furent achetées et transportées à Saint-Denis pour y servir à faire mouvoir un moulin à farine ; ce moulin aurait aussi subi le même malheur, et serait devenu la proie des flammes.

La machine fut cependant revendue et placée de nouveau avec certains changements dans un bateau qui a porté le nom de *David-Ames* ; ce dernier fit le service encore à Longueuil en 1843.

Le *David-Ames*, devenu vieux, fut rebâti avec la même machine, et porta le nom de *Sainte-Marie* ; ce dernier, détruit par les années, fut vendu en 1869 par la compagnie de Longueuil à un Québécois qui le fit radouer, pour le voir brûler peu de temps après.

La même machine servit encore à la construction d'un nouveau bateau que l'on a nommé *Hector*, et qui voyage encore comme remorqueur.

taine Ed. Lespérance avait lui-même été propriétaire d'un *horse-boat*, avant d'avoir des bateaux à vapeur.

L'année 1842 vit le commencement d'une traverse permanente par bateau à vapeur.

La compagnie des *horse-boats*, conduite alors sous les auspices de la société Jodoin-Lespérance, soutint pendant quelque temps la rude opposition que lui faisait le *Longueuil*. Mais la victoire devait rester à la vapeur ; et, en 1843, (le 20 avril), la société Jodoin-Lespérance faisait faire le premier voyage à leur nouveau bateau à vapeur, le *David-Ames*, entre Longueuil et le Pied-du-Courant.

SOCIÉTÉ JODOIN-LESPÉRANCE.

La carrière des *horse-boats* s'était terminée l'année précédente, le 30 novembre 1842.

La société Jodoin-Lespérance fut propriétaire des bateaux-traversiers entre Longueuil et Montréal pendant un grand nombre d'années.

La compagnie était sagement administrée par le Capt Lespérance avec toute l'économie et l'intelligence possible.

En même temps, on faisait augmenter les profits de la compagnie et on rendait d'immenses services aux habitants de Longueuil, auxquels on donnait toute la facilité possible de communication avec Montréal, et avec des conditions les plus avantageuses ; un grand nombre de pauvres passaient le plus souvent gratuitement.

COMPAGNIE DE NAVIGATION DE LONGUEUIL.

Lors de la dissolution de cette société, M. Edouard Lespérance ne pouvant acquérir à lui seul tout le matériel de la société, et désirant garder à Longueuil les bureaux de cette compagnie, communiqua ses vues à un ami, M. Isidore Hurteau, qui était l'un des citoyens les plus influents de Longueuil et qui, lui aussi avait à cœur le progrès du vil-

lage ; ils se mirent en société, et achetèrent tout le matériel de la société Jodoin-Lespérance.

Après avoir consulté quelques-uns de leurs amis, ils résolurent de former une société à fonds social. Ils firent une requête à la législature, et obtinrent un acte d'incorporation (1) ; la compagnie reçut le nom de "*Compagnie de Navigation de Longueuil.*"

Les actions de la compagnie furent fixées à un montant très peu élevé, (\$10) ; ce qui permit à un grand nombre de cultivateurs de devenir actionnaires, et de donner ainsi plus d'encouragement à la nouvelle compagnie.

Plusieurs des amis du village prirent des parts pour des montants plus ou moins élevés, et par ce moyen, devinrent directeurs de la compagnie ; voici les noms des premiers qui figurent parmi les directeurs : MM. S. Bonneville, O. Dufresne, P. Moreau, (2) H. Cotté, P. E. Hurteau et Isidore Hurteau. Aussitôt la charte obtenue, la compagnie s'organisa en retenant les services du Capt. Lespérance comme directeur-gérant.

Dès le début de la nouvelle compagnie, M. F. X. Beaudry, millionnaire bien connu de Montréal, qui avait désiré acheter la société, Jodoin-Lespérance, mit un bateau traversier appelé *Fashion*, ayant M. Bruno Normandin (3) pour capitaine, et qui faisait le service au quai du Grand Tronc, pour faire concurrence à la compagnie qui venait de s'organiser.

(1) 29 Vict. chap. 86, sanctionné le 18 septembre 1865.

(2) M. P. Moreau, homme d'une grande probité et très fervent chrétien, avocat de capacité reconnue, était citoyen de Longueuil depuis plusieurs années, et prenait un vif intérêt au développement de la localité ; il ne voulut accepter aucune charge dans l'administration locale, à part celle de commissaire d'école ; il contribua pour beaucoup à nous procurer l'établissement des Frères des Ecoles Chrétiennes. Il était d'un grand secours à ses amis par les sages conseils qu'il était toujours content de donner, et que ses amis mettaient avantageusement en pratique. M. Moreau mourut à Longueuil le 28 février 1880 à l'âge de 75 ans et y fut inhumé le 3 mars suivant, dans un caveau privé appartenant à la famille.

(3) Maire de la ville de Longueuil en 1882.

Pour faire cesser cet état de choses, la nouvelle compagnie céda un certain nombre d'actions à M. Beaudry, et la concurrence s'éteignit.

Le résultat des opérations de la compagnie fut des plus satisfaisants ; elle continua ainsi jusqu'à la mort du capitaine Lespérance, arrivée le 13 novembre 1868. (1)

L'administration tomba alors entre les mains d'un autre citoyen bien cher à Longueuil, M. Isidore Hurteau, qui continua à gérer de la même manière, et avec le même succès que son prédécesseur, en donnant tout l'avantage possible aux citoyens de la paroisse, et surtout du village de Longueuil.

M. Ovide Dufresne lui succéda comme gérant le 18 décembre 1879.

La compagnie du chemin de fer du *Sud-Est*, qui avait son terminus depuis quelques années à Longueuil, et qui

(1) Voici quelques extraits pris de la *Minerve* du 14 novembre 1868, au sujet du capitaine Lespérance.

“ Les espérances que nous entretenions sur l'état de M. le capt. Lespérance, gérant de la compagnie de navigation de Longueuil, ont été de courte durée. Nous avons le regret d'enregistrer aujourd'hui la mort de ce citoyen, dont le travail et l'énergie ont profité surtout au pays dont il a aidé à développer les ressources.

“ Hier, tous les vapeurs de la *Compagnie du Richelieu* avaient leurs pavillons à mi-mat pour prendre part au deuil de leur *soeur* de Longueuil, et pour rendre hommage à la mémoire d'un vétéran de la navigation.

“ Il donna pendant toute sa vie le spectacle édifiaut des vertus qui ornent le cœur de l'homme juste.

“ Le capitaine Lespérance ne laisse pas d'enfants pour déplorer sa perte, mais il laisse une épouse, et un grand nombre de parents et amis qui le regretteront longtemps.

“ Les ouvriers et surtout les pauvres du village déploreront sa perte ; car il avait le talent dans ses entreprises, d'assurer les moyens d'existence aux nécessiteux qui n'avaient plus d'ouvrage.

“ Le capt. Lespérance par son industrie, son travail assidu, a contribué pour beaucoup à l'avancement du village de Longueuil ; il y prit une part active pendant plusieurs années comme conseiller et comme commissaire d'école ; il a terminé sa vie laborieuse par la surveillance de travaux considérables lors de la construction du splendide vapeur le *Longueuil*, appartenant à la *Société de Navigation de Longueuil*, dont il était le Directeur-Gérant.”

désirait ardemment le contrôle de la compagnie de Navigation pour en obtenir un service spécial pour le transport de son fret de Longueuil à Montréal, parvint à acquérir un montant suffisant d'actions pour s'en emparer. On fit construire alors par la compagnie de Navigation, le steamer *South-Eastern*. M. O. Dufresne avait été envoyé à cet effet aux Etats-Unis dans l'automne de 1880, pour examiner un bateau qui pouvait servir de modèle à la construction du *South-Eastern*.

Ce bateau transporta les chars entre Longueuil et Hochelaga pendant quatre ou cinq ans; il cessa d'être utile dans l'été de 1887, alors que le chemin de fer *Pacifique Canadien*, qui avait l'administration de la compagnie du chemin de fer du *Sud-Est*, termina son pont à Lachine.

M. Dufresne avait été remplacé comme gérant en 1885 par le capitaine Charles Bourdon.

COMPAGNIE RICHELIEU.

La *Compagnie de Navigation du Richelieu*, poussée par l'ambitieuse activité de son président, feu l'hon. L. A. Senécal, et éblouie par les succès financiers de la *Compagnie de Longueuil*, résolut de profiter de la mort du millionnaire F. X. Beaudry pour acheter la *Compagnie de Longueuil*.

La succession Beaudry, qui possédait plus de la moitié des parts, vendit le tout à la *Compagnie du Richelieu*. Quelques autres actionnaires en firent autant; de sorte qu'aujourd'hui la *Compagnie de Longueuil* n'existe plus que nominalement. La *Compagnie Richelieu*, qui domine sur tout le fleuve Saint-Laurent, en est la maîtresse absolue, depuis 1886.

Depuis l'établissement permanent de la traverse par bateaux à vapeur, les différents bateaux suivants ont tenu la ligne entre Longueuil et le Pied-du-Courant, les uns continuellement, les autres, *per intérim*.

Le *Sainte-Hélène*, le *Sainte-Marie*, l'*Aigle*, l'*Hochelaga Ier.*, le *Longueuil Ier.*, le *Longueuil II*, le *Montarville*, le *South-Eastern*, l'*Hochelaga II*, le *Longueuil III*.

La *Compagnie de Longueuil* a bâti à Longueuil un quai splendide, qui a coûté au delà de trente mille piastres, et qui suffit amplement aux besoins de la navigation.

Le *Longueuil*, sous l'habile direction de son capitaine actuel, le capt. FERDINAND JODOIN, a rapporté en 1878 la jolie somme de \$29,000 de bénéfices nets.

Si la compagnie a pu se mettre dans un état aussi florissant, c'est grâce au zèle de ses employés et à leur fidélité. Qu'il suffise de dire que le pilote actuel du *Longueuil*, M. Hypolite Potvin, est à l'emploi de la compagnie depuis au delà de 44 ans, le capitaine F. Jodoin depuis près de 25 ans, et que le capitaine Charles Bourdon, dont tout le monde regrette encore la mort arrivée trop tôt, a été à l'emploi de la compagnie pendant 28 ans. (1)

HORRIBLE CATASTROPHE A BORD DU TRAVERSIER DU GRAND-TRONC.—TERRIBLE EXPLOSION.

Le chemin de fer *Saint-Laurent et Atlantique*, qui devint plus tard le chemin de fer du *Grand-Tronc*, avait placé son terminus au village de Longueuil en 1846.

La compagnie possédait pour son usage exclusif plusieurs steamboats. En 1856, la compagnie en fit construire un

(1) M. Charles Bourdon était né à Longueuil en 1840. A l'âge de 17 ans, il entra au service de la *Cie de Navigation de Longueuil* et s'identifia avec elle ; il en fut l'âme, et le bras droit pendant plusieurs années. Il fut mêlé à toutes les entreprises publiques de Longueuil durant ces derniers 20 ans. L'un des fondateurs de l'hospice Saint-Antoine, il ne cessa pas de pratiquer la charité ; patriote ardent, il accueillit avec chaleur la fondation de la société Saint-Jean-Baptiste, dont il fut le vice-président ; tour à tour conseiller et maire de Longueuil, il fit refondre la charte de la ville, et s'occupa activement de politique, sans se faire d'ennemis. Catholique sincère, il fut choisi comme l'un des syndics pour la construction de la nouvelle église ; c'est au milieu de ces nombreux travaux que la mort vint le surprendre, le 12 juillet 1885.

nouveau qui devait transporter les chars de Longueuil à la Pointe-Saint-Charles ; il était encore à ses premiers voyages, et servait à transporter les passagers, en attendant qu'il fût prêt à l'usage auquel on le destinait. Ce nouveau bateau avait jusque-là voyagé avec succès, lorsqu'un épouvantable accident vint jeter le deuil et la désolation dans un grand nombre de familles. L'incurie impardonnable des mécaniciens occasionna l'explosion des chaudières du bateau, causant plusieurs pertes de vie, et des dommages considérables.

Les journaux du temps sont remplis de détails sur cette terrible catastrophe. Nous extrayons de *La Minerve* du 12 juin 1856 le résumé suivant de ce terrible événement :

“ Le steamboat (No. 3) sur lequel il n'y avait pas de nom d'inscrit, était sur le point de quitter le débarcadère du Grand-Tronc à Longueuil ; les convois de la section de Québec à Richmond, et de celle de Sherbrooke venaient d'arriver à la station de Longueuil, chargés de passagers ; il était alors une heure de l'après-midi ; tout ce monde avait pris place à bord, et surtout sur le devant du steamer. Le capitaine était justement au moment de sonner le départ, lorsque tout à coup la chaudière creva. (C'était le 10 juin 1856). L'explosion se fit avec une telle violence, que l'une des bouilloires, pesant plusieurs tonneaux, fut lancée sur le quai à plus de cent pieds de l'eau, toute brisée ; les cheminées et plusieurs autres pièces de mécanisme sautèrent dans l'air à une grande hauteur, et furent précipitées de côtés et d'autres, à une grande distance. Le bateau lui-même fut tellement brisé et secoué qu'il coula de suite ; son pont disparut sous l'eau. L'autre chaudière fut lancée hors de sa position sur le devant du steamer. Une masse de fer, dont le poids ne peut être moins de six cents livres, fut lancée en l'air, et tomba en passant à travers la couverture de la remise à bagage ; une foule d'autres articles furent répandus ça et là sur le quai et dans les environs.

“ Au moment où se fit la terrible explosion, cause de tant de désastre, et dont le bruit se fit entendre au loin comme celui d'un coup de canon, les passagers distribués à l'arrière et à l'avant, causaient paisiblement, et d'autres se promenaient sur le pont ; tout était dans un ordre parfait, et personne n'avait l'air de soupçonner qu'il était sur un volcan.

“ Beaucoup d'entr'eux, croyant échapper à l'ardente vapeur qui les brûlait, et voulant mettre fin aux atroces douleurs qu'ils éprouvaient, sautèrent à l'eau, où ils trouvèrent la mort ; d'autres furent précipités dans l'air, broyés sous les coups des projectiles de toutes sortes lancés par l'explosion ; d'autres enfin disparurent sous l'eau avec le steamboat.

“ Il serait impossible de peindre la scène d'horreur qui se déploya dans un instant sous les yeux des spectateurs qui purent le voir. La surface du fleuve autour du bateau était couverte de lits, de bancs, de débris de toutes sortes.

“ Les mourants et les blessés, horriblement brûlés ou mutilés, faisaient entendre des cris les plus déchirants, et la consternation qui régnait parmi ceux qui échappèrent comme par miracle à ce massacre, ajoutaient à l'horreur de ce tragique spectacle.

“ Le coup fut porté si rapidement que les survivants non atteints ne comprenaient rien de ce qui venait d'avoir lieu, et doutaient encore de leur situation, lorsqu'ils n'avaient plus rien à craindre.

“ Une foule de personnes accoururent des bâtisses du *Grand Tronc* et du village pour être témoins de cette scène lamentable, et pour porter secours. Tous ceux qui purent être de quelque utilité, dans cette occasion, s'empressèrent d'offrir leur aide : on recueillit les cadavres et on les déposa dans un des édifices du *Grand Tronc*. (L'une des remises au fret.)

“ Les blessés furent d'abord conduits ou portés au vil-

lage, où ils reçurent dans diverses maisons, tous les soins qu'exigeait leur pénible situation.

“ Tous ceux qu'il était possible d'envoyer immédiatement à Montréal y furent transportés aussitôt et rendus à leur famille et à leurs amis, et plusieurs furent envoyés aux hôpitaux ; plusieurs médecins de Montréal et du village s'empressèrent de porter secours aux visiteurs.

“ La compagnie du *Champlain et Saint-Laurent* mit son vapeur *Prince Albert*, et celle du *Grand Tronc*, le *Musk-Rat*, à la disposition de ceux qui voulaient rendre service aux victimes.

“ Le lendemain commença à Longueuil l'enquête du coroner sur ce lamentable accident.

“ Les messieurs suivants furent assermentés comme jurés : Wm. Brown, président ; E. H. Pearsons, Alfred Perry, James Hardy, Thomas McGinn, Hypolite Brosseau, Grégoire Lapointe, Antoine Provost, Julien Brosseau, J.-Bte Trudeau, Toussaint Préfontaine, Agapite Roussin, Nestor Salmon, André Normandin, Etienne Birs et Louis Bissonnet.

“ Pierre Davignon, écr., médecin, est assermenté comme interprète.

“ Wilfred Nelson, H. Holmes et Chs. Sabourin, écuyers, médecins et chirurgiens, sont assermentés comme témoins.

“ Après avoir été assermentés, les jurés assistèrent à l'examen des corps des personnes dont suivent les noms :

“ 1o. William Thornton, ingénieur de Londres, H. C.

“ 2o. F. L. Church, de Montréal, mort de meurtrissures.

“ 3o. François Roch, de Boucherville, chauffeur, échaudé.

“ 4o. George Fee, âgé d'à-peu-près 40 ans ; il paraissait être Irlandais et journalier.

“ 5o. C. Frenière, pilote, contusions sur la tête, fracture sur la hanche droite.

“ 6o. J. Bte Blais, de Sorel, chauffeur, fracture à la jambe droite, et dislocation de la gauche.

“ 7o. Henry Balleray, de Montréal, agent du steamboat, échaudé, fracture à la jambe gauche.

“ 8o. Un homme inconnu, paraissant un journalier, échaudé, fracture au pied.

“ 9o. Madden, conducteur de la malle, contusions.

“ 10o. Eunilie Bélanger, femme de O. Labonté, de Saint-Hyacinthe ; échaudée.

“ 11o. Michel Lussier, enfant âgé de 3 ans, échaudé et noyé.

“ 12o. Jeune garçon de 10 à 12 ans, inconnu, échaudé.

“ 13o. Wm. Ethell, ingénieur, fracture du crâne et de la jambe gauche.

“ 14o. Vital Papin, de Shefford, écolier de la Pointe-aux-Trembles, âgé d'environ 18 ans, échaudé et contusions.

“ 15o. Pierre Marceau, de Longueuil, ferblantier, fracture du crâne, etc.

“ 16o. André Lamontagne, de Saint-Hyacinthe, âgé de 12 ans, échaudé.

“ 17o. Pierre Brodeur, commerçant ; il n'avait aucune contusion, et les docteurs sont d'opinion qu'il s'est noyé. On a trouvé sur lui six montres et autres bijouteries, ainsi que de l'argent.

“ 18o. M. Lacombe, de Saint-Hyacinthe, brûlé et contusions.

“ 19o. J. Shand, ingénieur (1), brûlé et bras cassés.

“ 20o. Paul Welsh, tué par une blessure à la tête ; on a trouvé sur lui un portefeuille contenant peu d'argent, et des papiers de peu d'importance.

“ 21o. Sylvestre Murphy, noyé.

“ 22o. Jules Lavoie, homme de garde la nuit sur le bateau, échaudé et un grand nombre de blessures.

“ MARDI, LE 1ER JUILLET 1856.—Le jury fut enfermé

(1) De la maison Cantin, constructeur du vapeur qui a subi l'accident.

vers midi et demi et rendit son verdict vers 4 $\frac{1}{4}$ heures ; voici un extrait du jugement :

“ En conséquence, les jurés désirent exprimer de la manière la plus absolue leur condamnation de l'administration du bateau ; et enregistrer leur conviction que sous un pareil système, la calamité qui a causé une aussi effrayante destruction de vie humaine était plutôt une conséquence inévitable qu'une éventualité.

“ Le Président dit aussi que le jury avait décidé de rendre un verdict d'homicide contre Shand et Ethell, les ingénieurs ; mais qu'agissant d'après l'avis d'un conseil que tel verdict serait illégal (vu qu'ils étaient tous deux victimes de l'accident), il avait retiré cette partie.”

Plusieurs autres personnes moururent plus tard des suites de leurs blessures. On connaît les noms d'un nommé Pinsonneault et d'une fille Massé, de Saint-Bruno, etc. On peut, sans exagération, porter le nombre des victimes à près de cinquante, sans y faire figurer les blessés. Le capitaine du bateau, Louis Savaria, de Longueuil, fut aussi gravement blessé, et fut longtemps sans pouvoir travailler des suites de ses blessures.

CHEMIN DE FER SAINT-LAURENT ET ATLANTIQUE.

Longueuil fut une des premières villes du Canada à jouir des avantages des voies ferrées. De 1846 à 1860, Longueuil augmenta en valeur et en population d'une manière considérable. Mais la construction du pont Victoria détruisit en quelques instants la prospérité établie par quinze années de travaux.

Dès 1846, la compagnie du *Saint-Laurent et Atlantique* commença à exproprier les terrains pour y établir sa ligne et son terminus.

Les travaux furent commencés en 1847, et marchèrent rapidement.

Longueuil se trouva en communication par voie de chemin de fer avec Saint-Hyacinthe dès janvier 1849. L'avis suivant, publié dans *La Minerve* du 11 janvier 1849, le prouve :

CHEMIN DE FER SAINT-LAURENT ET ATLANTIQUE.

“ Avis est par le présent donné que jusqu'au 21 du courant, les trains de la compagnie partiront de Longueuil à 11 heures du matin, et iront à Saint-Hyacinthe à midi et demie, et repartiront de Saint-Hyacinthe à trois heures de l'après-midi.

“ Le 21 et après, les trains partiront comme suit :

De Saint-Hyacinthe		De Longueuil
6 A. M. et 2 P. M.		9 A. M. et 4½ P. M.

“ Les dimanches, les trains partiront de Longueuil à 8 heures A. M. et arriveront à Saint-Hyacinthe à 9½ heures, et repartiront à 3 heures pour arriver à Longueuil à 4½ heures de l'après-midi.”

La compagnie construisit des quais considérables à Longueuil, et acquit aussi plusieurs bateaux pour transporter les passagers, le fret, et même les chars à Montréal.

La compagnie continua à pousser les travaux avec vigueur, et le chemin était terminé jusqu'à Richmond dans l'automne de 1851.

La Minerve du 16 octobre 1851 avait l'annonce suivante :

“ A commencer du et après le 20 octobre courant et jusqu'à avis contraire, les trains de passagers laisseront Longueuil tous les jours (les dimanches exceptés) à 3 h. 30 m. p. m., etc.”

L'année suivante, le chemin était terminé jusqu'à Sherbrooke, si nous en croyons l'avis suivant publié dans le même journal, le 16 septembre 1852.

“ A commencer de jeudi le 16 septembre jusqu'à avis contraire, le train des passagers laissera Longueuil tous les

jours à 3 h. p. m., Saint-Hilaire, 3 h. 40, p. m., Saint-Hya-
cinthe, 4 h. 20, p. m., Richmond, à 6 h., p. m., et arrivera à
Sherbrooke à 7 h., p. m.”

L'inauguration solennelle de ce chemin fut l'occasion
d'une grande démonstration, et d'un grand banquet donné
par la compagnie à Sherbrooke. Longueuil y contribua
pour une petite part, par la réception officielle que le maire
fit au gouverneur-général, au nom du village qu'il repré-
sentait.

La *Minerve* s'exprimait ainsi en cette circonstance (14
septembre 1852).

“ L'ouverture du chemin de fer de Montréal et Portland
jusqu'à Sherbrooke a été célébrée samedi, le 11 septembre
1852, par une excursion de plaisir et un dîner dans la
station de cette dernière ville.

“ Quelques minutes après sept heures, tous les invités
de Montréal étaient sur le *Sainte-Hélène* et le *Sainte-
Marie*, et se dirigeaient vers Longueuil.

“ Le *John Munn* était en vue avec les invités de Qué-
bec, à la tête desquels était Son Excellence le gouverneur-
général, accompagné de son secrétaire privé, l'honorable
col. Bruce, et ses aides-de-camp, et l'honorable secrétaire-
provincial, A. N. Morin, les orateurs des deux Chambres de
la Législature, les honorables R. E. Caron et J. S. Mc-
Donald, de l'honorable receveur-général, E. P. Taché, et
l'honorable procureur-général pour le Haut-Canada, M.
Richards, et de la plus grande partie des membres de la
Législature.

“ Les invités de Montréal furent les premiers arrivés sur
les quais du railroad (à Longueuil), et purent assister à la
réception de Son Excellence.

“ Le maire du village de Longueuil, C. Sabourin, écri-
vit, M. D., présenta au gouverneur une adresse de félicitations.

“ Lord Elgin répondit en français, et offrit ses remerci-
ments pour l'aimable accueil qu'on lui faisait, et pour les

sentiments pleins de bonté qu'on venait de lui exprimer au sujet de la comtesse Elgin et de sa famille.

“ Il fit remarquer que sa visite à Longueuil n'était qu'un passage, et qu'il était obligé d'être court, vu que déjà la voix rauque du cheval de fer appelait au départ. Il ajouta que ce n'était pas la première fois qu'il se présentait là pour témoigner de l'intérêt qu'il prenait dans la construction de cet important chemin de fer.

“ Il termina en souhaitant que cette entreprise contribuât puissamment à la prospérité de la paroisse de Longueuil et du voisinage.

“ Après ces préliminaires, Son Excellence alla prendre place dans le char le plus près du quai, et qui se trouvait séparé de la locomotive par une distance de deux ou trois arpents. Le signal donné, toutes les portes s'ouvrirent, et plus de mille personnes montèrent dans cette longue suite de chars, et à huit heures et dix minutes, nous étions en marche vers le but de notre voyage.

“ Le train arrêta à Saint-Hyacinthe et à Richmond, où il y eût aussi de grandes démonstrations, et arriva enfin à Sherbrooke à 1 heure de l'après-midi.

“ Une foule immense s'était assemblée. Le maire de la ville fit une adresse de réception au nom de la ville ; une réponse de Son Excellence fut reçue par des tonnerres de hourras vigoureux et enthousiastes. Tous les invités se dirigèrent vers la grande bâtisse de la station, où des tables étaient préparées pour le dîner, capables de contenir au moins deux mille personnes, etc.”

On conçoit facilement que l'établissement de ce chemin de fer ouvrit une ère nouvelle pour le village de Longueuil. L'activité régnait partout ; les bâtisses surgissaient de terre comme par enchantement, et de toutes parts, on constatait une prospérité inouïe.

Nos plus vieux concitoyens, voyant l'état si calme et si tranquille du Longueuil d'aujourd'hui, se rappellent avec

quelque tristesse le bruit, l'activité, le va-et-vient qui faisaient du village d'alors l'un des centres du pays les plus visités et les plus animés.

La compagnie avait placé son terminus ici : les ateliers employaient au-delà de 300 personnes, sans compter les employés des trains qui demeuraient la plupart à Longueuil, et qui devaient former un nombre d'environ 600 personnes.

LE GRAND TRONC.

Le chemin de fer du *Grand-Tronc*, incorporé en 1852, fit de suite des arrangements avec la compagnie du *Saint-Laurent et Atlantique* ; elle ne tarda pas à l'acheter ; et le 1er juillet 1853, elle en prenait officiellement possession.

Pour donner une faible idée de l'importance des constructions du *Grand-Tronc* à Longueuil, en voici la liste avec les dimensions approximatives :

1o. Une construction en briques servant à la table tournante, et d'atelier pour les machinistes, forgerons et chaudronniers ; elle était de forme irrégulière, et avait 290 pieds dans sa plus grande longueur, et 130 pieds dans sa plus grande largeur ; elle pouvait contenir 15 ou 18 locomotives ; on y voyait 12 feux de forges, et plusieurs tours et autres machines mues par un engin à vapeur, qui pompait aussi l'eau nécessaire aux locomotives.

2o. A côté de la précédente était l'atelier des menuisiers ; il était en briques et à deux étages de 32 pieds par 40 ; deux allonges en bois de 26 pieds par 60 chacune, se rattachaient à cet atelier ; l'une de ces allonges servait à la réparation des locomotives, et pouvait en contenir quatre pour être réparées en même temps ; l'autre servait à la réparation des ferrures des chars, essieux, roues, etc.

3o. Une fonderie en briques de 36 par 40, où on fondait la fonte et le cuivre.

40. Une construction en bois de 26 pieds par 180, pour la réparation de la partie en bois des chars.

50. Une bâtisse en bois de 20 pieds par 180, servant d'atelier à peinture.

60. Une station pour les passagers ; elle était en bois et avait 50 pieds sur 180. C'est dans cet édifice que se trouvaient tous les bureaux d'administration de la compagnie, moins le bureau général qui était à Montréal.

70. Deux remises pour fret, de 400 pieds de longueur ; l'une avait 60 pieds de largeur, et l'autre 30 ; elles étaient construites en bois.

80. Une remise en bois de 40 pieds de largeur sur 240 de longueur pour abriter les chars de 1^{re} classe.

90. Trois remises à bois de 18 pieds par 110.

100. Une remise portative pour le fret sur le quai, de 20 pieds par 210.

110. Cinq maisons en briques, contenant chacune deux étages et deux logements ; de plus une maison en bois à deux étages de 6 à 8 logements, avec une autre maison en bois servant de maison d'école.

Toutes ces constructions furent démolies et transportées à la Pointe-Saint-Charles, dès que le pont Victoria fut terminé (1860). Excepté néanmoins les maisons-désignées en dernier lieu, dont celle en bois à 8 logements, et une en briques avaient été incendiées ; les quatre autres en briques existent encore ainsi que la maison qui servait de maison d'école ; elles sont toutes désignées sous le nom de *Brick-Row*.

Il est facile de s'imaginer d'après l'énumération donnée plus haut que le départ du *Grand Tronc* de Longueuil eut une influence néfaste sur le sort de notre ville. Tous les ouvriers allèrent s'installer à Montréal, à la Pointe-Saint-Charles, et Longueuil en perdant près de la moitié de sa population, vit décroître de moitié la valeur de la propriété.

Nous nous en consolons, en songeant que le pont Victoria, cause de tout ce désastre, est en partie situé dans la paroisse de Longueuil, dans Saint-Lambert, où il est la source d'une grande prospérité.

LE SUD-EST.

Longueuil se trouva complètement privé de toute voie de communication par chemin de fer de 1860 à 1873.

Cette année là, la compagnie du chemin de fer *Montréal, Portland et Boston* (1) termina sa ligne principale jusqu'à Saint-Lambert, et construisit en même temps un embranchement de Saint-Lambert à Longueuil.

On y érigea une gare spacieuse en briques et des remises en bois pour le fret et pour les locomotives, et pendant la belle saison, les chars au lieu de passer par le pont Victoria, venaient débarquer leurs passagers à Longueuil ; on les rendait à Montréal par bateaux à vapeur ; la même chose se pratiquait aussi pour le fret destiné à Montréal avant la construction du steamer *South-Eastern*.

Le 20 octobre 1878, les directeurs de la compagnie présentèrent une pétition au conseil de ville de Longueuil lui demandant un bonus de quinze mille piastres (\$15,000). Le conseil ne put leur accorder que l'exemption des taxes, ainsi que l'eau de la municipalité donnée gratuitement pour l'usage des locomotives.

La compagnie, incorporée sous le nom de chemin de fer de *Jonction des Comtés du Sud-Est*, (2) contrôla bientôt cette ligne.

Les citoyens de Longueuil se servirent de cette voie ferrée avec plaisir pendant plusieurs années pour se rendre à

(1) Incorporée sous le nom de *Montréal, Chambly et Sorel* par la 35^e Vict. chap. 29 (1871), à Québec. Changée au nom de *Montréal, Portland et Boston*, par la 38^e Vict. chap. 20, Canada, 1875.

(2) 29 et 30 Vict. chap. 100, sanctionné le 15 août 1866.

Montréal *viâ* Saint-Lambert, surtout lorsque la navigation était interrompue par les glaces.

La puissante compagnie du *Pacifique Canadien* a dernièrement pris le contrôle de la ligne du *Sud-Est*, et en a pris possession d'une manière définitive le 1er septembre 1887, quoiqu'elle le contrôlât déjà depuis quelques années.

Aujourd'hui, les trains du *Sud-Est* ne passent plus sur le pont *Victoria*, mais se rendent à Montréal par le pont de Lachine, rival du pont *Victoria*.

Il ne reste presque rien des bâtisses érigées par le *Sud-Est*; en 1887, la débâcle des glaces a presque complètement démoli la station; Longueuil a perdu le *Sud-Est* en 1887 par la construction du pont de Lachine, comme il avait perdu le *Grand-Tronc* vingt-sept ans auparavant, par la construction du pont *Victoria*.

CHEMIN DE FER MONTRÉAL ET SOREL.

Cette nouvelle compagnie de chemin de fer, qui devait unir Longueuil à Boucherville et aux autres paroisses échelonnées le long du fleuve en descendant, eut des commencements très difficiles; on peut même dire aujourd'hui, en dépit de la plus grande énergie déployée par le bureau de direction, que cette ligne ne répond pas assez régulièrement aux pressants besoins des populations qu'elle dessert; elle manque du capital et du roulant nécessaires; il lui faut continuellement attendre les largesses du *Grand-Tronc*.

MM. Jas. Armstrong, Cyrille Labelle, Ant. Alp. Taillon, Christ. B. Carter, Chs. N. Armstrong et autres firent en 1881 application à la Législature provinciale, et obtinrent une charte pour incorporer un nouveau chemin de fer sous le nom de *Montréal et Sorel*. (1)

Les travaux commencèrent immédiatement (le 15 août 1881), et furent poussés vigoureusement; le premier train

(1) 44 et 45 Vict, chap. 35.

régulier parcourut la ligne d'une extrémité à l'autre, le 2 avril 1882.

Nous lisons dans la *Minerve* du 3 avril 1882 :

“ Samedi, le premier avril, il y avait juste neuf mois que la compagnie du chemin de fer de *Montréal et Sorel* obtenait sa charte du parlement de Québec, et ces neuf mois avaient suffi à construire quarante-cinq milles de voie ferrée, de manière à permettre l'exploitation de la ligne dès aujourd'hui.

“ C'est un résultat, croyons-nous, sans précédent dans l'histoire des chemins de fer canadiens, et la compagnie mérite certainement les plus chaleureuses félicitations pour cette preuve extraordinaire d'énergie, etc.

“ A huit heures et demie, le convoi ayant à bord MM. Chs. Armstrong, Massie, ingénieur en chef, John Rankin, L. Carter, J. J. Turnbull, M. Smith, C. F. Armstrong, L. A. Globensky, C. Ritchot, J. M. Shanly, et plusieurs autres, partait de la gare Bonaventure au milieu des acclamations. A Saint-Lambert, à Longueuil, à Boucherville, des groupes nombreux saluaient le passage du premier départ pour Sorel, etc.

“ A Varennes, MM. Massue, J. X. Perrault et Archambault se joignirent à l'excursion, etc.

“ A Verchères, le surintendant, l'ingénieur en chef, le directeur gérant, et M. Rankin, le vice-président de la compagnie, en présence d'une assemblée nombreuse, posèrent les quatre derniers clous qui complétèrent la construction du chemin.

“ Il était une heure lorsque les invités arrivèrent chez M. Armstrong, à Sorel, où les attendait un dîner qui ne laissait rien à désirer ; les principaux citoyens de la ville étaient de la partie.

“ A 6 heures, le convoi était de retour à Saint-Lambert.”

Le chemin de *Montréal et Sorel* a toujours été d'une grande utilité pour les citoyens de Longueuil ; car il leur

a donné un accès facile et économique à Saint-Lambert, et de là à Montréal.

Le chemin fonctionna d'abord très irrégulièrement et ne put résister à nos hivers rigoureux.

Pendant deux saisons consécutives, il fut arrêté et ne reprit sa marche qu'à la fonte des neiges.

Comme il n'y avait pas encore de gare à Longueuil, la compagnie demanda à la corporation un bonus suffisant pour bâtir la gare nécessaire.

Longueuil désirait un service spécial de trains d'accommodation, de Longueuil à Montréal ; son conseil consentit à la séance du 7 novembre 1885, à accorder un bonus de \$1,500 pour y construire deux gares : l'une, la principale, près du Chemin de Chambly, et l'autre, plus petite, près de l'avenue Quinn.

Un règlement (1) fut adopté à ce sujet.

Les deux stations furent construites et laissées à l'usage de la compagnie du chemin de fer. Mais la petite station n'a jamais servi, et le 30 juillet 1887, dans la nuit, quelques vagabonds y mirent le feu : elle fut complètement détruite.

En 1885, le gouvernement fédéral, sur l'instance des hommes influents de la rive sud, accorda un subside de \$1,600.00 par mille au chemin de fer *Montréal et Sorel*, soit environ \$72,000, pour terminer le chemin.

En 1887, le gouvernement provincial de Québec imita cet exemple, et accorda à son tour \$2,500.00 par^m mille, soit environ \$112,000 ; il y avait tout lieu de croire que le chemin qui était en opération en 1885 pourrait avec l'aide que nous venons de mentionner, (environ \$180,000), se terminer convenablement, et se procurer un matériel roulant suffisant.

Chose étrange ! il fut fait bien peu de réparations au

(1) Règlement No. 33.

chemin avec le premier subside ; quelques dettes furent payées, et une charrue à neige achetée avec le second subside. Le chemin devint bientôt dans un état tellement dangereux qu'on fut obligé d'en suspendre l'opération en octobre 1888.

TRAIN SUBURBAIN.

Longueuil doit cependant beaucoup de reconnaissance à la compagnie du *Montréal et Sorel*, pour avoir bien voulu permettre au *Grand Tronc* de faire circuler ses trains, et spécialement le train *suburbain*, de Saint-Lambert à Longueuil.

Le conseil de Longueuil, voyant que l'arrêt des trains de Sorel aurait un bien mauvais effet sur la ville autorisa son maire, M. L. E. Morin, et le conseiller Ed. C. Lalonde, alors gérant de la compagnie du *Montréal et Sorel* et les conseillers O. Dufresne et D. Brissette, de faire des arrangements avec les compagnies du *Grand Tronc* et du *Montréal et Sorel*, afin d'obtenir que le train *Suburbain* puisse circuler sur la ligne du *Montréal et Sorel*, entre Saint-Lambert et Longueuil.

L'arrangement proposé par la corporation fut accepté par les compagnies ; la corporation doit cependant tenir le chemin ouvert, en enlevant les obstructions causées par la neige.

CHEMIN DE FER SUR LA GLACE.

La ville de Longueuil a vu pendant plusieurs hivers consécutifs la construction du célèbre chemin de fer sur le Saint-Laurent, alors que les eaux sont emprisonnées par les glaces qui en font un pont d'une solidité à toute épreuve. Ce chemin de fer servait à relier le *Sud-Est* avec le chemin de la *Rive-Nord*.

C'est le 13 janvier 1880 qu'on commença à poser sur la glace entre Hochelaga et Longueuil une voie de chemin de

fer, qui fut achevée le 30 du même mois. Le lendemain même, cette voie était ouverte au trafic des chars entre le terminus du *Chemin du Nord*, à Hochelaga, et le terminus du chemin du *Sud-Est*, à Longueuil.

Le 1er avril, la glace commença à fondre rapidement ; on enleva de suite les rails, et le 5 avril, la glace commençait à refouler.

Le 5 janvier 1881, les convois du chemin de fer traversaient le fleuve et ne s'arrêtaient que le 8 avril suivant, au moment de la débâcle de la glace ; le 13 avril, le chenal était libre devant Montréal ; 1200 chars avaient été traversés sur ce chemin pendant cette saison.

Un peu avant quatre heures de l'après-midi, mercredi, le 5 janvier 1881, (jour de l'ouverture de la traversée des trains), la locomotive du chemin du Nord, No. 31, nommée le *Scott*, et ayant à bord MM. Senécal, Jeune, et E. Fortin, le mécanicien, le chauffeur et une autre personne, quitta la gare d'Hochelaga pour aller chercher 17 chars au quai de Longueuil ; lorsque le train fut rendu à peu près à 300 verges du quai, la locomotive par suite de l'affaissement de la glace sur l'un des côtés du chemin, dérailla, et abandonnant la voie, plongea dans une profondeur de 30 pieds d'eau ; ceux qui étaient à bord eurent heureusement le temps de sauter sur la glace, et échappèrent ainsi à la mort.

Des mesures furent immédiatement prises pour réparer le chemin, et dès le lendemain, dans l'après-midi, tout était de nouveau prêt pour le trafic ; on s'occupa aussi de relever la locomotive avec toute l'activité possible. Cette locomotive pesait 30 tonnes.

On para à de semblables dangers en se servant d'une petite locomotive appelée *Calumet*, et qui fit tout aussi bien le service.

En 1882, les convois traversaient sur la glace du 4 février au 4 mars.

En 1883, du 15 janvier au 3 avril. (1)

Le *Sud-Est*, acheté par le *Pacifique*, traverse aujourd'hui ses chars sur le pont de Lachine ; le chemin de la *Rive Nord*, un des tronçons du *Pacifique*, en fait autant, de sorte que l'utilité pratique du chemin de fer sur la glace a cessé.

La construction de ce chemin de fer fit sensation dans le temps. Les grands journaux et les revues scientifiques de Londres et de Paris en firent de grands éloges, et félicitèrent chaleureusement feu l'honorable L. A. Senécal, le hardi promoteur de ce projet.

PESÉE PUBLIQUE.

La première pesée publique, érigée dans le village de Longueuil pour peser le foin et autres denrées, était la propriété de M. Isidore Hurteau ; elle fut placée au coin des rues Saint-Charles et Charlotte, sur le terrain de la fabrique, par une permission obtenue de la fabrique à cet effet, dans une assemblée du 17 août 1845. Cette pesée a existé jusqu'à ce que la municipalité en eut érigé une pour l'usage du public, vers 1869.

FONDERIES.

Vers la même année, une nouvelle industrie s'établit à Longueuil ; on érigea la première fonderie sur un terrain au côté sud de la rue Sainte-Elisabeth, au coin de la rue Grant. Ce terrain fut concédé par M. le baron Grant de Longueuil à Isaac Manning et Izra Wingate, le 7 mai 1844 (2).

Cette fonderie fut exploitée pendant plusieurs années par M. Manning qui manufacturait principalement des charrues et des poëles. Elle fut vendue à M. Étienne Pate-

(1) Rapport des Travaux Publics du Canada, 1882-1883, pages 150 et 201.

(2) Greffe de Isid. Hurteau, N. P.

naude qui lui aussi l'exploita avec ses fils pendant longtemps. Elle fut louée par M. Patenaude à MM. Alfred Cusson et Louis Courtois en 1857, et l'année suivante, à la société Vincent et Courtois qui l'administrèrent jusqu'en 1861.

C'est à cette époque que fut construite la seconde fonderie, au côté sud de la rue Sainte-Elisabeth, coin de la rue Saint-Alexandre, sur un terrain acheté du baron, le 24 octobre 1860 (1) par Vincent et Courtois.

Pour la construction de cette fonderie, on employa l'un des ateliers de Saint-Lambert, et qui avait servi à l'exécution du pont Victoria.

Après plusieurs mutations, la première fonderie devint la propriété de M. Alfred Cusson qui l'a exploitée pendant quelques années, après l'avoir complètement reconstruite à neuf et considérablement agrandie ; il la loua à une compagnie dans le cours de l'hiver de 1888, et eut le malheur de la voir partiellement détruite par un incendie le 9 juin 1888.

La fonderie passa de MM. Vincent et Courtois à MM. Saint-Michel et Courtois ; puis, au Dr. G. Larocque ; enfin, à M. A. Jodoin qui la reconstruisit, et en fit une fonderie considérable, d'au delà de 200 pieds de longueur sur une quarantaine de pieds de largeur. Mais son administration n'ayant pas été un succès, elle fut finalement vendue à M. H. R. Ives. Ce dernier obtint de la municipalité en 1882 un *bonus* de dix mille piastres par règlement (2), approuvé par les contribuables le 13 avril.

Cette somme de \$10,000 fut payée à M. Ives, qui s'engagea de son côté à tenir la fonderie en activité, et d'y employer au delà de 70 personnes constamment, pendant un espace de dix ans. A défaut par M. Ives de se con-

(1) Greffe de E. Pages, N. P.

(2) Règlement No. 23.

former à cette condition, il serait tenu de rembourser à la municipalité \$1,000 pour chaque année qu'il n'aurait pas accompli son engagement.

Cette fonderie Ives est à peu près le seul établissement qui puisse employer nos ouvriers à l'année, à Longueuil.

Éprouvé par deux désastreux incendies dont le dernier eut lieu le 21 décembre 1887, et détruisit la moitié de l'établissement, M. Ives ne s'est pas découragé ; il fit quelques propositions au conseil municipal de Longueuil, demandant une prolongation d'exemption de taxes pour reconstruire son établissement d'une manière plus considérable qu'il était avant l'incendie.

Notre conseil, qui ne recule devant rien lorsqu'il s'agit d'encourager l'industrie locale, a accordé ce qui était juste pour aider M. Ives. Ce dernier a continué ses affaires dans notre localité, et aujourd'hui deux grandes constructions remplacent celles qui ont été détruites. Longueuil doit être fier d'avoir cette belle industrie dans son sein.

BRASSERIE.

En 1846, une autre industrie s'établit encore dans notre village. Une société, composée de MM. Isid. Hurteau, Benj. Lespérance, Victor Chénier et Hubert Lefebvre (Geoffroy), se forma pour construire et exploiter une brasserie pour la fabrication du malt et de la bière ; cette brasserie consistait en une grande bâtisse en bois, d'une centaine de pieds de longueur, sur 30 à 40 pieds de largeur, et à trois étages ; elle fut construite dans l'été de 1846, sur le bord du fleuve, du côté sud-ouest de la rue Charlotte ; ce terrain est aujourd'hui occupé par dame veuve Isidore Hurteau, et fait partie de son jardin et de son quai.

Cette brasserie commença ses opérations dans l'automne de 1846. On l'agrandit l'été suivant, tant les affaires avaient progressé ; elle continua ses opérations pendant un autre hiver (1847-1848).

La tempérance, prêchée alors par l'abbé Chiniquy, devint bientôt générale, et fut la cause de la fermeture de plusieurs brasseries dans divers villages. La mort de deux des associés, MM. Benjamin Lespérance et Victor Chénier, consumma la ruine de cet établissement, qui avait si bien commencé, et qui causa une perte considérable au survivant des associés, M. Isid. Hurteau.

Nous ne croyons pas nous tromper en affirmant ici que cette brasserie fut la première après celle qui fut construite par le baron de Longueuil, et dont il est fait mention dans la lettre de noblesse de 1700. Voir aussi notre légende au plan du village de 1810.

AUTRES BONUS.

En 1881, les échevins de la ville de Longueuil firent amender la charte d'incorporation, afin de pouvoir donner des bonus aux différentes compagnies industrielles qui voudraient s'établir à Longueuil.

Nous avons vu que de suite M. Ives obtint un bonus de \$10,000.

Le 10 mai 1882, le conseil adopta un règlement (1) qui fut voté le 6 et le 7 juin suivants pour donner un bonus de \$12,000 à M. J. W. Crevier ; ce dernier devait tenir en opération une manufacture de moulins à battre, et y employer pas moins de 25 personnes.

Malheureusement la chose tourna mal ; la corporation perdit ses \$12,000, plus une somme additionnelle d'environ \$3,000 en procès malheureux ; en échange, elle acquit le terrain connu aujourd'hui sous le nom de *propriété Crevier*. La municipalité a pu retirer près de trois mille piastres, produit de la vente de cette propriété. Ce qui laisse une perte réelle d'environ \$12,000 pour la municipalité dans cette transaction.

(1) Règlement No. 24.

Il y eut plusieurs fois de grandes assemblées tenues pour donner des bonus ; on passa même des règlements à cet effet, mais sans résultat pratique.

Mentionnons entr'autres la tentative faite pour établir à Longueuil la manufacture de chaussures de M. Guillaume Boivin, de Montréal ; la "*Wason Car Company*," de Springfield, E.-U. ; la "*Dominion Bridge Co.*," aujourd'hui établie à Lachine, et qui emploie au-delà de 1,000 personnes ; enfin l'opportunité de prendre pour \$35,000 de parts dans une compagnie qui devait se former pour construire à Longueuil et y exploiter une grande manufacture de coton.

VILLAGE DE LONGUEUIL EN 1835.

Nous avons vu ailleurs que le progrès du village de Longueuil avait été très lent dans le commencement. En effet, en 1769, il n'y avait encore que sept ou huit maisons dans le village de Longueuil, qui existait cependant depuis près de cent ans ; de cette date à 1810, le nombre ne s'était augmenté qu'à quinze. Ce ne fut qu'après la construction de la nouvelle église de 1811 que l'augmentation se fit sentir sensiblement ; le progrès avait marché avec tant de rapidité, que le village avait plus que quadruplé dans une période de vingt-cinq ans seulement (de 1810 à 1835).

D'après M. Bouchette (1), il n'y avait que quinze maisons vers 1815, et soixante-cinq en 1835.

Comme nous l'avons fait pour 1810, nous donnons ici un plan du village de Longueuil ; nous y avons tracé en lignes pleines les rues ouvertes en 1835, d'après un plan fait et signé cette année-là même par Jos. Wilbrenner, arpenteur ; nous y indiquons aussi par des lignes ponctuées les rues qui furent tracées plus tard, vers 1841, par le même arpenteur sur un plan, ne portant ni date, ni signature ; ce plan avait été préparé à l'occasion du renouvellement des titres de

(1) *Dictionnaire Topographique* de 1815 et de 1835.

concession, "Titre Nouvel" et "Papier Terrier" de la baronnie de Longueuil.

Ce plan indique aussi les emplacements bâtis à cette époque (1835) ; nous sommes parvenus à y localiser les soixante-cinq maisons mentionnées comme bâties d'après M. Bouchette ; elles sont représentées sur le plan par des numéros.

Nous donnons dans l'appendice (1) la liste des noms des propriétaires à cette époque correspondant aux numéros du plan, avec les noms des propriétaires actuels en regard.

Nous indiquons aussi par des lettres le site de diverses constructions qui n'ont pas dû être comprises dans l'énumération de M. Bouchette, puisqu'elles ne furent construites qu'après 1835.

Voici la désignation de ces différents lieux ou constructions, tels que désignés sur le plan :

LÉGENDE DU PLAN DE 1835.

A.—Eglise construite en 1811, et remplacée en 1885 ; nous indiquons par une croix, près de cette église, le lieu du cimetière acquis en 1815.

B.—Presbytère actuel, construit en 1831.

C.—Maison construite par le Révérend A. Chaboillez, ancien curé de Longueuil, vers 1815, et qui lui servit de presbytère ; cette maison, sa propriété personnelle, fut donnée en 1842, par ses héritiers (M^{de} Berthelet), aux Révds. PP. Oblats qui la vendirent à la fabrique de Longueuil en 1854 ; elle forme une partie du collège actuel de Longueuil.

D.—Maison du fermier du domaine de la baronnie.

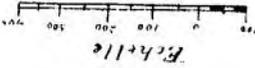
E.—Moulin à vapeur ; il avait été construit vers 1827, sur l'emplacement de l'ancien moulin à vent. Ce moulin consistait en un grand corps de bâtisse en pierre, à trois étages.

(1) Voir appendice note L.

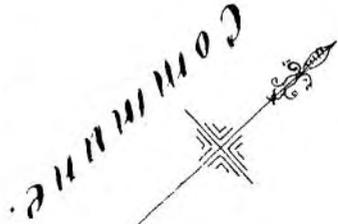
VILLAGE de LONGUEUIL

en

1835.



35. 25. 0



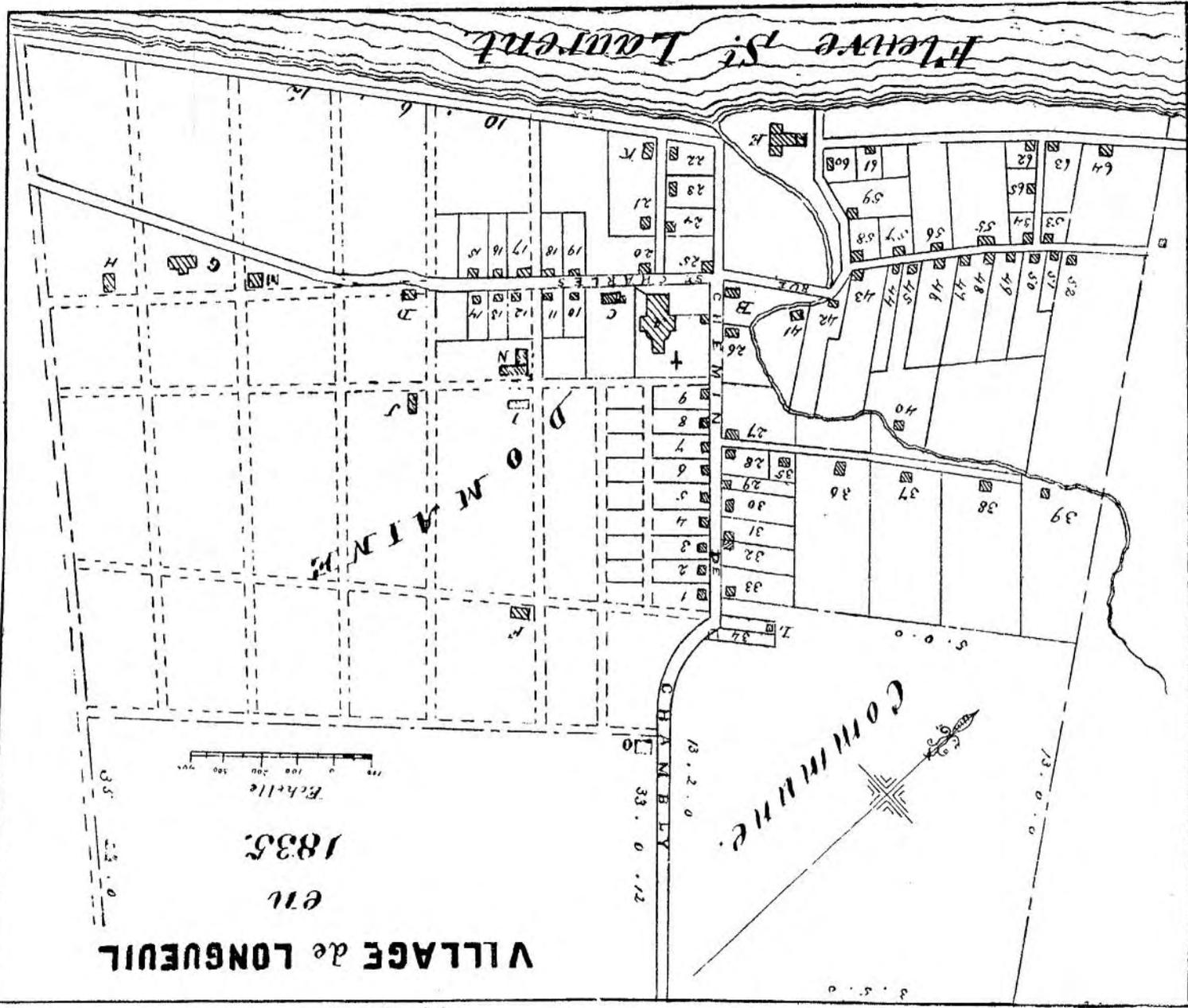
13. 2. 0
33. 0. 12

CHAMPELLE

DOMAINE

CHAMPELLE

Rivière St Laurent



et d'une centaine de pieds de longueur sur une quarantaine de largeur, avec allonge en avant sur le fleuve pour moulin à carder, et en arrière, pour les bouilloires de la machine à vapeur ; il y avait aussi une allonge au pignon nord-est pour une moulange à farine d'avoine ; ce moulin contenait quatre moulanges pour la farine de blé. Il fut incendié en 1837.

Nous pouvons de plus remarquer dans la partie tracée en lignes ponctuées sur le plan, le site de quelques édifices et terrains publics, qui sont devenus tels après 1835 ; nous les désignons dans notre appendice L.

F.—Site du premier marché construit à Longueuil en 1853, et plus tard transporté sur l'emplacement du marché actuel. (1)

G.—Emplacement et site du marché actuel construit en 1869, en remplacement du premier marché qui avait été placé sur ce terrain, et était devenu insuffisant.

H.—Emplacement de l'église épiscopaliennne, construite en 1842, grâce au baron de Longueuil, Chs. Wm. Grant.

I.—Site de la première fonderie, construite à Longueuil en 1844 par Isaac Manning ; elle a été rebâtie depuis, et appartient aujourd'hui à A. Cusson.

J.—Seconde fonderie construite à Longueuil par MM. Vincent et Courtois en 1860 ; elle est aujourd'hui la propriété de H. R. Ives.

K.—Brasserie construite en 1846 par MM. Hurteau, Lespérance, Chénier et Lefebvre.

L.—Petite chapelle construite vers 1813, et qui existe encore ; cette chapelle servit pendant plusieurs années de reposoir aux jours de processions solennelles du Très-Saint Sacrement.

Aujourd'hui elle est presque abandonnée ; il a été décidé

(1) L'emplacement du premier marché est converti en un jardin public, auquel on a donné le nom de *carré Hurteau*.

de la vendre par une résolution d'une assemblée de paroisse, le 4 mai 1884. La vente a eu lieu le 24 avril, 1889, pour la somme de \$450. M. Narcisse Brassard, propriétaire du terrain voisin, s'en est porté l'adjudicataire. Comme cette relique est destinée à disparaître, nous en donnons une gravure, afin d'en conserver le souvenir.

M.—Maison qui fut construite par l'Institut-Canadien en 1857.

N.—Terrain occupé par l'Hospice Saint-Antoine.

O.—Bureau d'enregistrement du comté de Chambly.

Nous avons sans doute remarqué sur les plans de 1810 et de 1835, que la rue Saint-Charles forme une courbe très prononcée, près du pont du ruisseau Saint-Antoine ; cette courbe fut redressée par la municipalité, sur la permission accordée par la fabrique par résolution des marguilliers, passée à leur assemblée du 19 juillet 1846, et qui se lit comme suit :

“Lesquels ont unanimement résolu : 1o. qu'ils permettaient
 “ aux officiers de la municipalité de redresser la rue sur le
 “ terrain de la fabrique, depuis la rue Saint-Antoine, jus-
 “ qu'à la maison d'école de la fabrique, pourvu que le curé
 “ s'engage à remettre à la fabrique, sur son jardin, autant de
 “ terrain que ce déplacement en ôte à la place publique, ce
 “ à quoi le curé s'est engagé par le présent acte, etc.”

Cette résolution, tout en nous donnant la date du redressement de la rue Saint-Charles, nous prouve aussi, qu'à cette époque, la municipalité était organisée à Longueuil, quoique nous n'ayions pas pu découvrir les premiers livres des délibérations du conseil.

INONDATIONS.

De même que Montréal et plusieurs localités environnantes, Longueuil a considérablement eu à souffrir dans ces

dernières années des effets désastreux des inondations, causées par les débordements du fleuve Saint-Laurent.

On attribue ces inondations fréquentes, et qui n'arrivaient naguère que tous les 20 ou 25 ans, en grande partie, aux travaux des commissaires du Havre de Montréal ; ce bureau, depuis une quinzaine d'années, n'a cessé de déposer dans le chenal du Sud, et à la tête des îlets, au bas du village de Longueuil, la terre qu'il enlevait du port de Montréal, tout cela malgré les plaintes réitérées des citoyens de Longueuil.

Mais après la triste situation causée par les deux déplorables inondations de 1885 et 1886, le conseil de la ville de Longueuil crut devoir essayer par des moyens plus rigoureux d'obtenir le but que les citoyens désiraient atteindre depuis si longtemps ; en conséquence, à ses séances du 12 et du 15 mai 1886, des résolutions furent passées, autorisant MM. le maire, P. E. Hurteau, et le secrétaire, L. C. Bourgeois, de faire signifier, par acte authentique, un protêt à la commission du Havre, et à la cité de Montréal, leur demandant de faire cesser le dépôt de cette terre dans les îles du bas de Longueuil, et de Boucherville.

Cette signification fut faite par le ministère de H. A. A. Brault, écrivain, N. P., le 15 mai 1886, et une copie de cette signification fut adressée au parlement fédéral, qui a la haute autorité sur le Havre de Montréal : alors seulement cessa le dépôt de cette terre.

M. Kennedy, ingénieur du Havre, qui avait ordonné ces dépôts de terre, et qui ne veut pas admettre qu'ils soient la cause de ces désastres, attribue ces inondations, dans un long rapport ou mémoire adressé aux commissaires du Havre, aux causes suivantes : il y expose clairement et d'une manière scientifique, que ces inondations sont dues à beaucoup de causes et de circonstances incontrôlables, entr'autres, par exemple, à la rigueur des hivers, à la quantité énorme des neiges, à la promptitude de la fonte des neiges, au défrichement des forêts, etc.

Toutes ces raisons sont parfaitement plausibles : rien de plus vrai ; le fleuve est forcé par toutes ces circonstances, à l'époque de la débâcle des glaces, d'écouler une plus grande quantité d'eau qu'à l'ordinaire, et dans moins de temps. Donc, raison de plus pour ne pas obstruer les voies naturelles du fleuve ; il faudrait, au contraire, les agrandir par tous les moyens possibles.

Ces inondations ont l'air de vouloir devenir annuelles ; elles se sont renouvelées pendant trois années consécutives, au 16 avril 1885, au 17 avril 1886, et au 24 avril 1887.

L'eau du fleuve en 1885 atteignit environ un pied et demi de plus haut qu'en 1860.

En 1886, on eut à peu près un pied de moins que l'année précédente.

Le tableau suivant, extrait du *Rapport des Travaux Publics du Canada pour l'année 1886-87*, nous parle de l'inondation à Longueuil en 1886.

	Pieds au-dessus de l'eau basse ordinaire.	Au-dessus du repère du gouvernement
“ Longueuil, haut du village (ville), 17 avril, 6 heures P. M.	25.10	123.10
“ Longueuil, bas du village (ville), 17 avril, 6 heures P. M. (1)	23.10	121.10

Durant l'inondation de 1886, l'église actuelle était en construction, et on avait érigé une chapelle temporaire qui était située sur le terrain en avant du presbytère. Le dimanche des Rameaux, 18 avril 1886, il y avait environ deux pieds d'eau dans cette chapelle.

Comme il n'y avait pas dans la ville de salle assez spacieuse pour contenir la population de la paroisse pour l'office religieux, on érigea un autel provisoire dans la cour

(1) “ NOTE—Le niveau de l'eau basse au-dessus duquel l'inondation s'est élevée, est de 17 pieds au-dessus du sommet du buse d'aval de l'ancienne écluse No. 1 du canal Lacluse, et correspond à 93 pieds au-dessus du repère du gouvernement, ou à une profondeur de 11 pieds d'eau sur les battures du lac Saint-Pierre.”

Ces inondations sont de 6 à 8 pieds plus hautes que les grandes eaux occasionnées par la débâcle des années ordinaires.

du collège; et là, en plein air, on célébra la bénédiction des rameaux, ainsi que le saint sacrifice de la messe, par une température des plus agréables. Le temps était clair et serein, et rappelait les plus belles journées de juin. On chanta aussi les vêpres au même autel.

L'inondation de 1887 est celle qui fut la plus désastreuse; elle surpassait en hauteur au moins huit pouces celle de 1885. L'eau s'éleva tellement qu'il fut possible de faire le tour de l'église anglicane en chaloupe. L'eau monta à 12 ou 15 pieds près de la rue Saint-Charles, dans la rue Charlotte, en avant de l'église catholique.

Dans les deux dernières inondations, celles de 1886 et 1887, il y eut deux maisons complètement détruites par les glaces (1), et, cinq ou six plus ou moins endommagées. (2)

NOUVEAU QUAI, OU QUAI DU GOUVERNEMENT A LONGUEUIL.

Ces années dernières, la Compagnie de Navigation de Longueuil avait complètement changé son administration; plus de billets de saison; on doublait le prix, et on imposait aux passagers plusieurs formalités qui rendaient la compagnie tout à fait impopulaire.

Un grand nombre de citoyens de Longueuil ont leurs occupations à Montréal, et ont, par conséquent, besoin des bateaux régulièrement. Ces citoyens, voyant que la direction de la compagnie, qui avait toujours été sympathique à Longueuil, devenait insouciante aux intérêts de la localité, et craignant avec raison que ces innovations fissent tort à Longueuil, crurent que le meilleur moyen d'obvier à cet état de choses, était d'avoir un autre steamer prêt à traverser, si la compagnie devenait trop exigeante; mais l'absence d'un quai était un grand inconvénient.

D'ailleurs, le commerce de Montréal, qui s'agrandit d'une

(1) Celles de MM. Walker et Arbertin, en 1886.

(2) Celles de MM. Evans et Morris, celles de MM. Prendergast, McClure, Neville, la station du *Sud Est*, en 1887.

Les deux maisons en pierre sur le terrain du gouvernement eurent une partie de leurs murs démolis; celle à deux étages, en 1886, et celle un à étage, en 1887.

manière prodigieuse, commença à ne pas avoir assez de quais pour ses besoins. Une série de quais à Longueuil conviendrait parfaitement au commerce de bois de sciage, charbon, grains, animaux, etc. Dans ce but, les citoyens influents de Longueuil se dirigèrent vers Ottawa, à différentes reprises, pour rencontrer le ministre des Travaux Publics, et lui faire connaître leurs vues.

Après plusieurs délégations, le ministre se rendit à leur demande, et fit voter à la session de 1886 une somme de dix mille piastres pour un quai à Longueuil. Le gouvernement fit faire les plans, et le contrat pour la construction de ce quai fut donné à MM. Burns et Smith, d'Ottawa, qui exécutèrent les travaux pendant l'été de 1887.

Le quai, ainsi construit, est situé vis-à-vis la rue Saint-Alexandre, au centre de notre ville ; les caissons commencent à 770 pieds du rivage ; il a 20 pieds de largeur sur 200 pieds de longueur, et ensuite une partie a 30 pieds de largeur sur 130 pieds de longueur ; l'extrémité est à une distance totale de 1000 pieds du rivage.

Les citoyens de Longueuil espèrent que ce quai est la reconnaissance par le gouvernement d'une nécessité, et qu'il sera suivi avant longtemps de plusieurs autres ; on s'attend aussi au creusage d'un chenal capable d'y amener la grande navigation. Ce serait la prospérité de Longueuil.

Les personnes qui ont travaillé avec le plus d'ardeur, et mis leur influence pour l'obtention de ce quai, sont MM. le Capt. Chs. Bourdon, Bruno Normandin, P. E. Hurteau, L. E. Morin ; M. P. Brais, le maire actuel, a, cet hiver même (1889), entrevu le ministre des Travaux Publics, qui lui a donné les meilleures espérances.

HISTORIQUE DES RUES DE LA VILLE.

Il n'est peut-être pas sans intérêt de donner ici ce que nous croyons être l'origine des noms des rues qui composent aujourd'hui notre petite ville.

Nous n'avons trouvé aucun document qui puisse nous

guider dans cette tâche. Ces noms ont été donnés d'après certaines personnes ou circonstances, dont on voulait conserver le souvenir.

Le nom de la rue SAINT-CHARLES a été emprunté de celui de Charles LeMoynes, fondateur de Longueuil; ce nom fut donné à cette rue dès avant 1740, comme nous l'avons démontré ailleurs.

La rue SAINT-ANTOINE qui était désignée autrefois sous le nom de "Chemin sur le bord de la dame du petit moulin," tient son nom sans doute du patron de cette paroisse, Saint-Antoine de Padoue; nous n'avons pu trouver l'époque de son ouverture.

La rue SAINT-ETIENNE doit son nom à un paroissien, nommé Etienne Fournier dit Préfontaine, qui donna cette rue, et la désigna dans un certain acte de vente (1) d'un terrain qui avoisinait une rue qui devra "s'appeler rue Saint-Etienne"; elle ne fut ouverte qu'après 1818.

La rue SAINT-ANDRÉ portait le nom de rue Saint-Ambroise sur le plan de 1841; elle était ouverte dès avant 1810, et tient son dernier nom, croyons-nous, d'un nommé André Potvin qui fut bedeau de la paroisse pendant plusieurs années, et qui par conséquent, était généralement connu dans la paroisse; il possédait un emplacement et une maison dans cette rue où il résidait.

La rue SAINT-ADOLPHE est ainsi appelée du nom du propriétaire du coin de cette rue et du Chemin de Chambly, Adolphe Gariépy, ou du nom d'un des fils du propriétaire du terrain sur lequel cette rue est ouverte, Adolphe Trudeau, fils d'André.

Quant aux rues RADEGONDE et NAPOLÉON, nous ne connaissons nullement où leurs noms ont été empruntés; la rue Napoléon a peut-être pris son nom, de Napoléon III, qui était dans toute sa gloire, lorsque cette rue fut ouverte.

(1) Par Etienne Préfontaine à Frs. Viau dit Lespérance, daté de 1818.

Cette rue fut toute expropriée par la compagnie du chemin de fer *Montréal-Sorel*, pour y passer sa ligne.

Ces trois dernières rues ont été ouvertes sur le terrain qui était autrefois désigné sous le nom de *Communauté*.

Nous sommes informés que la rue CHARLOTTE tient son nom de celui de Madame la baronne de Longueuil, Marie-Charles-(Charlotte) Joseph Le Moyne, qui y possédait une résidence, où elle vint demeurer durant la belle saison pendant plusieurs années ; cette rue ne fut ouverte que peu d'années après la construction de l'église de 1811.

Nous avons vu ailleurs qu'il avait été question d'ouvrir une rue sur le terrain occupé aujourd'hui par la communauté des Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie ; cette rue devait s'appeler rue SAINT-DAVID.

Or, nous croyons que cette rue (Saint-David), ainsi que les rues GRANT et SAINT-ALEXANDRE, tiennent leurs noms du mari de madame la baronne, et qui s'appelait David-Alexandre Grant.

Les rues GUILLAUME, CAROLINE, et ELISABETH, ont reçu leurs noms, la première, de Charles-William (*Guillaume*) Grant, cinquième baron de Longueuil, la seconde du nom de sa femme *Caroline* Coffin, et la troisième, de sa sœur Madame Marie-*Elisabeth* Grant, devenue Madame de Montenach.

Les rues SAINT-JACQUES et IRWIN (aujourd'hui SAINT-SYLVESTRE) ont reçu leurs noms de ceux du sixième baron Charles-James-(*Jacques*) *Irwin* Grant ; ces trois rues, ainsi que les trois précédentes, ont été tracées en premier lieu sur les plans de 1835 et 1841.

Nous voyons par l'acte de vente du terrain de l'église épiscopaliennne par le baron de Longueuil à l'évêque anglican, du 13 janvier 1852 (1), que la rue Saint-Sylvestre est désignée sous le nom de rue Charlotte.

La rue SAINT-JEAN, a sans doute pris son nom de la ville de *Saint-Jean*, située dans la baronnie, sur la rivière Richelieu.

(1) Devant John C. Griffin, N. P.

La rue SAINT-THOMAS, tient son nom, soit de *Thomas-David Grant*, second fils de *David-Alexandre Grant*, frère de *Madame de Montenach*, ou de l'un des agents et allié à la famille *Grant*, des barons de *Longueuil*, *Thomas Busby*.

La rue LONGUEUIL tient son nom de notre fondateur, *Charles LeMoyne*, Sieur de *Longueuil*.

Plusieurs années se passèrent après que ces rues furent tracées, et la plus grande partie n'était encore que partiellement ouverte au public.

Vers 1872, on spécula beaucoup sur les propriétés au village de *Longueuil*, et plusieurs terrains (fermes) furent divisés en emplacements ou lots à bâtir ; par conséquent plusieurs rues nouvelles furent encore tracées, et quelques unes mêmes furent partiellement ouvertes peu de temps après. Voici les noms de ces rues ouvertes ou à ouvrir sur la ferme *Hurteau* seulement : *PRINCESSE-ROYALE*, *PRINCESSE-HÉLÈNE*, *PRINCESSE-ALICE*, *PRINCE-ARTHUR*, *PRINCE-ALBERT*, et *PRINCE DE GALLES* ; toutes ces rues courent perpendiculairement au fleuve, et tous ces noms avaient été empruntés à la famille royale de la *Grande-Bretagne*. Les noms des rues *DUFFERIN*, (continuation de la rue *Saint-Charles*), *LISGAR*, *MONK*, *ELGIN* et *METCALF*, rues qui sont tracées parallèlement au fleuve, ont été empruntés des derniers gouverneurs-généraux du *Canada*.

Il y a aussi plusieurs avenues qui furent tracées sur des fermes divisées en emplacements ; ces avenues portent les noms des propriétaires qui possédaient ces terres lorsqu'elles furent divisées. Nous avons ainsi les avenues *GUILBAULT*, *LABONTÉ*, et *QUINN*.

Il y a aussi sur la propriété qui appartenait au *Grand-Tronc* la rue *IBERVILLE*, qui fait la limite entre la ferme *Quinn* et le terrain du *Grand-Tronc*, et la rue du *GRAND-TRONC*, qui fait la limite de la ville.

HISTORIQUE DES CHEMINS DE LA PAROISSE.

Nous terminons notre histoire de *Longueuil*, ville et

paroisse, en ajoutant quelques mots sur les chemins dont Longueuil jouit aujourd'hui.

Ces chemins sont :

Le CHEMIN DE CHAMBLY, qui conduit de Longueuil à Chambly. Nous avons donné ailleurs beaucoup de détails sur ce chemin.

Le chemin du BORD DU FLEUVE (bord de l'eau), divisé en deux parties, l'une appelée la CÔTE D'EN HAUT ou chemin de Saint-Lambert, Laprairie, &c., et l'autre, appelée CÔTE D'EN BAS, ou chemin de Boucherville, Varennes, &c.

Ces trois chemins furent ouverts dès le commencement de la colonisation de la paroisse, dès 1668.

Le chemin du CÔTEAU-ROUGE, communiquant entre le Chemin de Chambly et le chemin de la Côte-Noire, au bout de la première concession du fleuve. Ce chemin est désigné dans l'aveu et dénombrement de 1723 comme "Lieu dit " Côteau Saint-Charles.

Le chemin de la CÔTE-NOIRE, partant du fleuve vis-à-vis l'île Sainte-Hélène, se dirigeant parallèlement au chemin de Chambly, dans la paroisse de Chambly, Saint-Luc, &c. Nous trouvons aux registres des Grands Voyers que ce chemin fut verbalisé le 14 juin 1804 par M. Paul de Lacroix, Grand Voyer, mais il existait certainement longtemps avant cette époque.

Le chemin de la PINIÈRE, qui part aussi du fleuve, se trouve la limite de la baronnie, est parallèle au chemin de la Côte-Noire, passe à la gare du Grand-Tronc, à Saint-Lambert, et se dirige vers la paroisse de Laprairie.

Le chemin du PETIT-SAINT-CHARLES, qui suit le ruisseau de ce nom, entre le chemin de la Côte-Noire et celui de la Pinière, tient son nom de celui du ruisseau appelé "Petit Charles."

Le chemin de GENTILLY part du Chemin de Chambly, au bout de la Commune ; il va jusqu'au ruisseau Saint-Antoine, et là fait une courbe, et le suit pour se terminer à environ deux milles plus loin, dans les limites de la paroisse.

D'après des informations assez positives, il est constaté que le chemin de Gentilly n'a pas toujours existé au lieu où il se trouve aujourd'hui ; il aurait été ouvert d'abord, depuis le Chemin de Chambly, dans la direction actuelle, et au bout de la Commune, sur une longueur de huit arpents, et de là aurait tourné vers le sud, en biaisant à travers les terres qui se trouvent entre le Chemin de Chambly et le ruisseau Saint-Antoine et dont plusieurs se trouvaient ainsi coupées en deux parties ; ce chemin se trouvait à passer près de la maison Donnelly aujourd'hui ; il fut mis à la place où il est actuellement le 31 octobre 1796, suivant le procès-verbal de René-Amable de Boucherville " pour l'ouverture d'un " chemin de devanture au nord-est du Ruisseau Saint-Antoine à la demande de Frs. Laliberté, Nicolas Pate-naude, François Lemais, Joseph Besset, Louis Benoist, " Louis Dumay, Frs. Vincent, Frs. Varry, Toussaint " Benoist, Charles Lecler et Joseph Préfontaine. Le chemin " suivra le ruisseau Saint-Antoine et la terre de St-Louis " Benoist." Nous n'avons ni la date de son ouverture, ni la source de son nom. Nous avons pu constater par l'acte d'aveu et dénombrement de 1723 que le baron possédait une métairie de 300 arpents dans cette concession à cette époque.

Le chemin du LAC et le chemin NEUF, qui tous deux partent du Chemin de Chambly, à environ un mille de distance l'un de l'autre, se dirigent à travers le fief Tremblay vers les concessions de Boucherville. Le chemin du LAC est le premier au bout des terres du fleuve. Le chemin NEUF n'a été ouvert que depuis 20 ou 25 ans.

RECENSEMENTS.

Nous donnons ici des extraits des recensements de 1844, et des quatre dernières décades ; dans ce tableau, il sera facile de voir les changements qui se sont opérés dans la paroisse depuis cette époque (1844).

RECENSEMENTS DE LONGUEUIL, 1844, 1851, 1861, 1871, 1881.

	1844 (1)		1851 (2)		1861 (3)			1871 (4)			1881		
	Paroisse de Longueuil.		Paroisse (1).	Village.	Paroisse.	Village.	Saint- Lambert.	Paroisse.	Village.	Saint- Lambert.	Paroisse.	Ville.	Saint- Lambert.
Maisons habitées.....	475		154	374	146	344	68	135	373	54	165	423	37
do en construction.....	4		17	2	5	21	13	30	31	81	26
do non habitées.....	16		2	1	1	6
Familles.....		224	492	143	514	86	152	464	63	194	107	62
Population.....	3573		1496	3021	1621	2753	431	881	2383	327	997	2355	362
Hommes.....	1770		716	1520	577	1376	298	426	972	159	513	1128	169
Femmes.....	1783		780	1501	472	1440	332	455	1111	168	484	1227	193
Hommes mariés.....	563		211	423	135	322	119	124	331	55	170	406	56
Femmes mariées.....	575		207	431	133	358	98	121	331	55	170	408	56
Garçons.....	1221		496	1049	422	1023	171	242	613	103	329	687	111
Filles.....	1153		513	1021	318	1023	138	315	698	103	303	733	100
Veufs.....		9	48	20	31	8	10	28	1	11	35	2
Veuves.....		42	49	21	59	6	16	82	10	11	86	7
Canadiens-Français.....	3322		1357	2854	1006	2718	345	851	1971	179	862	2101	92
Anglais.....	31		19	7	2	3	23	18	83	92	13	115	119
Irlandais.....	65		36	68	11	31	43	6	31	34	50	85	66
Ecosais.....	41		16	9	7	1	15	12	40	22	27	18	12
Autres nations.....	114		68	83	79	9	5	13
Catholiques.....	3312		1400	2947	980	2712	325	860	2002	205	911	2160	119
Anglicans.....	65		78	53	36	29	143	103
Autres dénominations.....	56		18	21	21	37	45	16	45	85	57	52	110

(1) A cette époque, la paroisse comprenait la municipalité de Saint-Lambert, qui n'était pas encore érigée.

(2) Il a du y avoir erreur au recensement officiel de cette année; car nous croyons que les montants appartenant au village ont été portés à la paroisse, et vice-versa; nous avons en conséquence rectifié.

RECENSEMENTS DE LONGUEUIL, 1844, 1851, 1861, 1871, 1881—*Suite.*

	1844	1851		1861			1871			1881		
	Paroisse.	Paroisse.	Village.	Paroisse.	Village.	Saint-Lambert.	Paroisse.	Village.	Saint-Lambert.	Paroisse.	Ville.	Saint-Lambert.
Eglises.....	2	2	2	1	2	1
Collèges.....	1	1	(7) 2
Maisons d'écoles.....	7	(5) 2	(6) 1	5	(8) 1
Garçons allant à l'école.....	85	210	95	214	47
Filles do do.....	95	131	75	169	26
Terres, arpentés possédés.....
do en culture.....
Blé, minots.....	28705	1124	1897	86	87	1671	98	224	951	44
Orge.....	1436	21	8000	719	1992	1255	117	415	1937
Avoine.....	72694	8230	37438	3895	6462	28816	5533	2325	57551	4033	2678
Pois.....	9937	323	6659	505	1343	4156	411	463	9586	503	567
Sarasin.....	2316	513	76	926	211	278	1462	151	35
Blé d'Inde.....	1589	114	418	35	73	696	176	89	1903	408	102
Patates.....	2256	2166	8889	1701	2405	8059	2355	1511	23816	3505	1119
Chevaux.....	2437	122	648	208	160
Bêtes à cornes.....	2782	153	819	145	256
Cochons.....	1808	86	985	118	77
Moutons.....	3237	99	785	19	82

(3) La diminution dans les chiffres de 1861 comparés avec ceux de 1851, est due à la division de la paroisse de Saint-Hubert en 1860, et qui prit près de la moitié de la paroisse de Longueuil.

(4) La diminution dans la population de 1871 dépend du départ du *Grand-Tronc* du village de Longueuil.

(5) L'école des garçons et le couvent.

(6) Le couvent.

(7) Le collège et le couvent.

(8) L'école anglaise sous les syndics protestants.

ESTIMATION DU COMTÉ DE CHAMBLY.

Nous croyons devoir donner l'estimation des différentes municipalités qui composent la paroisse de Longueuil, et celle de toutes les municipalités du comté de Chambly, telle que portée aux divers rôles d'évaluation déposés au bureau du conseil de comté pour l'année 1888.

MUNICIPALITÉS	Valeur imposable	Valeur non imposable	Valeur totale	Grand total imposable et non imposable
Ville de Longueuil	609,592	193,050	802,642	
Paroisse de Longueuil. . .	823,775	9,700	833,475	
Saint-Lambert	232,771	(1)	232,771	
Total de Longueuil	1,666,138	202,750	1,868,888	1,868,888
Paroisse de Chambly	556,767	(1)		
Village du Bassin do	168,500	(do)		
Village du Canton do	208,750	(do)		
Total de Chambly	934,017	934,017	934,017
Village de Boucherville..	127,147	81,000	208,147	
Paroisse de do	685,680	5,900	691,580	
Total de Boucherville..	812,827	86,900	899,728	899,728
Paroisse de Saint-Hubert	769,800	51,500	821,300	821,300
do de Saint-Bruno.	430,837	22,100	461,937	461,937
do de Saint-Basile.	354,020	18,320	372,320	372,320
Valeur totale du comté.	\$5,358,189

(1) Les rôles d'évaluation de ces municipalités ne comportent pas l'évaluation des propriétés non imposables.

CHAPITRE XXIII

(1668-1889)

MUNICIPALITÉ DE SAINT-LAMBERT.—ILE SAINTE-HÉLÈNE.

SOMMAIRE—Fondation de Saint-Lambert—Fort et première chapelle à Saint-Lambert—Chemins de fer—Le grand quai—Erection en municipalité (1857) et commission d'écoles—Fondation et construction d'une église catholique—Le pont Victoria, sa construction, son coût, et son inauguration par le prince de Galles—Traverse par bateaux à vapeur entre Saint-Lambert et Montréal—Trains *suburbains*—Limites actuelles de la municipalité—Syndies d'écoles catholiques—Églises protestantes—Démarches pour l'érection d'une église catholique à Saint-Lambert—L'île SAINTE-HÉLÈNE, origine de son nom, et transactions à son sujet—Jardins de l'île Sainte-Hélène—Belle conduite de Lévis sur l'île Sainte-Hélène.

FONDATION DE SAINT-LAMBERT.

Quoique la côte Saint-Lambert ait toujours appartenu à la paroisse de Longueuil, et y appartienne encore, elle s'est formée en municipalité séparée depuis au-delà de trente ans. Comme il s'y est déroulé plusieurs événements historiques qui méritent d'être mentionnés, nous avons cru devoir en faire un chapitre spécial.

Le nom de Saint-Lambert, donné à la rive sud du fleuve Saint-Laurent, vis-à-vis Montréal, a existé dès le commen-

cement de la colonisation de cette partie du pays ; mais nous n'avons pu en trouver l'origine.

Voici comment s'exprime M. J. Viger à ce sujet (1)

“ En face de la ville de Montréal, du côté sud du fleuve
 “ Saint-Laurent, est la seigneurie de la *Prairie de la Mag-*
 “ *delaine*, s'étendant de la ligne S. O. de la *Baronnie de*
 “ *Longueuil*, à la ligne N. E. de la seigneurie du *Sault*
 “ *Saint-Louis*, en remontant le fleuve. La concession ou
 “ plutôt la *donation* que M. François de Lauzon fit du fief
 “ de la *Prairie* aux RR. PP. Jésuites, est du 1er avril 1647.
 “ Ce fief, qui a deux lieues de front, se compose de deux
 “ localités dénommées de tout temps, la *Prairie de Saint-*
 “ *Lambert*, ou *Mouille-Pied*, dans sa partie adjoignant Lon-
 “ gueuil, et la *Prairie de la Magdelaine*, dans sa partie
 “ supérieure ; c'est une parcelle de la ci-devant seigneurie
 “ de la *Citière* de 1635 (2).” Ceci prouve bien l'ancienneté,
 mais non la source du nom de Saint-Lambert.

Par un arrêt du roi de France du 3 mars 1722, il y eut quarante-cinq arpents de front sur le fleuve Saint-Laurent, de la seigneurie de La Prairie, et contigus à la ligne de division d'avec la baronnie de Longueuil, qui furent unis à la paroisse de Longueuil, de sorte que celle-ci, (la paroisse de Longueuil), se trouve à contenir en front sur le fleuve Saint-Laurent, tout le fief Tremblay, toute la baronnie de

(1) Dans une petite brochure publiée en 1857, et intitulée : “ *Souvenirs historiques sur la Seigneurie de La Prairie*,” page 1.

(2) “ M. François de Lauzon avait eu en janvier 1635, de MM. de la *Compagnie de la Nouvelle-France*, ou des *Cent Associés*, la concession en seigneurie de “ plus de 60 lieues de pays,” commençant à la rivière *Saint-François* sur “ le lac Saint-Pierre, et s'étendant *au-dessus du Sault Saint-Louis*, en montant “ *le fleuve Saint Laurent*.”

“ M. de Lauzon, qui avait donné le nom de *La Citière* à son immense seigneurie, en détacha deux lieues en 1647 au profit des RR. PP. Jésuites, sous le “ nom de fief ou seigneurie de la *Prairie de la Magdelaine*.”

“ Voir tome I des “ *Questions seigneuriales*,” aux pages 84, 87 des “ observations de Sir L. H. LAFONTAINE, BT., juge en chef.” (J. Viger).

Longueuil, plus quarante-cinq arpents de la seigneurie de la Prairie, d'une partie qui portait le nom de Saint-Lambert ; c'est cette même partie, unie à Longueuil, qui s'appelle ainsi *Mouille-Pied*.

On appelle aujourd'hui Saint-Lambert, toute la partie de la côte du fleuve à partir du chemin de montée qui conduit à la *Côte-Noire*, jusqu'à la petite rivière *Saint-Jacques*, dans la paroisse de Laprairie.

Au milieu du fleuve Saint-Laurent, vis-à-vis Saint-Lambert et Longueuil, sont placés plusieurs petits îlots, voisins de l'île Sainte-Hélène ; tous appartiennent à la baronnie de Longueuil.

Le plus considérable de ces îlots par sa longueur (une dizaine d'arpents), et par son élévation, a porté de tout temps le nom de *l'île-à-la-Pierre* ; ce nom était dû aux carrières, que les habitants de Ville-Marie y exploitèrent pendant plusieurs années au commencement de la colonie. Le Père Charlevoix, sur l'une de ses cartes topographiques, l'appelait l'île-St-Pierre ; l'un des propriétaires modernes de cette île lui a substitué son propre nom, et l'a appelée *Moffatt's Island* ; ces deux derniers noms n'ont pas prévalu, quoique quelques cartes anglaises lui donnent encore le nom d'île Moffatt.

L'île-à-la-Pierre appartient aujourd'hui à la compagnie du chemin de fer du *Grand-Tronc* ; elle avait avant appartenu à M. Geo. Moffatt et au chemin de fer *Montréal et Champlain*. (1)

“ Quand la paix fut conclue avec les Iroquois, (2) en 1666, par la glorieuse expédition du marquis de Tracy, les Jésuites,

(1) L'émouvant épisode du martyr de M. Guillaume Vignal, qui eut lieu aux premiers temps de la colonie, et qui eut cet îlot pour théâtre, a été raconté au long au chapitre III de ce volume.

(2) J. Viger. Voir aussi l'*annuaire Ville-Marie* (histoire de Laprairie).

malgré le peu de confiance que pouvait inspirer une parole de Sauvages, jusque là renommés par leurs fourberies, se mirent à l'œuvre pour le défrichement de cette belle côte de Saint-Lambert qui avait été sanctifiée par le sang des martyrs.

“ Les extraits suivants d'un manuscrit inédit de l'époque, fixent la date précise des premières concessions de la seigneurie de la Prairie par le R. P. FR. JOS. LE MERCIER, supérieur des Jésuites.”

“ 1668. AVRIL 21.—“ Nous allons nous embarquer (à Québec) pour monter là-haut, le P. DABLON, Caron, Charles Panie et moy pour la Prairie de la Magdel. pour y conclure toutes les affaires de manière d'y donner les concessions.”

“ MAY LE 26.—“ Nous voilà de retour de notre voyage de Montréal. Tout commence bien à la Prairie de la Magdel.; il y a plus de 40 concessions données. (1)”

Le service régulier des missionnaires dans ce lieu paraît remonter jusqu'à 1670 ; (2) les plus anciens registres gardés, jusqu'à nos jours, datent de cette époque.

Saint-Lambert dut avoir sa part de concessions faites par les Jésuites en même temps que Laprairie, et dut aussi se peupler très rapidement.

CHAPELLE ET FORT DE SAINT-LAMBERT.

Aux premiers jours de Saint-Lambert se rattache un souvenir très édifiant pour ses premiers colons, et qui est d'un tout autre genre que celui de l'île-à-la-Pierre ; il n'en mérite pas moins d'être perpétué, si l'on s'imagine avec vraisemblance qu'une partie des colons de Longueuil y prit une part active.

(1) Journal des Jésuites (M. S. de 1645 à 1668, tenu par le Supérieur à Québec (J. Viger).

(2) Sous les PP. PIERRE RAFFAËL et JACQUES FREMIN.

Nous citons de la même brochure. (Page 11).

“ Le premier édifice qui servit au culte religieux des premiers colons de la Prairie de la Magdelaine était dans la demeure même des missionnaires.

“ Elle ne satisfaisait pas cependant à tous les besoins, et elle était surtout trop éloignée pour ceux des habitants qui s'étaient établis dès le principe sur la *Côte ou Prairie Saint-Lambert*.

“ À cette époque, on avait encore à redouter les incursions fréquentes des Iroquois, ces ennemis constants et féroces de la colonie, et il était imprudent de s'exposer seul loin des lieux habités. C'était même l'usage de grouper les maisons dans un même lieu, pour pouvoir plus facilement se porter mutuellement secours en cas de danger.

“ Ceux de la côte Saint-Lambert au nombre de *quatorze*, avaient suivi cette règle de conduite, et ils entourèrent avec des pieux le terrain sur lequel ils s'étaient bâtis ; il porta longtemps le nom de FORT SAINT-LAMBERT, et on en voit encore quelques ruines (1850). (1)

“ Réunis ainsi pour se protéger mutuellement, ils sentirent le besoin de mettre en même temps leur entreprise sous la sauve-garde de la religion. S'ils étaient privés de la consolation d'être près de l'église, et d'assister régulièrement aux exercices religieux, ils voulurent y suppléer autant que possible par l'érection d'une petite CHAPELLE. (2)

“ On conserve encore la pièce authentique de donation du terrain et du petit édifice, faite pour cet objet par un habitant de cette côte, le 22 septembre 1675.

(1) Sur la terre de veuve Raphaël Perras (Marie-Anne Racine.)

(2) Nous trouvons au sujet de ce fort dans la *Collection de manuscrits et documents*, publiés par le gouvernement de Québec, qu'après l'arrivée de l'expédition de la rivière à la Famine, en 1688, le narrateur s'exprime ainsi : “ Etant arrivés à Montréal, les troupes furent envoyés dans les quartiers d'hiver, une partie occupée à travailler à l'enceinte de la ville : et moy envoyé à la Prairie de la Magdelaine et Saint-Lambert, y fit faire deux forts, un autre au Sault pour les sauvages où l'on y mit garnison, etc.”

“ De parcelles faits n'auraient jamais dû tomber dans l'oubli. Ils caractérisent une époque, et les hommes qui lui appartiennent, en révélant leurs nobles et pieux sentiments.

“ Nous lisons dans cet acte, que :

“ PIERRE PERRA et DENISE LEMAISTRE, sa femme (1),
 “ tous deux habitants de la Prairie de la Magdelaine d'un
 “ mutuel accord et consentement, portés par un mouvement
 “ de piété, ont, en présence des témoins soussignés, donné
 “ et donnent par les présentes à la SAINTE-VIERGE-MARIE,
 “ NOTRE MÈRE, purement et simplement et irrévocablement,
 “ *un logis de pieux en coulice couvert de paille*, situé sur
 “ leur habitation, à la CÔTE ST-LAMBERT, avec l'emplace-
 “ ment du dit logis conjointement *une perche de terre tout*
 “ *autour et un chemin tel qu'il sera jugé et marqué*, pour
 “ icelui logis, emplacement, circuit et chemin être employé
 “ à perpétuité au service de la Sainte-Vierge, et icelui *logis*
 “ *être fait église* dédiée à son nom. Duquel logis, emplace-
 “ ment, circuit et chemin les dits donateurs se démettent
 “ entièrement, sans qu'eux, leurs hoirs, ni autres quelcon-
 “ ques puissent y prétendre ni révoquer la présente dona-
 “ tion.”

Cette église, quoique en dehors des limites de la paroisse de Longueuil, ne s'en trouvait éloignée que de vingt à trente arpents ; il est probable qu'à cette époque plusieurs habitants de Longueuil furent desservis par les missionnaires attachés à cette chapelle.

Il paraît que cette chapelle n'était pas d'abord dans l'enceinte de pieux qui formait le fort *Saint-Lambert*. Un

(1) Voici ce que devinrent les généreux et pieux donateurs de cette chapelle et de son emplacement ; Pierre Perras mourut le 15 avril 1684, et fut inhumé à La Prairie le 16. Denise Lemaistre, sa veuve, épousa en secondes noces, le 9 octobre de la même année, François Caël, habitant de la même côte. Elle devint veuve une seconde fois, le 18 novembre 1687 ; elle fut tuée par les Iroquois le 29 octobre 1691, et fut inhumée à La Prairie, le 30. (Registres de La Prairie).

papier gardé dans les archives, dit que le 8 novembre 1691, le nommé Hyérome Charpentier s'engagea pour la somme de cinquante francs, et un quart de sel, à la démolir et à la transporter dans le fort *Saint-Lambert*; ce qui fut exécuté; car la note des divers acomptes qui furent payés cet automne-là et pendant l'hiver de 1692, existe encore (1)

Nous continuons à citer M. Viger sur cette même église.

“ Nous empruntons ce qui suit à un écrit de MGR. DE LAVAL, de 1683, sur les curés et missions du diocèse de Québec.”

“ Les Pères Jésuites, qui ont un village de Sauvages au
 “ *Sault St-Louis*, desservent la *Prairie de la Magdelaine*,
 “ et la *Coste St-Lambert*, qui contiennent deux lieues
 “ d'étendue le long du fleuve, coste sud, vis-à-vis Mont-
 “ Réal, et s'étendent une demie lieue dans les terres; il y
 “ a 40 familles et 210 âmes; il y a une chapelle dans la
 “ maison des R. P. Jésuites, et une autre dans la *Coste St-*
 “ *Lambert*, qui a 25 *pieds de long et 20 pieds de large*,
 “ *sans presbytère.*”

“ Il y eut confirmation dans cette chapelle en 1692, par
 “ MGR. DE ST-VALIER.

“ En 1700, il est encore fait mention du mariage de
Clément Lériger dit autrement *Laplante*, officier de marine,
 avec Marie Roy, célébré le 8 septembre, avec les dispenses
 de bans, dans cette chapelle; puis peu à peu, on en perd les
 traces, dans les registres de la cure. L'édifice lui-même dis-
 paraît bientôt de ce lieu béni, et il en reste à peine aujour-
 d'hui un souvenir.”

Nous voyons au reste par un écrit de M. le G. V. DE BELMONT, du 27 décembre 1705, que la chapelle de Saint-Lambert était déjà tombée en ruine.

(1) Cette chapelle était dédiée à la Très-Sainte-Vierge, sous le vocable de son *Immaculée Conception*; ce qui prouve que dès lors la croyance à ce singulier et incomparable privilège de la Sainte Mère de Dieu existait chez les fidèles du Canada.

Il ordonna par cet écrit au Sr. Pierre Roy, habitant de la côte Saint-Lambert, et marguillier de la chapelle de la Conception dans la dite côte : “ que *les ornements, linges et meubles* dans la dite chapelle seront remis au curé de la Prairie, pour être par lui rendus à la dite chapelle de Saint-Lambert, *lorsqu'elle sera rebâtie.*”

“ M. J. Gaschier, curé, dit dans un autre écrit du 27 août 1708 avoir reçu *les dits ornements, etc.*, avec 12 francs : “ et que la cloche alors dans le clocher de La Prairie appartient à la chapelle de Saint-Lambert.”

M. Viger dit que c'est la dernière information qu'il ait eue sur cette chapelle (1850).

FÊTE A SAINT-LAMBERT.

Le respect pour les glorieuses traditions de nos ancêtres inspirèrent à M. T. GRAVEL, l'un des derniers curés de Laprairie, la bonne pensée de faire des recherches sur l'ancien site de la *chapelle de Saint-Lambert* ; nous sommes heureux de pouvoir dire que ses efforts ont été couronnés d'un plein succès.

La terre sur laquelle s'élevait le *pieux monument* dédié à la Sainte-Vierge, sous le vocable de son *Immaculée Conception*, est maintenant la propriété de dame veuve RAPHAEL PERRAS. (1)

“ Déjà une belle CROIX, dit M. Viger, due à la générosité des citoyens des environs, indique depuis trois ans, au regard des passants, le local jadis occupé par le si modeste *logis de pieux en coulice de 25 pieds sur 20, couvert de paille*, qui servit pendant près de trente ans aux exercices du culte divin ; cette croix a été plantée et bénie par M.

(1) C'est aujourd'hui la propriété de son fils, François-Xavier Perras. Nous sommes informés que ce citoyen n'a pas d'enfants, et qu'il élève un garçon à qui il a donné son nom de Perras en même temps que sa propriété, afin que celle-ci ne change pas de nom.

Gravel, le 22 octobre 1854, et Mgr de Montréal a bien voulu y attacher des indulgences en faveur de tous ceux qui, de près ou de loin, la salueront avec respect.

“ Honneur ! . . . trois fois honneur au respectable curé, et à tels de ses paroissiens qui ont ainsi fait revivre un précieux souvenir de la foi et de la piété des pionniers de la colonisation dans notre *beau Canada* !

“ C'est un bel exemple à suivre pour ceux qui ont à immortaliser de semblables souvenirs. (25 mai 1857, J. Viger.)

ÉTABLISSEMENT DE CHEMINS DE FER—LE GRAND QUAI.

La côte Saint-Lambert continua à se défricher et à se peupler dans toute son étendue. Saint-Lambert devint bien vite une belle et riche campagne comme on peut encore le voir aujourd'hui ; il en fut ainsi jusqu'au milieu de ce siècle, alors qu'une ère nouvelle de prospérité commença pour une partie de cette côte.

Cette prospérité prit naissance là comme en plusieurs autres endroits de cette province par l'établissement des chemins de fer.

La compagnie du *Montréal et Champlain*, qui avait eu son terminus au village de Laprairie jusqu'en 1852, décida alors de venir aboutir à Saint-Lambert ; elle y fit ériger en conséquence plusieurs grandes constructions pour servir d'ateliers, de gares, de remises pour fret, etc. ; on construisait en même temps le grand quai de Saint-Lambert qui est, dit-on, une des causes efficientes des inondations périodiques qui nous submergent chaque printemps ; ce quai célèbre couvrait au moyens de piliers et d'arcades toute la distance de la côte Saint-Lambert à l'île-à-la-Pierre, et s'étendait même considérablement au-delà de l'île à-la-Pierre. (1)

(1) Soit une longueur d'environ 1600 pieds entre la côte et l'île à-la-Pierre, et environ 1050 pieds au large de l'île qui a 450 pieds de largeur, soit une largeur totale d'environ 3,100 pieds.

Ces travaux avaient été commencés en 1850, et furent exécutés par deux de nos concitoyens, Siméon Bonneville et Jacques Normand, fils. (1)

La compagnie du chemin de fer fit construire plusieurs maisons pour loger ses employés, et établit une traverse par bateaux à vapeur entre Saint-Lambert et Montréal, pour le service du chemin de fer (passagers et fret) ; ces bateaux s'appelaient : "*Iron Duke*" et "*Prince Albert*."

ÉRECTION DE SAINT-LAMBERT EN MUNICIPALITÉ.

Ces communications faciles et l'exécution de ces travaux furent d'un grand avantage pour la localité ; le travail y amena une population considérable, qui transforma bientôt cette campagne jadis si tranquille en un petit village plein d'activité.

Enchantés de ce rapide développement, et ne voulant pas perdre l'occasion favorable de continuer cette ère de prospérité matérielle, des citoyens de la localité crurent qu'il leur serait plus avantageux de se former en municipalité séparée, afin de terminer les améliorations spéciales qu'exigeaient les besoins de leur hameau.

Des démarches furent faites, les procédés nécessaires accomplis, et une demande adressée à la Législature ; l'incorporation fut accordée dans l'année 1857, et devint en force le 2 juillet de la même année. (2)

Cet acte d'incorporation est bien court et précis ; il ne donne aucuns pouvoirs spéciaux, et ressemble aux autres actes d'incorporation des villages. Cependant la deuxième section sort de la coutume générale ; elle se lit comme suit :

(1) Ces deux citoyens faisaient partie de la société " Jacques Normand, père et fils, et S. Bonneville " ; ils construisirent plusieurs quais à Montréal, plusieurs piliers du pont Victoria, et plusieurs ponts considérables dans la province, tels que le pont du Sault, de Sainte-Anne, de Batiscan et autres.

(2) 20 Vict., chap. CXXXII, sanctionné le 10 juin 1857.

Sec. II.— . . . “ et les conseillers municipaux seront aussi commissaires d'école, ayant et exerçant tous les pouvoirs et autorité de commissaires d'école, en vertu des lois des écoles en force en Bas-Canada.”

Pour atteindre le but proposé par la loi, il fallait élire des conseillers ; voici comment se fit la première élection :

“ Assemblée publique des électeurs de la municipalité de Saint-Lambert, dans une des salles du dépôt (*waiting-room*), le 11 juillet 1857.

“ Les messieurs suivants ont été nommés conseillers pour la dite municipalité.

“ John Dudsworth, Robert Cross, Peter Morris, Louis David, Noël Marcille, Pierre Bétournay, et Louis Bétournay.” (Rég. de Laprairie).

La première assemblée fut tenue dans la salle du dépôt, lundi, le 13 juillet 1857.

Tous les conseillers étaient présents :

Adélar J. Boucher fut nommé secrétaire-trésorier, et Louis Bétournay (1), élu maire.

L'acte d'incorporation de 1857 contenait quelques erreurs dans la désignation des limites de la municipalité ; on s'était servi du mot “ seigneurie ” au lieu du mot “ paroisse ” ; on fut forcé de demander un amendement à cette loi en 1859. (2)

La municipalité ainsi formée se composait principalement de propriétés agricoles, et plus ou moins éloignées du centre, ou du village qui se formait.

L'incorporation avait été principalement demandée et accordée pour le village. Les cultivateurs, voyant qu'ils jouiraient peu ou point des améliorations qui se feraient dans le village, et qu'ils seraient quant même contraints de contribuer au coût de ces améliorations, commencèrent à s'agiter, et à se plaindre d'un semblable état de choses. Une

(1) Plus tard juge à Winnipeg, Manitoba.

(2) 22 Vict. chap. LXXVIII, sanctionné le 7 août 1859.

partie des contribuables se décidèrent de sortir du village de Saint-Lambert, et de s'annexer à la municipalité de la paroisse de Longueuil (d'où ils étaient d'abord sortis.) On adopta la procédure voulue, et un amendement à l'acte d'incorporation pour en changer les limites, fut bientôt obtenu. Ce second amendement fut adopté par la Législature en 1862. (1)

Dès son érection, la municipalité de Saint-Lambert se mit à l'œuvre en exécutant quelques travaux d'amélioration, et par l'établissement de deux maisons d'école, l'une pour les catholiques, et l'autre pour les protestants. (2)

La population s'accrut sensiblement, et l'on en vint à désirer ardemment la construction d'une église catholique pour l'usage des fidèles de cette croyance.

TENTATIVES POUR CONSTRUIRE UNE ÉGLISE CATHOLIQUE.

En 1856, des démarches furent faites auprès de Mgr. Bourget, pour obtenir la permission d'ériger une chapelle, qui serait une succursale de l'église de Longueuil.

Cette demande fut accordée par Mgr. l'évêque qui exigea qu'un terrain de pas moins de six arpents de terre fût donné pour y bâtir la chapelle.

Le terrain exigé fut fourni, moitié par M. Pierre Bétournay, et moitié par M. Geo. Philipps, vers le milieu de leur terre respective, et situé entre le fleuve Saint-Laurent et le chemin de la Pinière; chacun donnait un arpent de front sur trois de profondeur.

Nous croyons aussi que M. Noël Marcille aurait souscrit une certaine somme, ainsi que M. Pierre Bétournay, en sus du terrain fourni pour mener cette louable entreprise à bonne fin.

(1) 25 Vict, chap. XLIX, sanctionné le 9 juin 1862.

(2) La municipalité, en 1888, était estimée sur le rôle d'évaluation à la somme de \$232,771.

Au printemps suivant (1857), les travaux furent commencés : une fondation en pierre fut faite, et les pans des murs en briques étaient élevés à la hauteur des fenêtres, et même au delà à plusieurs endroits, lorsqu'eût lieu la bénédiction de la première pierre de cette chapelle qui devait avoir quarante pieds de largeur sur soixante de longueur.

C'est le 25 mai 1857 que la bénédiction fut faite par Mgr. Taché. La population de la localité s'était efforcée de faire la cérémonie avec grande pompe ; un corps de musique (1) y assistait, et accompagnait une compagnie des volontaires de Montréal qui avait été retenue exprès pour cette circonstance.

Mais peu de temps après cette brillante fête, pour des raisons inconnues, probablement par manque de ressources pécuniaires, les travaux furent suspendus, et finalement abandonnés. Nous avons tout lieu de croire que la cause principale de cet insuccès était dû au choix du site qui ne convenait à personne ; car on s'était complètement éloigné du centre du village, et on avait par là même rendu difficile l'accès à la plupart des personnes qui devaient fréquenter cette église.

LE PONT VICTORIA.

Saint-Lambert n'en continua pas moins à progresser matériellement ; car le Grand Tronc avait déjà commencé depuis quelques années cette gigantesque entreprise, considérée encore aujourd'hui comme la huitième merveille du monde ; nous voulons parler du fameux PONT VICTORIA, source constante et continue de prospérité pour Saint-Lambert, par les communications faciles qu'il maintient entre cette localité et Montréal.

Quelques détails sur cette œuvre colossale, en partie située dans Saint-Lambert, trouvent naturellement ici leur place.

(1) Celui du village de Longueuil.

La première pierre du pilier N^o 1 fut posée le 20 juillet 1854.

Le premier train de passagers a passé sur le pont le 17 décembre 1859.

La longueur totale du pont est de 9184 pieds.

Il y a 25 arches ou travées, dont 24 de 242 pieds, et une, celle du milieu, de 330 pieds.

La hauteur moyenne de la surface de l'eau à aller au-dessous du tube du milieu est de 60 pieds.

La hauteur du fond de la rivière à aller au-dessus du tube du centre est de 108 pieds.

La plus grande profondeur de l'eau est de 22 pieds.

La rapidité ordinaire du courant est de 7 milles à l'heure.

Il y a 3,000,000 de pieds cubes de maçonnerie, et l'on se servit de 2,250,000 pieds cubes de bois de charpente pour les ouvrages temporaires.

Il fallut 141,000 verges cubes de glaise pour étancher les caissons, et 8,250 tonnes de fer pour la construction des tubes et 2,500,000 rivets.

La surface de la peinture pour une seule couche couvre une étendue de 30 acres, soit 120 acres pour les quatre couches qu'on y donna.

On employa à la construction durant l'été de 1858, depuis le milieu de mai jusqu'au milieu de novembre :

6 bateaux à vapeur, de 450 forces de chevaux	} 12,000
72 berges.....	

500 navigateurs (ou employés pour la navigation) ;

450 employés dans les carrières ;

2090 employés aux différents travaux, artisans ou autres

3040 hommes employés, 142 chevaux et 4 locomotives.

Il y a 22 piliers dont la base est de 22½ x 92 pieds, et la partie supérieure de 16 x 33 pieds.

Il y a deux piliers dont la base est de 30 x 92 pieds, et de 24 x 33 pieds à la partie supérieure.

La partie des piliers qui rencontre le courant du fleuve est inclinée et de forme angulaire, pour briser les glaces.

Les deux culées sont de 92 pieds par 290 dans leur profondeur, et de 34 par 242 pieds à la surface supérieure ; elles sont élevées de 36 pieds au-dessus du niveau de l'eau moyenne de l'été.

La maçonnerie est composée de pierres formant des rangs d'un pied et demi à trois pieds dix pouces, et leur poids est de six à dix-sept tonnes.

Les pierres des brise-glaces sont liées par des crampes en fer de 12 pouces par 5½.

Les tubes sont composés entièrement de fer battu sous forme de tôle ou fer à chaudière de ¼ à ¾ de pouce d'épaisseur.

Le pont se compose de 25 tubes, dont douze de double longueur ou couvrant deux travées ; ces tubes doubles sont placés au nombre de six de chaque côté, et partent de chaque extrémité du pont, allant se joindre au 25ème tube qui est celui du centre même. Ces tubes ont 16 pieds de largeur sur une hauteur moyenne de 19 pieds, dont 18 pieds aux extrémités et 22 pieds au centre.

Tous les travaux furent conduits sous la surintendance de James Hodges, ingénieur en chef pour les entrepreneurs, Sir Morton Peto, baronnet, Thomas Brassy et Edward Ladd Betts, avec le personnel suivant :

DÉPARTEMENT DES INGÉNIEURS.

James Hodges, agent et ingénieur en chef pour les entrepreneurs.

John Duncan, Charles Legge, et Olivier Gooding, assistants ingénieurs.

Alexandre G. Fowler, dessinateur, et surintendant-général.

Les sous-entrepreneurs étaient Benjamin Chaffey, John

O. Hodges, James Hadkinson, William Newcomb, Brown et Watson, et Jacques Normand, père. (1)

Il faut cependant ajouter les sous entrepreneurs suivants : Patrick White, pour la construction des approches solides ; Thomas Dillon, Louis Dronen, J. W. Wilstead et G. Thompson, pour la construction de la couverture des tubes.

M. J. Martineau pour la couverture en ferblanc, et Thomas Fennel, pour l'enlèvement des caissons.

(1) Nous avons déjà vu que M. Normand avait formé une société se composant de lui-même, de son fils Jacques, et de M. Siméon Bonneville, à la mémoire de qui nous devons donner une courte biographie, vu qu'il était un de nos concitoyens. Voici ce que la *Minerve*, du 27 novembre 1876, disait au sujet de la mort de S. Bonneville :

“ La ville de Longueuil vient de faire une perte considérable. M. Bonneville, un de nos compatriotes les plus entreprenants, expirait vendredi dernier, (le 24 novembre 1876, âgé de 46 ans), après une maladie de quinze ans, soufferte avec une résignation vraiment chrétienne. Il a été inhumé à Longueuil mardi, le 28 novembre suivant.

“ Esquisser la vie de l'honoré défunt, serait faire l'histoire du *self made man*. En effet, M. Bonneville, laissé seul, à ses propres ressources, à l'âge de douze ans, parvint, à force d'énergie et d'intelligence, à se créer une position des plus enviables. M. Bonneville était né à Sainte-Marie de la Beauce, le 15 février 1830, et était le fils de Charles Bonneville et de Thérèse Morissette. Se trouvant abandonné à l'âge le plus tendre, il commença son avenir au service des MM. Price, du Saguenay, qui ne tardèrent pas à remarquer en lui toutes les qualités qui font l'homme d'affaires. Après plusieurs années passées à lutter contre toutes les misères de la vie du jeune homme pauvre, il vint à Montréal, où il ne tarda pas à entrer en société avec M. Normand, constructeur de quais. C'est par ces messieurs que la plupart de nos quais furent construits, ainsi que plusieurs piliers du pont Victoria.

“ Après s'être créé une position aisée, le regretté défunt alla demeurer à Longueuil, où il se voua aux intérêts de cette florissante ville. Il fut conseiller et occupa plusieurs autres charges honorables dans cette localité. Tous ceux qui ont connu M. Bonneville n'oublieront pas son urbanité et son dévouement à toutes les bonnes œuvres.

“ La ville de Longueuil perd en lui un homme ami du progrès, et surtout dévoué aux intérêts de cette belle localité.

“ A sa mort, il était un des directeurs de la compagnie de *Navigation de Longueuil*.

COUT DU PONT VICTORIA.

L'estimation du coût du pont, faite par M. Ross avec beaucoup de soin, examinée et modifiée par M. Stevenson, donnait :

1o. Pour les approches et culées.....	\$1,000,000
2o. Maçonnerie des piliers et culées.....	4,000,000
3o. Construction des tubes en fer.....	2,000,000
	<hr/>
Total.....	\$7,000,000

Cette somme fut réduite à \$6,000,000 ; mais subséquemment un bonus de \$300,000 fut accordé aux entrepreneurs pour compléter l'œuvre un an avant les délais accordés ; on arrive donc à une somme de \$6,300,000.

Sur les culées de chaque côté du fleuve, les entrées sont construites en maçonnerie de grosses pierres de 29 pieds trois pouces de hauteur ; elles se terminent par des colonnes de forme égyptienne ; elles sont surmontées de corniches qui s'avancent, et forment des linteaux sur lesquels on a gravé dans la pierre l'inscription suivante :

ERECTED A. D. MDCCCLIX

ROBERT STEVENSON AND ALEXANDER M. ROSS.

Et sur le linteau à l'autre bout de la culée, au-dessus de l'entrée du tube :

BUILT BY JAMES HODGES

FOR

SIR SAMUEL MORTON PETO, BART,

THOMAS BRASSEY, AND EDWARD LADD BETTS, *contractors*.

LE PONT MIS A ÉPREUVE.

Le 15 décembre 1859, les préparatifs pour l'épreuve finale des tubes étaient terminés ; un fil d'acier fut placé

dans toute la longueur du tube ; ce fil était fortement tendu au moyen de poulies avec des poids lourds ; il devait servir de base à la mesure de l'inflexion du tube qui devait être prise sur des bandes de carton placés à différents endroits dans le tube.

Pendant les deux jours que dura l'épreuve, personne ne fut admis par M. Hodges pour être témoin de l'épreuve, à part M. Keefer, député-commissaire des Travaux Publics du Canada, les ingénieurs de son personnel, M. Ross et deux ingénieurs d'Angleterre ; un ingénieur assistant était placé à chaque carton.

Un train de chars plate-forme de 520 pieds de long, d'une étendue de deux longueurs de tube, chargés presque à casser les chars, et que deux des plus fortes locomotives du Grand Tronc ne purent pousser dans le pont sans l'assistance d'une troisième, servit à l'essai du pont Victoria.

Lorsque le train couvrit le premier tube, l'inflexion de ce tube fut $\frac{7}{8}$ de pouce, et le tube adjoignant s'éleva de $\frac{3}{8}$ de pouce.

La charge, ayant alors été placée sur les deux tubes, l'inflexion devint uniforme pour les deux tubes, et donna une inflexion de $\frac{3}{4}$ de pouce au centre de chaque tube ; dès que le train fut passé, les deux tubes reprirent la même position qu'avant l'épreuve.

L'inflexion du tube du centre sous la même charge fut de $1\frac{7}{8}$ pouce ; l'inflexion cessa là aussi, dès que le train fut éloigné.

Ces résultats furent jugés très satisfaisants, et comme ne dépassant pas les limites des calculs donnés par la formule pour une charge semblable.

Rien ne donna une plus complète satisfaction à M. Hodges, sur la solidité des travaux, que la sévère épreuve à laquelle ils furent soumis.

INAUGURATION DU PONT VICTORIA PAR LE PRINCE DE GALLES

L'inauguration officielle du pont Victoria eut lieu le 25 août suivant (1860).

Le Prince de Galles vint en Canada expressément pour cette grande circonstance.

Le 25 août 1860, à neuf heures du matin, Son Altesse Royale, le Prince de Galles, descendait sous un superbe pavillon construit spécialement sur le quai Jacques-Cartier, à Montréal, et où il fut reçu par Son Honneur le Maire, (1) en costume officiel, et par les conseillers, magistrats, le clergé, et les chefs de toutes les sociétés en *régalia*.

Le Prince de Galles accepta l'adresse qui lui fut présentée, et y répondit par des remerciements.

La procession se forma longue et grande, précédée par un parti d'Indiens de Caughnawaga, dans leur costume primitif, et marcha vers le terrain de l'exposition industrielle, sur la rue Sainte-Catherine.

Le Prince arriva au palais de cristal vers onze heures de l'avant-midi, fit le tour des bâtisses, examinant quelques-unes des principales nouveautés ; l'exposition fut alors déclarée officiellement ouverte.

Immédiatement après, le Prince se rendit à la pointe-Saint-Charles pour faire l'inauguration officielle du pont Victoria ; cérémonie qui était l'occasion, sinon le but de tout son voyage.

Un soleil ardent avait remplacé le temps pluvieux de la veille et du matin. Dès que le convoi royal parut, une salve d'artillerie fut tirée de la grève au-dessous du pont ; l'île Sainte-Hélène et les vaisseaux de guerre dans le port répondirent, et l'on eut vraiment dit que l'on voulait démolir l'œuvre cyclopéenne qu'il s'agissait d'inaugurer.

Un immense *hourrah* accueillit le passage du Prince, embarqué dans une voiture richement ornée, que la compagnie

(1) C. S. Rodier.

du *Grand-Tronc* avait fait faire pour la circonstance ; les mouchoirs et les ombrelles s'agitèrent sur toute la ligne, et les vives clameurs, parties de la galerie, furent répétées par la foule qui se trouvait au dehors.

Le Prince et sa suite montèrent sur une vaste plate-forme, élevée au niveau de l'architrave, et là, l'honorable John Ross, président du Conseil Exécutif, ministre d'agriculture et président du bureau de direction de la compagnie du *Grand-Tronc*, présenta à Son Altesse Royale une magnifique adresse, à laquelle Son Altesse fit une réponse appropriée.

Aussitôt après cette réponse, M. Hodges, le constructeur du pont, présenta au Prince une élégante truelle en argent, et une médaille d'or commémorative de la circonstance, et S. A. R. posa elle-même la dernière pierre qui couronne la grande porte du pont.

Cette partie de la cérémonie se passa sous un arc de triomphe richement décoré, et sur lequel on lisait l'inscription : "*Finis coronat opus.*"

Le Prince et sa suite descendirent de l'estrade aussitôt après que la musique des carabiniers eut exécuté le *God save the Queen* ; ils prirent leur place dans les chars et se dirigèrent vers le centre du pont. Là, le prince inséra lui-même à coups de maillet, un rivet d'argent, le seul qui restait à poser.

De retour à la gare du chemin de fer, S. A. R. prit part à un déjeuner que lui offrait la compagnie du *Grand-Tronc* et qui réunissait plus de six cents convives ; après que les *toasts* d'usage à la reine et au prince Albert eurent été portés, son Excellence le gouverneur-général (1) proposa la santé du prince de Galles. Ce dernier y répondit en proposant le *toast* suivant : " À la santé du gouverneur-général, " à la prospérité du Canada, et au succès de la compagnie " du *Grand-Tronc.*"

(1) Sir Edmond Walker Head.

S. A. R. visita ensuite les ateliers de la compagnie, et reçut des ouvriers qui avaient travaillé à la construction du pont une adresse à laquelle il répondit, puis se retira au milieu des applaudissements et des acclamations des ouvriers, naturellement enthousiasmés de sa remarquable réponse.

Ainsi se trouva terminée de la manière la plus brillante, une entreprise, que l'on avait autrefois regardée comme impossible, et qui même il y a quelques années, semblait à d'excellents ingénieurs, présenter des difficultés presque insurmontables.

Le soir, il y eut illumination de la ville de Montréal et du port, avec feux d'artifice sur toute la longueur du pont Victoria.

Tel fut le dénouement des scènes qui signalèrent cette mémorable journée.

Les entrepreneurs avaient érigé à Saint-Lambert plusieurs grands ateliers qui avaient servi à la construction du pont Victoria; l'une de ces bâtisses fut vendue et transportée au village de Longueuil en 1860, et convertie en fonderie; une partie existe encore, et est incluse dans la fonderie de M. Ives, coin des rues Saint-Alexandre et Sainte-Elisabeth.

La construction du pont Victoria avait eu pour le village de Longueuil un effet désastreux; le même résultat arriva au village de Saint-Lambert par l'enlèvement de tous les ateliers, des gares, etc., qui y avaient été construits par la compagnie du "*Montréal et Champlain*."

BATEAUX A VAPEUR ENTRE SAINT-LAMBERT ET MONTRÉAL, ET LES TRAINS SUBURBAINS.

Le *Grand-Tronc* ne voulut pas d'abord dans les premières années qu'il fit usage du pont Victoria, donner la facilité de communication avec Montréal qu'exigeait la population

de Saint-Lambert. On fut forcé de continuer l'usage des bateaux à vapeur.

La traverse par l'*Iron Duke* fut continuée jusqu'au 8 août 1864.

L'année suivante (1865), le steamer *Eugénie* le remplaça ; en 1866, ce fut au tour de l'*Aurora*, puis du *Maid of Canada* qui traversa jusqu'à l'automne de 1869 ; en 1870, il n'y eut point de traverse.

Le *Maid of Canada* reprit la ligne en 1871, et la continua en 1872 et 1873 ; il quitta alors définitivement le service, et fut vendu.

En 1874, il n'y eut point de traverse.

La municipalité, pour encourager une traverse régulière, crut devoir l'aider en faisant faire les réparations nécessaires et indispensables au quai de l'île à-la-Pierre. Alors le *National* tenta l'aventure ; mais, désemparé par une avarie sérieuse, il céda sa place au *Lorne* ; le *National* reprit cependant sa place l'année suivante (1876).

Il fut remplacé en 1877 par le *Canada* (1), et enfin par le *Saint-Lambert* (2) pendant les saisons de 1878 et 1879 ; ce fut la dernière tentative faite pour tenir cette traverse ; tous les essais avaient donné un résultat ruineux pour les propriétaires, et avaient démontré d'une manière évidente qu'il était impossible de tenir là une traverse avec succès, même avec les conditions les plus économiques.

Dès lors Saint-Lambert n'eut plus d'autres moyens de communication avec Montréal que la ligne du *Grand-Tronc* par le pont Victoria.

L'accroissement rapide de la population à Saint-Lambert engagea la compagnie du *Grand-Tronc* à donner un train rapide dit "*Suburbain*," et qui offre plus de facilité que les trains ordinaires de la compagnie.

(1) Bonenfant, propriétaire.

(2) Louis Laurin, propriétaire.

ÉGLISE PROTESTANTE.

Si le pont Victoria a ralenti pendant quelque temps le développement matériel de Saint-Lambert, ce ne fut que pour une courte durée ; car la population d'origine anglaise et protestante devint bientôt suffisante pour être en état de se construire une église.

M. Wm. Brown, propriétaire de la terre qui longe le côté nord-est du chemin de *montée* de la *Pinière* (1), et dont une partie était divisée en lots à bâtir, offrit et donna un terrain de 56 pieds par 106, et suffisant pour l'objet proposé.

Le don de ce terrain fut considéré comme sa part de contribution à cette œuvre chrétienne ; ce terrain se trouve à environ huit arpents du fleuve.

Plusieurs personnes des plus influentes de la localité, entr'autres MM. Wm. Brown, W. H. Rosevear et quelques autres mirent toute leur influence et leur énergie à la construction de cette église ; leur persévérance à prélever des souscriptions volontaires leur permit de réaliser les fonds nécessaires pour conduire l'œuvre à bonne fin ; ils parvinrent à construire une église en briques, de style gothique ; ce temple protestant et méthodiste est surmonté d'un superbe petit clocher ; le tout a coûté plus de quatre mille piastres, et peut contenir environ cent cinquante personnes ; il a été ouvert au culte en 1866, et il existe encore aujourd'hui.

LIMITES ACTUELLES DE SAINT-LAMBERT.

Quelques cultivateurs de la municipalité avaient vu leurs terres séparées en deux parties par l'amendement à l'acte d'incorporation de 1862, et se trouvaient à payer des taxes dans les deux municipalités, celles de Saint-Lambert et de la paroisse de Longueuil.

(1) C'est la dernière terre de la baronnie de Longueuil sur le haut du fleuve.

Ennuyés de ce système coûteux, ils résolurent, en 1875, d'y obvier, en détachant la partie de leurs terres qui se trouvait dans la municipalité de Saint-Lambert pour l'unir à la municipalité de la paroisse de Longueuil ; ils en firent la demande à la Législature, qui la leur accorda. (1)

Après tous les changements survenus aux limites de cette municipalité, Saint-Lambert se trouve à avoir les limites suivantes, savoir : borné au nord-est par le chemin de *montée* de la Côte-Noire ; au sud-ouest par la terre de Pierre Bétournay ; au sud-est par le chemin de la Pinière et la terre d'Antoine Achim, et au nord-ouest par le fleuve Saint-Laurent. Cependant l'île à-la-Pierre fait partie de cette municipalité, et est sous la garde du conseil de Saint-Lambert, quoique aucun des actes cités précédemment en fasse mention.

Cette île est portée au rôle de perception du conseil municipal de Saint-Lambert pour la valeur de quinze cents piastres, y compris le quai. (2)

Nous constatons avec regret que le conseil de Saint-Lambert a abandonné son nom originaire d'île à-la-Pierre pour la désigner sous celui de Moffatt. Il serait désirable que le conseil de Saint-Lambert conservât le nom primitif de cette île, celui qui lui est donné dans l'histoire depuis plus de deux cents ans.

COMMISSION D'ÉCOLES CATHOLIQUES.

Nous avons déjà dit que le conseil de Saint-Lambert forme lui-même la commission scolaire ; comme les conseillers se trouvaient surtout depuis une douzaine d'années en majorité protestante, il s'en suivit des difficultés, qui engagèrent les catholiques à former une école dissidente,

(1) 38 Victoria, chap. LXIX, sanctionné le 23 février 1875 ; Statuts de Québec.

(2) Son numéro au cadastre d'enregistrement est 306.

et à avoir leurs syndics conformément à la loi ; ce qui fut fait en 1878. Si nous référons aux minutes de cette nouvelle commission scolaire, nous y lisons :

“ Assemblée générale des contribuables de la municipalité de Saint-Lambert, tenue dans la maison d'école, le 15 juin 1878.

“ Sur motion de Luc Champagne, secondé par Pierre Mailloux, “ RÉSOLU ” que vû le désaccord des catholiques et des protestants de la dite municipalité, il a été résolu ce qui suit : Que les catholiques de la dite municipalité de Saint-Lambert se réuniront et formeront un arrondissement scolaire et établiront une école catholique sous le nom d'école catholique dissidente de Saint-Lambert.

“ Sur motion du contribuable Joseph Bariteau, fils, et secondé par le contribuable F. X. Trudeau, “ Résolu ” que les MM. Pierre Bétournay, Pierre Mailloux et Noël Marcille soient nommés syndics de l'école catholique de l'arrondissement de Saint-Lambert, et que M. Pierre Bétournay soit aussi nommé président des dits syndics pour l'année 1878.”

Depuis cette époque, Saint-Lambert a continué de se maintenir avec deux commissions d'écoles de croyance différente.

NOUVELLE ÉGLISE PROTESTANTE.

La population d'origine anglaise devint bientôt assez considérable pour être en état de construire une seconde église protestante.

Dès 1883, plusieurs personnes influentes de cette croyance parvinrent à se procurer les moyens nécessaires pour arriver à ce résultat.

La pierre angulaire de l'église de Saint-Barnabé de Saint-Lambert fut posée le 8 novembre 1884, par le Rév. Wm. Bond, évêque de Montréal.

Étaient présents, à part le vénérable archidiacre Evans, le Rév. R. Lindsay, doyen rural ; le Rév. I. H. Newnham et le Rév. Wm. I. Dart, ministre de l'église.

Ce temple fut ouvert, dimanche, le 18 juillet 1886.

Le vénérable archidiacre Evans fit le sermon du matin, et le très Rév. doyen de Montréal (Wm. Carmichael) fit le sermon du soir.

L'église peut contenir environ 150 personnes ; elle a coûté quatre mille piastres, à part le terrain, et appartient au culte épiscopalien.

Les architectes furent MM. Nelson et Clift.

Les entrepreneurs en premier lieu furent MM. Leblanc & Cie, de Longueuil ; mais ils abandonnèrent le contrat qui fut donné à MM. Kelly et Beatty, de Saint-Lambert.

Cette église est en briques avec fondation en pierre ; elle a 48 pieds de front sur 58 de profondeur ; elle n'a aucun style distinctif ; elle est cependant bien finie, et très jolie à l'intérieur.

La construction de ce petit temple est due à un comité composé de MM. John Beatty, Jas. Bourne, D. O. Davies, J. W. Smith, J. P. Sadbury et W. H. Tapson, qui souscrivirent généreusement, et réussirent avec l'aide d'autres souscripteurs et le concours des dames de Saint-Lambert, qui toutes se dévouèrent à cette œuvre à la fois religieuse et patriotique.

EFFORTS DES CATHOLIQUES POUR AVOIR UNE ÉGLISE A SAINT-LAMBERT.

Si les catholiques de Saint-Lambert n'ont pas encore une église, il ne faut pas l'attribuer à leur indifférence ou à leur négligence ; loin de là.

Nous devons d'abord dire que leur besoin n'est pas aussi pressant que pour les protestants.

Les catholiques de Saint-Lambert appartiennent à la

paroisse de Longueuil, et l'église nouvelle de cette paroisse à laquelle ils ont contribué, est aussi la leur.

Cependant, dès 1857, ils avaient fait des efforts pour avoir une chapelle succursale de Longueuil.

En 1882, une requête fut envoyée à Mgr Fabre, lui demandant la même permission ; elle fut prise en considération par Monseigneur, qui leur fixa les conditions requises pour qu'ils obtinssent la permission demandée.

L'examen de ces conditions et le choix d'un site convenable pour y placer cette chapelle, tel fut le but de deux assemblées des citoyens ; comme chacun voulait arranger les choses à son goût, et placer la chapelle sur son terrain ou à sa porte, on ne put en venir à aucune entente, ni décision, et le tout tomba à l'eau.

Les principaux promoteurs de ces démarches avaient été MM. Mailloux, Lapierre, Noël Marcille et quelques autres personnes bien placées dans la municipalité.

Peu d'années après, en 1886, la population catholique se mit de nouveau en mouvement pour obtenir cette chapelle-succursale ; MM. Noël Marcille, R. Terroux, A. P. Giroux, P. Wickham, se mirent en marche et firent signer une requête, qui fut présentée à l'autorité ecclésiastique ; on y exposait toutes les difficultés que les catholiques de Saint-Lambert éprouvent à se rendre à l'église de Longueuil, surtout dans les temps des mauvais chemins d'hiver et du printemps, alors que les communications sont interceptées plus ou moins longtemps par la débâcle de la glace du fleuve. Vû qu'une maison était offerte par M. Noël Marcille, pour être convertie en chapelle, Mgr Fabre prit leur demande en considération, et crût devoir leur accorder un prêtre qui leur dirait chaque dimanche une basse messe ; pour en arriver à un résultat satisfaisant, il leur dit de voir M. Tassé, curé de Longueuil, pour s'entendre afin d'avoir un prêtre qui desservirait leur chapelle. M. Tassé trouva un prêtre à la retraite qui devait accepter, et pen-

sionner chez les Sœurs Grises à Longueuil. Mais les personnes de Saint-Lambert, autorisées à agir dans cette affaire, ne purent conclure aucun arrangement entre ce curé et les Sœurs Grises.

M. Tassé dût aller à l'archevêché, dire que l'arrangement proposé n'avait pas eu lieu, et qu'il ne pouvait rien faire de plus; mais que lui (Mgr. l'archevêque) pourrait leur envoyer un prêtre de l'archevêché ou tout autre qu'il jugerait à propos.

C'est ce qui eut lieu; la maison fut convertie en chapelle; des ornements furent achetés, et bientôt la chapelle fut pourvue de tout le nécessaire pour dire la messe.

Le dimanche, le 20 février, 1887, la messe fut dite pour la première fois dans cette chapelle provisoire à Saint-Lambert par M. l'abbé Larocque, de l'archevêché; la chapelle était encombrée de fidèles.

La population catholique était remplie de joie d'avoir pu atteindre son but; mais cette joie fut de courte durée; le quinze mai suivant, (1887), il lui fut annoncé qu'on leur disait la messe pour la dernière fois jusqu'à nouvel ordre.

Les citoyens de Saint-Lambert, tout en étant bien surpris et bien mécontents, ne perdirent pas courage, et présentèrent une requête à l'archevêque de Montréal, en juin 1887; ils demandèrent que toute la municipalité de Saint-Lambert fût détachée de la paroisse de Longueuil, et qu'une nouvelle paroisse religieuse fût établie à Saint-Lambert.

Il n'y a encore aucune réponse de donnée à cette pétition. Le principal obstacle à la réussite de cette affaire, c'est que la municipalité est trop petite, et ne contient pas assez d'habitants catholiques pour bâtir et entretenir une église, et faire vivre convenablement le prêtre qui leur serait assigné comme curé.

Espérons cependant que nos concitoyens de Saint-Lambert finiront par triompher, tout en faisant de bon gré la part de sacrifices que leur imposera ce nouvel état de choses.

La municipalité de Saint-Lambert, lors de la confection du dernier rôle d'évaluation en juillet 1887 était estimée à la somme de \$213,349 ; elle contenait 70 maisons, dont le plus grand nombre étaient à plusieurs logements.

ILE SAINTE-HÉLÈNE.

ORIGINE DE SON NOM—TRANSACTION A SON SUJET.

L'ILE SAINTE-HÉLÈNE tient son nom de son premier propriétaire, Samuel de Champlain, qui lors de son troisième voyage en Canada vers 1620, l'acquît, et la paya, d'après l'histoire, en deniers provenant de la dot de sa femme Hélène Boulé, et lui donna ce nom en souvenir et en reconnaissance de cet événement.

L'île Sainte-Hélène, agréablement située dans le Saint-Laurent entre Montréal et Longueuil, a toujours fait partie de la seigneurie et de la paroisse de Longueuil depuis son existence. Conçédée à Charles Le Moyne le 30 mai 1664, (1) par billet de M. de Lauzon de Charny, comme nous l'avons vu au commencement de ce volume, elle fut aussi le théâtre du massacre des colons français. Nous lisons à cet effet aux registres de Notre-Dame l'acte suivant :

“ Le 19 août 1664, Pierre Maignan, âgé de 21 ans, et Jacques Dufresne, âgé de 20 ans, ont été tués tous deux le même jour sur l'île Sainte-Hélène par les Iroquois ” ; ceux-ci, joints aux martyrs de l'île-à-la-Pierre nous prouvent que Longueuil eut aussi à souffrir sa part de la barbarie des Iroquois, et ils ne furent certes pas les seules victimes.

L'île Sainte-Hélène qui était toujours demeurée dans la famille de Longueuil fut transmise à sa descendance, et finalement au colonel Grant de Blairfindie qui avait épousé

(1) Nous n'avons rien trouvé pour retracer les mutations concernant l'île Sainte-Hélène, et qui l'ont fait retomber dans le domaine du roi, après la mort de Champlain, arrivée à Québec le 25 décembre 1635.

la dernière baronne de Longueuil; elle fut vendue par son fils, l'honorable Charles William Grant, baron de Longueuil, avec la ratification de sa mère, en 1818, au gouvernement britannique, représenté à cette transaction par son Excellence, Sir J. Coope Sherbrooke, gouverneur-général. Cette vente fut faite pour la somme de quinze mille louis sterling, et elle était payée par trois terrains de même valeur (1); l'un était près de l'église des Récollets, l'autre dans le voisinage de la citadelle qui devint plus tard le *carré* Dalhousie, et qui fait aujourd'hui partie du terrain acquis par le chemin de fer Pacifique Canadien pour la gare de la partie est; le troisième était situé plus bas, et entre la rue Sainte-Marie (Notre-Dame) et le fleuve. Sur ce terrain, on construisit un grand édifice qui servit longtemps de hangar au baron de Longueuil pour y emmagasiner le blé provenant des rentes seigneuriales de la baronnie. Plus tard, M. W. C. McDonald y installa une manufacture considérable pour la fabrication du tabac.

L'île Sainte-Hélène fut cédée par le gouvernement impérial au gouvernement fédéral du Canada quelque temps après la Confédération.

M. A. Achintre, cet agréable et spirituel littérateur, trop tôt enlevé par la mort aux lettres et à l'histoire de ce pays, dans une petite brochure intitulée : *Ile Sainte-Hélène, passé, présent et avenir* (2), a raconté d'une manière charmante l'histoire de cette île intéressante. Nous y renvoyons nos lecteurs.

JARDINS DE L'ÎLE SAINTE-HÉLÈNE.

Parlant de la baronne de Longueuil, M. Achintre s'exprime ainsi.

« Celle-ci vivait encore il y a quelques trente ans, et habi-

(1) Suivant acte passé à Québec au château de Saint-Louis, devant Jos. Laplaute, N. P., le 8 avril 1818.

(2) Publiée à Montréal en 1876, aux ateliers du journal le *National*.

tait là une sorte de résidence quasi seigneuriale, dont on n'aperçoit plus aujourd'hui à la partie orientale de l'île, et dominant la vallée Saint-Jean-Baptiste, que les murs en ruines. Les jardins de l'habitation étaient magnifiques pour le temps, et jouissaient d'une grande réputation."

Il n'y a aucun doute que la résidence de l'île Sainte-Hélène devait avoir une grande réputation de magnificence, puisque cette réputation existait déjà depuis plus de 50 ans avant le règne de la baronne, c'est-à-dire au temps du premier baron même. L'établissement était alors déjà considérable ; voici ce que nous lisons dans l'acte d'aveu et dénombrement fait par Charles Le Moyne, premier baron de Longueuil, à la date du 17 avril 1723 : (1)

" Dans l'isle Ste Hélène contenant environ deux cents
 " arpents de terre en superficie, le d. S. comparant à une
 " maison de maçonnerie de cinquante-deux pieds de long
 " sur vingt de large, un pressoir à cidre de cinquante pieds
 " de long sur trente-deux de large, de pièce sur pièce, avec
 " des basses ailes de maçonnerie le long du d. pressoir de cin-
 " quante pieds de long sur quatorze de large, une bergerie
 " de trente-deux pieds en carré aussi de maçonnerie, une
 " étable de quarante pieds de long sur vingt de large de
 " colombage, quatre arpents de terre plantés en vigne et
 " trente-six arpents de terre en verger et le reste en pâtu-
 " rage ou bois."

Cette description nous démontre assez clairement l'importance de l'établissement de l'île Sainte-Hélène, et nous prouve aussi que la culture du raisin existait au Canada dès cette époque. Nous ne trouverions pas même aujourd'hui, aux alentours de Montréal, des vergers d'une plus grande étendue que ceux de l'île Sainte-Hélène en 1723.

Les ruines de la résidence des barons de Longueuil sur l'île s'imposent à l'admiration du public. L'hôtel et les

(1) Voir appendice, note M. Nous y donnons au complet cet acte d'aveu et dénombrement. Aussi un acte qui prouve l'existence du FORT DU TREMBLAY.

autres constructions qui en dépendent et que la corporation de Montréal a fait bâtir sur le côté sud-est de l'île occupent à peu près le site de l'ancienne maison sur le bord du fleuve. M. Achintre continue :

“ Le mari de cette noble dame, le baron Grant, à qui elle survécut, avait construit de son vivant, près de la pointe nord, nommé l'*Épéron*, des moulins dont les anciens du pays se rappellent encore.”

Nous nous permettrons de dire ici que nous doutons fort du fait de la construction d'un moulin sur l'île Sainte-Hélène par le baron Grant. Nous avons constaté ailleurs qu'il existait un moulin considérable sur l'île Sainte-Hélène dès avant 1734, et qu'on y faisait de la farine pour l'exportation.

Comme il n'est pas probable qu'il y ait eu deux moulins à des endroits différents, sur cette île, nous pouvons dire qu'il est certain que le moulin qui est mentionné comme ayant été construit par M. Grant, n'a été qu'une réparation plus ou moins considérable du premier moulin, avec les améliorations nécessaires.

Ce sont sans doute les réparations ou reconstructions de ce moulin par M. Grant qui lui ont fait donner le nom de *moulin Grant*.

BELLE CONDUITE DE LÉVIS SUR L'ÎLE SAINTE-HÉLÈNE.

Nous ne pouvons résister au plaisir de citer les pages suivantes de M. Achintre. Elles ont trait à l'épisode émouvant de la reddition de Lévis, lors de la capitulation de Montréal. La légende a peut-être plus de place que l'histoire dans ce récit ; mais nos lecteurs n'auront pas de difficulté à s'imaginer que les choses ont été faites ainsi. (1)

(1) *Les mémoires du Chevalier de Lévis*, p. 308, qui viennent de sortir de la presse, confirment le fait que ces drapeaux ont été brûlés ; mais on n'y indique pas l'endroit.

Hubert Larue, dans son *Histoire populaire du Canada*, p. 165, dit expressément que le fait arriva dans l'île Sainte-Hélène.

Nous laissons la parole au chroniqueur :

“ L'île Sainte-Hélène a pour elle le souvenir d'un des épisodes les plus dramatiques qui termina sur ce modeste flot, les désastres d'une campagne, où la défaite fut, de l'avis de tous, aussi glorieuse que la victoire.

“ Voici comment les choses se passèrent. Le vainqueur de la bataille de Sainte-Foye, le chevalier de Lévis, ayant été forcé d'abandonner le siège de Québec, à la suite de secours arrivés d'Angleterre, venait d'atteindre Montréal avec le reste de ses troupes.

“ Le surlendemain de son arrivée, trois corps d'armée anglais opéraient leur jonction à quelques lieues de Montréal. Devant la supériorité de ces forces de plus de 20,000 hommes, M. de Vaudreuil, le commandant en chef, réunit un conseil de guerre, et après une longue délibération, on se résolut à capituler, la lutte devenant une suprême folie.

“ Les termes de la capitulation furent acceptés ; moins un pourtant : les honneurs de la guerre pour les troupes françaises.

“ A ce refus, le chevalier de Lévis, saisi d'une noble indignation, ne voulut rien entendre, et suivi de ses braves compagnons, environ deux mille hommes, se retira sur l'île Sainte-Hélène, disposé à faire payer cher au vainqueur ses exigences. En son nom et au nom de sa petite armée, il protesta contre un refus injurieux pour l'honneur militaire.

“ Les conseils de son chef, M. de Vaudreuil, réussirent à la fin, et le décidèrent à une obéissance qui, dans les circonstances, devenait une malheureuse, mais fatale nécessité. La reddition des armes devant s'opérer le lendemain, le chevalier de Lévis convoqua ses troupes pour une heure assez avancée de la soirée.

“ C'était par une nuit humide et froide du mois de septembre ; de gros nuages gris fouettés par la bise d'automne, ondulaient comme une houle sur le ciel, dont on apercevait

parfois un pan étoilé à travers les déchirures des nuées ; de blanches vapeurs commençaient à monter du fleuve. Au loin, vers Saint-Lambert et Montréal, l'éclat de certaines lucurs piquait le voile de brume de taches jaunâtres ; c'étaient les feux des Grandes Gardes des camps anglais.

“ Des grandes masses noires, coupées par intervalles d'éclairs intermittents, se meuvent dans l'ombre et déroulent leurs longs anneaux dans les fourrés du bois, pour marcher ensuite d'un pas lent et cadencé sur la route principale de l'île ; ce sont les régiments qui défilent par compagnies, et les épées nues des chefs dont la lame brille sous un rayon de lune. .

“ Tout à coup un roulement de tambour, roulement prolongé, retentit dans les ténèbres ; un autre lui succède, suivi de sons mats, secs et sourds ; chaque coup de baguette ressemble à un sanglot ; cela frappe l'oreille, mais tombe sur le cœur.

“ Le dernier peloton vient de se former à gauche de l'armée. Les troupes sont rangées en ordre de bataille. En avant de leur front un vaste brasier où flambent des troncs d'arbres, éclaire les mâles figures d'un groupe d'officiers, au milieu duquel se détache, pâle et crispé, le visage du chevalier de Lévis.

“ Au mouvement décrit par l'épée du commandant en chef, les tambours de toutes les compagnies éclatent à la fois, comme un coup de tonnerre, comme pour moduler ces gémissements lugubres et sourds, au milieu desquels les fifres jettent, semblables à des cris plaintifs des notes entrecoupées et stridentes.

“ A ce moment, trois hommes sortent de la profondeur des rangs et se dirigent vers le brasier ; ce sont les porte-étendards de chacun des régiments, tous trois tenant d'une main ferme, mais le front incliné, la hampe du drapeau dont les plis déchiquetés par la mitraille, retombent en lambeaux.

“ Au second signal de l'épée du chevalier de Lévis, les officiers abaissent vers le feu, qui fait son œuvre, l'image de la France militaire.

“ Pendant que s'accomplit cet holocauste de l'honneur, les tambours battent aux champs, les troupes présentent les armes, les officiers saluent de l'épée ; on dirait l'éclat d'une parade à Saint-Germain, sous les regards du roi. Puis, lorsque la dernière fleur de lys eut crépité, lançant vers le ciel sous forme de larmes de feu, une suprême protestation, un cri, un seul, formidable rumeur, jaillit à la fois de toutes les poitrines : Vive la France !! Et les échos du rivage voisin répétèrent : Vive la France !!

“ Le chevalier de Lévis venait de brûler ses drapeaux plutôt que de les rendre à l'ennemi.

“ Tout était perdu pour la France au Canada, tout, “ fors l'honneur,” comme l'avait écrit jadis de Pavie, le plus chevaleresque des Valois.”

L'île Sainte-Hélène, après avoir servi de place militaire jusqu'à ces dernières années, sert aujourd'hui de parc public où les habitants de Montréal vont se rafraîchir.

La corporation de Montréal a eu la permission du gouvernement fédéral d'y ouvrir un parc public, à certaines conditions, qui furent adoptées par le conseil de Montréal à sa séance du 9 février 1874.

L'île n'a jamais cependant cessé de faire partie de la paroisse de Longueuil.

CONCLUSION

Notre œuvre est terminée. Nous demandons pardon au lecteur qui nous a suivis jusqu'au bout, malgré les nombreuses lacunes qu'il aura rencontrées çà et là dans le volume.

Comme nous le disions en ouvrant cette histoire, nous avons écrit sans prétention littéraire ; le simple désir de sauver de l'oubli une foule de détails intéressants a été notre but.

Nous laissons aux historiens futurs le soin de décrire mieux les annales de Longueuil ; dans un siècle, que de matériaux nouveaux l'historien n'aura-t-il pas à sa disposition en parcourant l'histoire de Longueuil ?

Longueuil, pour résumer, est agréablement situé sur la rive Sud du fleuve Saint-Laurent, vis-à-vis Montréal, dont il n'est séparé que par la pittoresque île Sainte-Hélène.

La Cie. de Navigation de Longueuil unit Longueuil à Montréal par les bateaux, en été, et le *Grand-Tronc* fait continuellement circuler ses trains entre les mêmes places.

Quel avenir est-il destiné à Longueuil ?

Sans être optimistes, nous croyons qu'avant longtemps, notre ville aura considérablement augmenté en valeur et en population.

Déjà, la fièvre de la spéculation s'est emparée de nos citoyens. Une foule de terrains sont actuellement concédés en lots à l'ouest de la ville ; on y a déjà tracé plusieurs rues, voire même des boulevards ; une gare est à la veille d'y être érigée ; on donne à cet ensemble de lots le nom quelque peu prétentieux de *Montréal-Sud*.

Nous entrevoyons dans un avenir très prochain le parachèvement du chemin de fer *Montréal et Sorel* jusqu'à Québec, où il irait se souder au chemin de fer *Intercolonial*. Cette construction qui doit nécessairement arriver avant peu d'années, aura un effet prodigieux sur Longueuil, qui sera alors à la tête de cet immense réseau de voies ferrées.

Quand cette ligne sera terminée, nous avons tout lieu d'espérer qu'un pont gigantesque sera érigé entre Montréal et Longueuil, en passant par l'île Sainte-Hélène. Cette idée a déjà fait de grands progrès (1) ; la présente génération en verra probablement la réussite.

La navigation est aussi appelée à jouer un grand rôle dans l'avenir de Longueuil. Le gouvernement fédéral a déjà généreusement voté plusieurs sommes d'argent pour la construction d'un quai ; cette année encore, il a fait voter \$6,000 pour le parachèvement du quai commencé l'année dernière.

Le gouvernement d'Ottawa a fait préparer toute une série de plans pour la construction de quais à Longueuil.

Quand ces travaux seront terminés, Longueuil pourra recevoir la grande navigation, et accaparer une grande partie du commerce de bois qui est si à l'étroit à Montréal.

On agite aussi la construction d'un canal entre Longueuil et Chambly ; des travaux préliminaires ont même été déjà faits dans cette intention. C'est encore là une amélioration qui sera, *avant longtemps peut-être*, la source d'une nouvelle prospérité pour Longueuil.

L'incomparable beauté de notre église a fait désigner de suite Longueuil comme le siège futur d'un évêché. On nomme déjà tout bas les noms des dignes prêtres qui concourraient à la charge de pontife.

(1) Plusieurs citoyens de Longueuil et de Montréal, ont, à la dernière session, fait application pour l'incorporation d'une compagnie qui ferait bâtir un pont entre Longueuil et Montréal ; mais ils ont échoué. M. A. T. A. Chagnon, le principal promoteur du projet, dit qu'il reviendra à la charge l'année prochaine.

Ce sont là les grands développements que nous entrevoyons dans un avenir rapproché pour Longueuil.

Que le Conseil Municipal fasse sa part, et bientôt notre petite ville sera le rendez-vous de l'élite de la population de Montréal !

Si dans quelques années, le public nous a assez estimés pour nous permettre le luxe d'une seconde édition, nous proclamerons alors comme réalité ce que nous donnons comme rêve dans le moment.

APPENDICE.

NOTE A.—(page 20.)

REMARQUES SUR LA FAMILLE LAUZON.

Il est très utile, croyons-nous, de donner ici quelques détails sur la famille Lauzon, dont on voit plusieurs fois le nom figurer dans les concessions de M. Le Moyne. Nous empruntons à deux historiens les notes qu'ils ont laissées sur cette famille. Nous extrayons ce qui suit de la *Saberdache* de M. Jac. Viger sur cette famille :

“ M. Jean de Lauzon vint en 1651, comme gouverneur-général du Canada ; il amena avec lui deux de ses fils, savoir : Jean de Lauzon, grand sénéchal du Canada, et Louis de Lauzon, sieur de la Citérie.

“ En 1652, il fut suivi d'un troisième fils, Charles de Lauzon, sieur de Charny, qui débarqua à Québec, le 3 juillet, avec charge de Grand Maître des Eaux et Forêts de la Nouvelle-France.

“ La commission de gouverneur de M. de Lauzon n'expirait que le 17 janvier 1657 ; mais il partit pour la France en 1656, (on ignore le jour), sans attendre son successeur, et laissant à M. de Charny, son fils, le gouvernement temporaire de la Nouvelle-France.

“ Durant son court séjour en Canada, M. de Lauzon fit diverses concessions de fiels, deux entre autres à son fils Louis, savoir : Grandeville (à Québec), et la Citérie (à Montréal). (1)

“ Voici quelle était la désignation de ce fief de la Citérie :

“ L'étendue de 50 arpents de front sur le fleuve St. Laurent, vis-à-vis Ville-Marie, sur 100 arpents de profondeur, avec et compris l'Isle Ste. Hélène, l'Islet Rond et autres isles et battures, &c.”

“ M. Charles Le Moyne, père, bon bourgeois de Montréal, acquit de son propriétaire le fief de la Citérie, par acte du 24 septembre, 1657, mais non pas en même temps l'Isle Ste. Hélène et l'Islet Rond ; M. de Lauzon de la Citérie se les réservait, par l'acte de vente des 50 arpents par 100.

“ En 1664, M. Le Moyne voulant acquérir cette isle et l'islôt, s'adressa à M. de Lauzon Charny qui, à cette époque, était le seul des trois fils de M. de Lauzon, qui fût vivant et au pays. (2)

(1) La concession de Grandeville est du 8 février 1652. On ne trouve point la date de celle de la Citérie. (J. V.—Saberdache).

(2) M. de Lauzon de la Citérie s'était noyé le 5 mai 1659, et le sénéchal avait été tué à l'isle d'Orléans le 22 juin 1661. (J. V.—Saberdache).

“M. de Charny les lui céda par billet signé de lui, le 30 mai 1664, à la condition néanmoins que M. de Lauzon, père, qui vivait encore à Paris, confirmerait cette cession. M. de Lauzon le voulut bien faire et le 20 mars 1665, il signa à Paris l'acte notarié nécessaire comme “tuteur, y est-il dit, ayant la garde des enfans mineurs de sieur de “Lauzon, Grand Sénéchal de ce pays, auquel appartient la seigneurie de la Citére.”

“Tel et ainsi s'exprime la pièce probante de cette mutation.”

M. Sulte s'exprime ainsi, au sujet de cette même famille de Lauzon.

“FIEF DE LA CITIÈRE: Le fief de la Citére, concédé le 15 janvier 1635 par la compagnie de la Nouvelle-France à François, fils de Jean de Lauzon, et délimité le 29 juillet 1638, s'étendait depuis la rivière Saint-François du lac Saint-Pierre jusqu'à la rivière Châteauguay sur une profondeur de soixante lieues. (1)

Monsieur de Lauzon
Un charmant garçon
Prenait du galon
Et le prenait long.

“Les îles Saint-Bernard, (des Sœurs Grises), Saint-Paul, Sainte-Hélène, Ronde et même celle de Montréal, formaient partie de la Citére.

“François passa l'immense domaine à son frère Louis de Lauzon en 1648. Ce Louis s'étant noyé en 1659 sans laisser d'enfant, la Citére passa à son frère aîné, Jean de Lauzon, qui fut tué par les Iroquois en 1661. Comme ce dernier avait des enfants en bas âge, la tutelle en fut confiée à M. de Lauzon, père, qui demeurait à Paris. Son

(1) Nous trouvons dans les *Mémoires de la Société Historique de Montréal*, 9e livraison, Introduction, pages 26 et 30, les actes de concession et de prise de possession de cette immense seigneurie, qui fut concédée par la Compagnie de la Nouvelle-France à François de Lauzon, Ecr., Sieur de Liret, en considération des services qu'avait rendus Jean de Lauzon, chevalier et conseiller du roi, son père, une étendue de terre comprise entre la rivière Saint-François, près du lac Saint-Pierre, et la rivière Châteauguay, près du lac Saint-Louis, se dirigeant vers le sud jusqu'à la mer et dix lieues dans la mer, avec les îles dans la mer et tout le fleuve Saint-Laurent faisant front à cette concession, y compris l'île de Montréal.

Cet acte fut signé au bureau de la Compagnie, le 15 janvier 1635, par MM. Ragois, et l'abbé de Quoylus, devant Huart et Muret, notaires.

L'acte de prise de possession de cette concession, qui a pris le nom de la Grande-Citére fut passé à Trois-Rivières, le 29 juillet 1638, et signé par MM. C. H. de Montmagny, N. Tr. vet, Lepost, Jehan Bourdon, Guillaume Hébert et Poutel.

agent au Canada était l'un de ses fils, Charles de Lauzon, prêtre, et voilà ce qui explique les noms de plusieurs membres de la famille Lauzon dans les titres de la seigneurie et augmentation de Longueuil.

“Quant aux Lauzon, ils signaient, Lauzon, Lauson, lauson, De Lauzon, de Lauzon, Delauson, Delauzon, enfin, selon leur fantaisie.

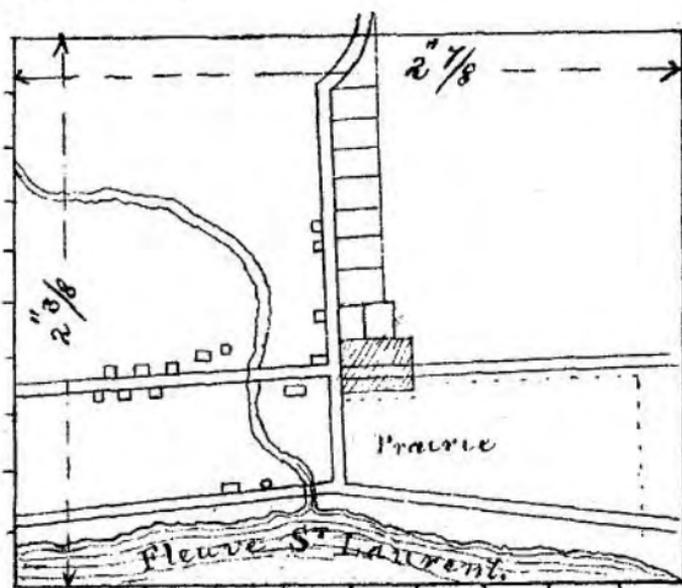
“Tous les privilèges sur la Citérie furent abolis en 1677; mais déjà dans les concessions des seigneuries de Varennes, Boucherville, Sorel et autres, les gouverneurs et intendants de la Nouvelle-France n'avaient pas tenu compte des titres de Lauzon sur ces terres.

NOTE B.--(Page 165).

MOYEN D'OBTENIR LES DIMENSIONS DU FORT.

Voici comment nous sommes parvenus à déterminer les dimensions du fort de Longueuil, d'après le plan de M. Sax dont nous avons parlé à la page 165 de ce volume. Nous donnons une copie exacte de la partie de ce plan qui démontre la position et la grandeur assignées au fort par M. Sax lui-même sur son plan original, qui est fait sur une échelle de 4 arpents ou 720 pieds français au pouce anglais.

Voici ce plan.



Le petit carré rempli de traits légers, au centre de cette figure, indique le site et les dimensions assignées au fort par M. Sax.

En agrandissant de dix fois les dimensions données au fort dans ce plan, nous avons obtenu la figure rectangulaire ci-dessus qui fait cadre au plan, et dont les dimensions sont de 27 pouces de longueur sur 2 $\frac{3}{8}$ pouces de largeur.

Le plan ainsi agrandi de dix fois réduit naturellement l'échelle dans la même proportion, c'est-à-dire de 720 à 72 pieds au pouce; 27 pouces à 72 pieds au pouce représentent 207; et 2 $\frac{3}{8}$ pouces représentent 171 pieds. Nous pouvons donc dire en chiffres ronds 210 pieds français de front sur 170 pieds de profondeur, sans nous éloigner considérablement de ce que nous croyons être la vérité; cependant une légère erreur en opérant sur une aussi grande échelle peut être la cause d'une assez grande différence dans le résultat.

Ces dimensions ne comprennent pas les saillies des tours; en les supposant de 20 pieds de diamètre, cela donnerait 20 pieds de plus aux dimensions totales du fort, soit 10 pieds à chaque côté ou à chaque bout.

Nous voyons dans ce qui précède aussi que le fort devait avoir une forme rectangulaire (ou d'un carré long.)

Nous croyons devoir expliquer ici, que longtemps après que ce que nous avons dit à la page 165 de ce volume fut imprimé, nous avons trouvé un extrait d'un aveu et dénombrement de 1723 qui nous donne d'intéressants détails sur ces dimensions, et que nous avons reproduits avec beaucoup de plaisir à la page 298 de ce livre; nous y lisons ce qui suit concernant les dimensions du fort: "Un fort flanqué de quatre tours dont les courtines ont 28 toises de longueur, dans lequel il y a, &c."

Comme il n'est donné qu'une longueur de courtine, nous pouvons tout naturellement en conclure que le fort était carré.

Or, 28 toises égalent 168 pieds français entre les tours; en supposant maintenant 20 pieds de diamètre aux tours, nous arrivons à une longueur totale de 208 pieds.

Si de ce montant, nous déduisons 10 pieds pour les saillies de chaque tour (ou 20 pieds en tout), nous arrivons à une longueur de 188 pieds pour chaque côté du fort, à part les saillies des tours.

Ce qui précède nous fait voir clairement la différence des dimensions obtenues dans les deux méthodes que nous venons de donner.

NOTE C.—(Page 187.)

ACTE, RATIFICATION ET CONFIRMATION, 6 JUILLET 1711.

Aujourd'hui sixième du mois de Juillet mil sept onze, le Roy étant à Marly voulant confirmer et ratifier les concessions faites par les sieurs De Callière, Talon et Champigny ci-devant Gouverneur et Intendants de la Nouvelle France, et par les Srs DeVaudreuil et Raudot à présent Gouverneur et Intendant au d. pays les 21 octobre 1672, 7 Avril 1701, 8e Août 1702, 25 Mars, premier Aoust, 26 Sbre, et 24 Sbre 1708, 7 9bre 1709, 8 juillet, 6 7bre et 17 Octobre 1710 au nom de sa Maté. aux Srs de la Bouteillerie Lespinay, Charon Ramezay, Marie Joseph fizeret d'Amours, Dumontiers, Pepin Laforce Longueuil Louvigny et Boucher de plusieurs terrains dans le dit pays, sa Maté a confirmé et ratifié; Confirme et Ratifie les d. concessions voulant que les Srs de la Bouteillerie, Lespinay Charon Ramezay Marie Joseph Fizeret, Damours Dumontier Pepin Laforce Longueuil Louvigny et Bouchers leurs héritiers ou ayant cause en jouissent a perpétuité comme de leur propre, sans que pour raison de ce ils soient tenus de payer a sa Majesté ny a ses successeurs Roys aucune finance ny indemnité de la quel a quelque somme qu'elle puisse monter sa Maté leur fait Don et remise, a la charge de porter Foy et hommage au Chateau St Louis de Quebec duquel ils releveront et autres redevances ordinaires de conserver et faire conserver les bois de Chesne propre pour la construction des vaisseaux du Roy, de donner avis a sa Majté ou aux Gouverneurs et Intendants du d. Pays des mines minières ou minéraux, si aucuns se trouvent dans l'étendue des d. Concessions d'y tenir feu et lieu et le faire tenir par leurs tenanciers, a faute de quoi elles seront reunies au Domaine de sa Majté, de deserter et faire deserter incessamment les d. terres, laisser les chemins necessaires pour l'utilité Publique, laisser les greves libres a tous pêcheurs a l'exception de celle dont ils auront besoin pour leurs pêches et en cas que dans la suite sa Majté eust besoin d'aucune partie des dits terrains pour y faire construire des forts Ouvrages Publics Batteries Place d'Armes Magasins et autres Sa Majté pourra les prendre aussy bien que les arbres qui seront necessaires pour les dits ouvrages Publics sans estre tenu d'aucun dedomagement, voulant Sa Majté que toutes les concessions contenues au present Brevet soient sujettes aux conditions ci-dessus enoncées, sans aucune exception sous prétexte qu'elles n'auraient pas été stipulées dans les d. concessions, et qu'il soit enregistré au Greffe du Conseil Supérieur de Québec pour y avoir recours qu'il

appartiendra pour témoignage de sa volonté sa Majté m'a Commandé d'expédier le d. Brevêt qu'elle a voulu signer de sa main et estre contresigné par moy Coner Secrettaire d'Etat et de ses commandements et finances, signé LOUIS et plus bas PHELIPEAUX le brevet cy-dessus et de l'autre part a Esté Enrégistré au greffe du Conseil Supérieur de Québec suivant et conformément à L'arrest de ce jour, et aux clauses charges et conditions portées au dit Brevet par moy conseiller du Roy Greffier en Chef du d. Conseil soussigné a Quebec le six Novembre mil sept cent onze signé De MONSEIGNAT delivré par nous Greffier en Chef du d. Conseil soussigné a Quebec le cinq juin mil sept cent vingt. RIVET avec paraphe : BÉGON. LONGUEUIL.

NOTE D.—(Page 216).

LISTE DES MARGUILLIERS DE LA PAROISSE DE LONGUEUIL.

Noms des marguilliers.	Marguilliers en charge.
Pierre Charron.....	1715
Charles Trudeau.....	1716 (1)
Michel Dubuc.....	1721 à 1722
André Marcille.....	du 13 juin 1722 au 13 juin 1723
Pierre Aymart.....	du 13 juin 1723 au 31 déc. 1724 (2)
Charles Trutôt.....	1725
François Lanctôt.....	1726
Adrien Fournier dit Préfontaine.....	1727
Toussaint Trutôt.....	1728
Antoine Bouteiller.....	1729
François Marie.....	1730
Pierre Bourdon.....	1731
Joseph Benoist.....	1732
Joseph Viau.....	1778 (3)
Michel Boutheiller.....	1779
François Marin dit Lafontaine.....	1780

(1) De 1717 à 1720, nous n'avons pas les noms.

(2) Laurent L'hivernois ayant été second marguillier en même temps que Pierre Aymart, a résigné lorsqu'il s'est agi d'entrer en charge le 1er janvier 1725 ; une élection désigna Charles Trutôt pour être marguillier en charge, et François Lanctôt comme second marguillier.

(3) Depuis 1730 jusqu'à 1782, les livres de délibérations de fabrique étant perdus, il est impossible de donner la liste des marguilliers durant cet espace de temps.

J. Bte Marcille.....	1781
Amable Dufort.....	1782
Antoine Betournay	1783
Charles Patenote.....	1784
Louis Deniau, mort pendant la durée de sa charge.....	1785
Antoine Lamarche dit Bariteau	1786 (1)
Jacques Viau dit Lespérance.....	1787
François Benoit dit Goyau.....	1788
Amable Patenode.....	1789
André Lamarre.....	1790
François Vincent.....	1791
Pierre Truteau.....	1792
François Truteau.....	1793
Laurent Benoit.....	1794
Louis Betourné.....	1795
Théodore Charbonneau.....	1796
Jean Baptiste Lajeunesse.....	1797
Michel Marsil.....	1798
Joachim Benoit	1799
André Ste Marie.....	1800
André Marsil, fils.....	1801
Joseph Fournier dit Préfontaine.....	1802
Pierre Achim dit St André.....	1803
Joseph Trudeau.....	1804
Alexis Dubuque.....	1805
Pierre Vincent.....	1806
Antoine Ste Marie.....	1807
Alexis Fournier dit Préfontaine.....	1808 (2)
Paschal Achim dit St André.....	1809
Joseph Charon.....	1810
Nicolas Arrès dit Sansfaçon.....	1811
Luc-Jacques Desautels.....	1812

(1) Etienne Gélino, devant entrer en charge en 1787, résigne pour cause d'infirmités ; Jacques Viau, deuxième marguillier, le remplace, et deux nouveaux marguilliers sont élus.

Le 31 décembre 1786, François Benoit dit Goyau avait été élu 2me marguillier, et Amable Patenaude 3me. C'est à cette époque que commence le règne de 3 marguilliers à Longueuil ; le banc d'œuvre ne se composait que de deux marguilliers avant cette date.

(2) Ant. Bray dit Labonté qui avait été élu marguillier, le 27 décembre 1808, quitta la paroisse avant d'exercer sa charge. Le 27 décembre 1809, Nicolas Arrès dit Sansfaçon, fut élu comme deuxième marguillier, et Luc-Jacques Desautels comme troisième.

Joseph Deniau.....	1813
André Lamarre.....	1814
Alexis Marciel.....	1815
François Fournier dit Préfontaine.....	1816
François Benoist.....	1817
Pierre Bétournay.....	1818
Antoine Dubuc.....	1819
Laurent Benoist.....	1820
Alexis Lamarre.....	1821
Antoine Vincent.....	1822
Michel Paré.....	1823
François Surprenant dit Lafontaine.....	1824
Joseph Dubuc, fils.....	1825
Joseph Thuot dit Duval.....	1826
Louis Bétournay.....	1827
François Trudeau.....	1828
Michel Bray dit Labonté.....	1829
J.-Bte. Baillargeon.....	1830
Séraphin Vincent.....	1831
Joseph Vincent.....	1832
Michel Marcille.....	1833
Louis et Charles Trudeau.....	1834 (1)
Jacques Marcille.....	1835
Jean-Bte. Trudeau.....	1836
François Adam dit Laramée.....	1837
Pierre Vincent.....	1838
Jacques Charron.....	1839
Charles Dubuc.....	1840
Toussaint Pagé.....	1841
Michel Patenaude.....	1842
Toussaint Fournier dit Préfontaine.....	1843
Joseph Vincent.....	1844
Amable Achim.....	1845
Ant. Vincent.....	1846
Antoine Dalpé dit Parisea.....	1847
Alexis Moquin.....	1848
Alexis Boutheiller.....	1849
François Charron.....	1850
Amable Benoist.....	1851

(1) Le 26 août 1834, Louis Trudeau, marguillier en charge, mourut du choléra. Le 3 septembre suivant, M. Lamarre, prêtre desservant, autorisé par Mgr. Lartigue, fit élire Charles Trudeau, frère du défunt; il lui succéda dans la gestion des affaires comme marguillier en charge, jusqu'à la fin de l'année 1834.

Toussaint Daigneau.....	1852
Louis Senécal.....	1853
Alexis Marcille.....	1854
J.-Bte. Lalumière.....	1855
Laurent Benoit.....	1856
Edouard Lespérance.....	1857
Michel Brosseau.....	1858
Basile Daigneau.....	1859
Augustin Viau dit Lespérance.....	1860
Joseph Dubuc.....	1861
Louis David.....	1862
Pierre Lespérance.....	1863
Toussaint Lamarre.....	1864
Pierre Lamarre.....	1865
Isidore Hurteau.....	1866
Luc Dubuc.....	1867
Charles Trudeau.....	1868
Joseph Goguette.....	1869
François David.....	1870
Cyrille Benoit.....	1871
J.-Bte. Brais dit Labonté.....	1872
François Robert.....	1873
Michel Patenaude.....	1874
Charles St. Michel.....	1875
Antoine Préfontaine.....	1876
Toussaint Bétournay.....	1877
Antoine Girard.....	1878
André Brien dit Durocher.....	1879
Alphonse Marcille.....	1880
Sylvain Narbonne.....	1881
Nazaire Lamarre.....	1882
Noël Marcille.....	1883
Charles Poirier.....	1884
Louis Dubuc.....	1885
Antoine Achim.....	1886
Toussaint Dubuc.....	1887
Narcisse Vincent.....	1888
Nazaire Charron.....	1889 (1)

(1) Toutes ces élections ont lieu en décembre ; les élus entrent en fonction le 1^{er} janvier suivant, et deviennent marguilliers en charge dans leur dernière ou troisième année d'exercice.

M. Théophile Lecours, élu en décembre 1887, donna, pour certaines raisons personnelles, sa démission en 1888. Il fut remplacé par Mathurin Lussier, le 16 décembre 1888, et Henri Bréard dit Laroche, élu comme troisième marguillier.

NOTE E.—(Page 218).

REDDITION DE COMPTES.

Nous donnons ici deux redditions de comptes de la fabrique de Longueuil ; une pour la dernière année d'exercice dans le château, et une pour la première année de la première église construite par la paroisse (église de 1724).

REDDITION DE COMPTES POUR L'ANNÉE 1726.

L'an de Notre-Seigneur, 1727, et le 28 du mois de janvier, François Lanctôt, marguillier de cette paroisse, a rendu le compte qui suit :

RECEPTES.	DÉPENSES.
Reçu à la quête de l'enfant Jésus, 64 minots de blé,	Payé à monsieur Lamy pour la cire 50 lbs.
Reçu en argent des Boisvert 10 lbs.	Payé accompte à Despointes, l'un des charpentiers..... 40 lbs.
Reçu en argent de Langevin..... 8 lbs.	Payé à Jean capt. Briller et un des charpentiers. 50 lbs.
Reçu des cierges, du pain béni..... 15 lbs.	A différents ouvriers et parties..... 41 lbs.
Reçu de Chs Trutôt, marguillier alors sortant de charge la somme de.... 22 lbs.	Le tout montant à la somme de..... 181 lbs.
Reçu de grands et petits enterrements y compris le droit de M. le curé..... 58 lbs.	Laquelle déduite de la somme de 223 lbs, reste la somme de 42 livres que le dit François Lanctôt a livré au dit Fournier dit Préfontaine.
Pour 4 minots de bled vendu 8 lbs.	
Reçu aux questes faites à l'église la somme de.... 110 lbs.	
Le tout se montant à la somme de..... 223 lbs.	

DÉPENSE DU BLEB.

Consommé par les ouvriers.....	48 minots.
Donné à Despointes à compte sur ce qui lui est dû.....	6 do
Vendu à Patenôte à compte.....	4 do
A la veuve Edline.....	2 do
A Vigneron	2 do

Le reste est dû par M. le curé.

J'ai arrêté le compte d'autre part de François Lanctôt, ce vingt-huitième janvier 1727.

J. YSAMBART, P. curé de Longueuil.

REDDITION DE COMPTES EN 1728.

Compte que rend Adrien Fournier dit Préfontaine depuis le premier de janvier 1727 jusqu'au premier du même mois de l'année 1728.

RECEPTES.	DÉPENSES.
Reçu de François Lanctôt, sortant de charge..... 40 lbs.	Donné à Maitre Champagne, charpentier..... 318 lbs.
Des pains bénis de dévotion 269 lbs.	A Despointes, charpentier 180 lbs.
De 2 enterremens et des aumônes du jubilé 28 lbs.	Au couvreur en bardeau. 39 lbs.
Du paiement d'une partie des bancs... 527 lbs, 16 s.	Pour les maçons et manœuvres qui ont travaillé au pignon de l'église..... 98 lbs.
Du bled de queste, 160 minots..... 320 lbs.	Pour bardeaux, madriers, clous, ferblanc, autres parties 59 lbs.
Des pains bénis de paroisse..... 18 lbs, 10 s.	Donné à Malouin..... 200 lbs.
<hr/>	Pour viande, eau de vie et autres vivres..... 30 lbs.
Le tout montant à...1,203 lbs, 14 s.	En bled pour nourriture des ouvriers..... 94 lbs.
Dont le dit comptant a fait l'emploi suivant :	A François Benoist sur travail 76 lbs.
	<hr/>
	Le tout montant à la somme de.....1184 lbs.

Laquelle déduite de la somme de 1203 livres portée dans la recette reste à devoir la somme de 17 livres que le dit comtable a remis à Toussaint Trutôt, entrant en charge avec la somme de 22 livres et 11 sols reçus dans quelques questes et qui n'avaient pas été portez dans la recette du dit comtable.

J'ai arrêté le présent compte d'Adrien Fournier, ce 18 janvier 1728.

J. YSAMBART, P. curé de Longueuil.

NOTE F.—(Page 290.)

LISTE DES DÉPUTÉS DU COMTÉ DE KENT, PLUS TARD COMTÉ DE CHAMBLY.

Le comté de Kent élisait deux députés de 1791 à 1840.

1791—Réné Boileau, Pierre Legras de Pierreville.

1797—A. Lafontaine et J. Viger.

- 1800—A. Lafontaine et J. Viger.
 1805—P. Weilbrenner et F. Viger.
 1809—Louis-Joseph Papineau et J. Plante.
 1810—P. D. Debartzch et Ls. Jos. Papineau.
 1810—P. D. Debartzch et Ls. Jos. Papineau.
 1815—J. Bresse et N. Breux.
 1817—Denis-Benj. Viger et P. Bruneau.
 1820—Denis-Benj. Viger et F. A. Quesnel.
 1820—Denis-Benj. Viger et F. A. Quesnel.
 1825—Denis-Benj. Viger et F. A. Quesnel.
 1827—Denis-Benj. Viger et F. A. Quesnel.
 En 1830, le comté de Kent est changé en celui de Chambly.

COMTÉ DE CHAMBLY.

- 1830—F. A. Quesnel et L. M. Viger.
 1834—L. M. Viger et Ls. Lacoste.

De 1838 à 1841, le gouvernement a été administré par un conseil spécial composé de 28 membres.

DÉPUTÉS DU COMTÉ DE CHAMBLY DEPUIS L'UNION (1840) JUSQU'À 1867.

- | | |
|---------------------|-------------------------------|
| 1841—John Yule. | 1850—Louis Lacoste. |
| 1843—Louis Lacoste. | 1854—Noël Darche. |
| 1844—Louis Lacoste. | 1857—Louis Lacoste. |
| 1848—P. Beaubien. | 1861—Chs. B. de Boucherville. |
| 1849—Louis Lacoste. | 1863—Chs. B. de Boucherville. |

DÉPUTÉS DEPUIS LA CONFÉDÉRATION (1867) À LA CHAMBRE FÉDÉRALE,
OTTAWA.

- | | |
|---------------------|----------------------|
| 1867—P. B. Benoit. | 1878—P. B. Benoit. |
| 1872—P. B. Benoit. | 1882—P. B. Benoit. |
| 1874—Amable Jodoin. | 1886—R. Préfontaine. |
| 1875—Amable Jodoin. | 1887—R. Préfontaine. |
| 1876—P. B. Benoit. | |

À LA CHAMBRE LOCALE DE QUÉBEC.

- | | |
|------------------------|----------------------|
| 1867—Jean-Bap. Jodoin. | 1879—R. Préfontaine. |
| 1871—G. Larocque. | 1881—S. D. Martel. |
| 1875—R. Préfontaine. | 1886—A. Rocheleau. |
| 1878—S. D. Martel. | |

CONSEIL LÉGISLATIF ÉLECTIF AVANT LA CONFÉDÉRATION.

1858—A. E. Kierskowski.

1861—Louis Lacoste.

SÉNAT ACTUEL.

1867—Louis Lacoste.

1879—Chs. B. de Boucherville.

CONSEIL LÉGISLATIF.

1867—Chs. B. de Boucherville.

NOTE G.—(page 315.)

LISTE DES PRÊTRES.

Voici, par ordre chronologique, la liste complète des prêtres qui ont résidé comme curés, desservants, ou vicaires dans la paroisse de Longueuil depuis 1698 à nos jours.

Avant cette date, c'est-à-dire de 1668 à 1698, Longueuil était desservi par les prêtres de Boucherville et de Montréal, comme on peut le voir à la page 170 de ce volume.

CURÉS ET DESSERVANTS.

1. Pierre Millet, S. J., (français), 1698 à 1701. (1)
2. Pierre de Francheville (canadien) septembre 1701 à juillet 1713.
3. Fr. Nic. Ber. Constantin, récollet (français), septembre 1713 à septembre 1715.
4. Claude Dauzat, P. S. S., (français), septembre 1715 à mai 1717.(2)
5. Frs. Séré, P. S. S., (français), novembre 1717 à septembre 1720.
6. Jos. Ysambart, P. S. S., (français), septembre 1720 à août.1763.
7. Claude Carpentier (canadien), août 1763 à septembre 1777.

(1) Mgr. Tanguay, dans son "*Répertoire du Clergé*" fait arriver le Père Millet à Longueuil en 1691. Nous croyons qu'il fait erreur : car nous démontrons, à la page 170, qu'à cette date Longueuil était desservi par le curé de Boucherville, lequel prenait le titre de : "*Curé de Boucherville et de Longueuil,*" et ce sans interruption jusqu'en 1698.

(2) Les récollets desservirent la paroisse jusqu'à l'arrivée de son successeur en novembre 1717.

Dans cet espace de temps, le frère Luc fit un acte ; F. Bernardin Constantin, trois actes ; F. Gelase de L'Estage, un acte ; De la Saudrays, prêtre missionnaire, un acte ; Lardel, un acte

8. Chs. B. Campeau, (canadien), septembre 1777 à octobre 1782.(1)
9. Jos. E. Demeulle, (canadien), janvier 1783 à mars 1789.
10. Pierre Denaut, (canadien), octobre 1789 à janvier 1806.
11. Aug. Chaboillez, (canadien), mars 1806 à août 1834.
12. Ant. Manseau, (canadien), octobre 1834 à octobre 1840.
13. L. M. Brassard, (canadien), octobre 1840 à octobre 1855.
14. Geo. Thibault, (canadien), octobre 1855 à octobre 1883.
15. Max. Tassé, (canadien), octobre 1883.

VICAIRES.

1. Ignace Gamelin Lajemmerais, septembre 1755 à 1758.
2. J. Bte Bruguier Bélair, novembre 1788 à septembre 1789.
3. P. J. Périnault, septembre 1794 à septembre 1796. (2)
4. Aug. Chaboillez, octobre 1796 à septembre 1799.
5. Th. Létang, octobre 1799 à octobre 1800.
6. Chs. Germain, octobre 1800 à octobre 1801.
7. M. Noël, octobre 1801 à septembre 1802.
8. Jos. Signaï, septembre 1802 à novembre 1804.
9. J. J. Lartigue, novembre 1804 à janvier 1805.
10. Chs. de Boucherville, janvier 1805 à février 1806.
11. J. J. Vinet, septembre 1829 à octobre 1830.
12. Frs. Lamarre, octobre 1830 à octobre 1834.
13. Pas. Brunet, octobre 1834 à octobre 1835.
14. V. Plinguet, octobre 1835 à octobre 1836.
15. L. O. Deligny, octobre 1836 à novembre 1836.
16. Jean Ol. Giroux, novembre 1836 à novembre 1840.
17. Les RR. PP. Oblats. (3)
18. C. Chiniquy, décembre 1847 à septembre 1848.
19. Jean Ol. Giroux, septembre 1848 à janvier 1850.
20. E. H. Hicks, septembre 1850 à septembre 1853.
21. Jas. Quinn, novembre 1853 à mars 1854.
22. Am. Thibault, septembre 1855 à février 1857.

(1) Pendant la maladie dont M. Campeau mourut, et qui dura deux mois, M. Filion, curé de Laprairie, et M. Dufrost, curé de Boucherville, desservirent la paroisse.

(2) Dès que Mgr. Denaut fut sacré évêque en 1795, il eut un secrétaire, lequel aidait à monsieur le vicaire au saint ministère. M. J. J. Lartigue, (1er évêque de Montréal), M. Jos. Signaï, (évêque de Québec), furent successivement secrétaires et vicaires à Longueuil, sous Mgr. Denaut.

(3) Pendant leur séjour à Longueuil (1842-1848), les RR. PP. Oblats aidèrent au St. Ministère de la paroisse.

23. J.-Bte. Couillard, février 1857 à juillet 1857.
24. For. Aubry, juillet 1857 à août 1857.
25. Am. Thibault, août 1857 à janvier 1858.
26. L. P. Lussier, janvier 1858 à mars 1858.
27. A. W. Poulin, mars 1858 à août 1859.
28. Ephrem Thérien, septembre 1859 à octobre 1859.
29. J.-Bte Langlois, octobre 1859 à août 1860.
30. J. Lauzon, août 1860 à septembre 1860.
31. J.-Bte Cousineau, septembre 1860 à 1863.
32. J. A. Peladeau, mars 1863 à février 1866.
33. A. Landry, mars 1866 à septembre 1867.
34. A. L. Charbonneau, septembre 1867 à mai 1868.
35. Jos. Aubin, mai 1868 à septembre 1873.
36. A. Lorion, octobre 1873 à décembre 1875.
37. F. Mondor, décembre 1875 à décembre 1880.
38. A. Faubert, janvier 1881 à janvier 1882.
39. P. Giroux, janvier 1882 à octobre 1883.
40. J. Ducharme, mai 1883 à —

NOTE H.—(Page 376.)

LISTE DES MAIRES ET DES CONSEILLERS DU VILLAGE ET DE LA
VILLE DE LONGUEUIL.

1848—Isidore Hurteau, maire.

Conseillers : MM. F. B. Viger, Jean Thibault, Edouard Lespérance, J. Lecours, Chs. St Michel et N. Trudeau.

1849—Isidore Hurteau, maire.

Conseillers : MM. N. Trudeau, F. B. Viger, André Trudeau (père), E. Lespérance, Chs. Sabourin, Augustin Viau.

1850—Chs. Sabourin, maire.

Conseillers : MM. Pierre Brissette, Joseph Bouteillier, Louis Marceau, Laurent Trudeau, André Trudeau, Augustin Viau.

1851—Chs. Sabourin, maire.

Conseillers : MM. Pierre Brissette, Joseph Bouteillier, Joseph Goyette, Laurent Trudeau, André Trudeau, Augustin Viau.

1852—Chs. Sabourin, maire.

Conseillers : MM. François Patenaude, Joseph Goyette, Joseph Boutillier, Pierre Brissette, André Trudeau, Augustin Viau. Le 6 octobre 1852, Louis Trudeau remplace Joseph Goyette.

1853—Pierre Davignon, maire.

Conseillers : MM. Pierre Brissette, Joseph Boutillier, Louis Trudeau, Narcisse Trudeau, François Patenaude et Edouard Lespérance.

1854—Pierre Davignon, maire.

Conseillers : MM. Edouard Lespérance, Joseph G. Oriépy, Louis Larivée, Narcisse Trudeau, Peter Arnoldie, André Normandin.

1855—Pierre Davignon, maire.

Conseillers : MM. Edouard Lespérance, Jos. Patenaude, Laurent Trudeau, Hector Salmon, Eust. Bissonnet, Romuald Viau St-Mars.

1856—Pierre Davignon, maire.

Conseillers : MM. Ed. Lespérance, Laurent Trudeau, Hector Salmon, Agapit Roussin, Eust. Bissonnet, Romuald Viau St-Mars.

1857—Pierre Davignon, maire.

Conseillers : MM. Ed. Lespérance, Laurent Trudeau, Hector Salmon, Agapit Roussin, Eust. Bissonnet, Romuald Viau St-Mars.

1858—Pierre Davignon, maire.

Conseillers : MM. Ed. Lespérance, Agapit Roussin, Laurent Trudeau, Romuald St-Mars, Louis Payette, John Kavanagh.

1859—Pierre Davignon, maire.

Conseillers : MM. Ed. Lespérance, Agapit Roussin, Romuald St-Mars, Laurent Trudeau, Louis Payette, John Kavanagh.

1860—Pierre Davignon, maire.

Conseillers : MM. Alexis Rollin, (résigne en avril,) Michel Riendeau, Louis Riendeau, J. F. Béique, Romuald St-Mars, Augustin Lespérance, Henri Mongeau, Pascal Marcille, André Trudeau.

1861—André Trudeau, maire.

Conseillers : MM. Michel Riendeau, Louis Riendeau, J. F. Béique (résigne,) Romuald St-Mars (résigne,) Pascal Marcille, Louis Marceau, Jos. Bourdon.

1862—Gédéon Larocque, maire.

Conseillers : MM. Louis Larivée, F. X. Valade, Jos. Viau, Chs. Normandin, Michel Riendeau, Louis Messier.

1863—Le même maire et les mêmes conseillers qu'en 1862.

1864—Gédéon Larocque, maire.

Conseillers—MM. Chs Normandin, Jos. Bourdon, Tous. Préfontaine, Louis Larivée, Adolphe Collin, Michel Riendeau.

1865—Gédéon Larocque, maire.

Conseillers—MM. Chs Normandin, Jos. Bourdon, Tous. Préfontaine, Louis Larivée, Adolphe Collin, Michel Riendeau qui résigne le 5 juin, et est remplacé par Joseph Lespérance.

1866—Gédéon Larocque, maire.

Conseillers : MM. Isaïe Jodoin, S. Bonneville, Jos. Lespérance, P. E. Hurteau, Adolphe Collin, Amable Viau.

1867—Gédéon Larocque, maire.

Conseillers : MM. Isaïe Jodoin, S. Bonneville, Jos. Lespérance, P. E. Hurteau, Adolphe Collin, Amable Viau.

1868—Gédéon Larocque, maire.

Conseillers : MM. Chs. St-Michel, Jos. Lespérance, Adolphe Gariepy, S. Bonneville, Ant. Girard, Narcisse Favreau.

1869—Gédéon Larocque, maire.

Conseillers : MM. Chs. St-Michel, Jos. Lespérance, Adolphe Gariepy, S. Bonneville, Ant. Girard, Narcisse Trudeau.

1870—Isidore Hurteau, maire.

Conseillers : MM. Jos. Lespérance, Alfred Fortier, S. Bonneville, Romuald St-Mars, Geo. Kernick, E. Lalumière.

1871—Isidore Hurteau, maire.

Conseillers : MM. Joseph Lespérance, Alfred Fortier, S. Bonneville, Romuald St Mars, Geo. Kernick, Eu. Lalumière.

1872—A. P. Jodoin, maire.

Conseillers : MM. Adolphe Cherrier, Napoléon Mignault, Augustin Aubertin, J. Bte Jacques, Camille Provost, Charles Poirier, Sylvain Narbonne.

1873—A. P. Jodoin, maire.

Conseillers : MM. Geo. Kernick, Aug. Aubertin, Sylvain Narbonne, Adolphe Cherrier, Camille Provost, Charles Poirier, Ovide Dufresne remplace M. Kernick qui résigne en octobre 1873.

1874—A. P. Jodoin, maire.

Conseillers : MM. Sylvain Narbonne, P. E. Hurteau, Ovide Dufresne, Adolphe Cherrier, Jos. Lespérance, Augustin Aubertin.

VILLE DE LONGUEUIL.

En 1874, le village de Longueuil est érigé en ville, et la loi vient en force le 12 février 1874.

LISTE DES MAIRES ET DES CONSEILLERS DE LA VILLE DE LONGUEUIL.

1874—A. P. Jodom, maire.

Conseillers : MM. Eugène Camerlin, Chs. Poirier, Alfred Fortier, Jos. Lespérance, T. P. Butler, Ant. Marcille.

1875—A. P. Jodoin, maire.

Conseillers : MM. T. P. Butler, C. A. Pratt, Jos. Lespérance, Alfred Fortier, Eugène Camerlin, Ant. Marcille.

1876—Isidore Hurteau, maire.

Conseillers : MM. P. E. Hurteau, J. L. Vincent, Siméon Bonneville, J. T. Ostell, B. Normandin, C. A. Pratt, A. E. Buteau.

1877—Isidore Hurteau, maire.

Conseillers : MM. Chs. Poirier, Narcisse Guertin, A. E. Buteau, P. E. Hurteau, J. L. Vincent, B. Normandin.

1878—Isidore Hurteau, maire.

Conseillers : MM. P. E. Hurteau, J. L. Vincent, B. Normandin, Adélarde Philie, Chs. Poirier, Narcisse Guertin.

1879—Isidore Hurteau, maire.

Conseillers : MM. P. E. Hurteau, J. L. Vincent, B. Normandin, W. J. M. Jones, P. Racine, Pierre Ste Marie.

1880—J. L. Vincent, maire.

Conseillers : MM. Frs. St. Mars, Chs. Bourdon, B. Normandin, L. E. Morin, W. J. M. Jones, Pierre Racine, Pierre Ste Marie.

1881—Chs. Bourdon, maire.

Conseillers : MM. Frs. St. Mars, Jacques Normand, Ferdinand Jodoin, Pierre Racine, Toussaint Dubuc, B. Normandin.

1882—B. Normandin, maire.

Conseillers : MM. Pierre Racine, Jacques Normand, Ferdinand Jodoin, Camille Provost, Adolphe Trudeau et Laurent Gélinau.

1883—B. Normandin, maire.

Conseillers : MM. Laurent Gélinau, Adolphe Trudeau, Damase Brissette, Augustin Aubertin, Chs. Poirier, Frs. Poirier.

1884—B. Normandin, maire.

Conseillers : MM. Augustin Aubertin, Chs. Poirier, Frs. Poirier, Laurent Gélinau, Damase Brissette, Philius Bordua.

1885—B. Normandin, maire.

Conseillers : MM. Laurent Gélinau, Philius Bordua, Chs. Poirier, Frs. Poirier, Damase Brissette et Michel Viger.

1886—P. E. Hurteau, maire.

Conseillers : MM. Chs. Poirier, Frs. Poirier, Michel Viger, Damase Brissette, Ed. C. Lalonde et Ed. Normandin.

1887—L. E. Morin, maire.

Conseillers : MM. Damase Brissette, Ed. C. Lalonde, Ed. Normandin, J. Ros. Bourdon, F. Poirier et Eusèbe Denicourt.

1888 : L. E. Morin, maire.

Conseillers : MM. Eus. Denicourt, J. R. Bourdon, Frs. Poirier, Ovide Dufresne, D. Brissette et Ed. C. Lalonde.

1889.—P. Brais, N. P., maire.

Conseillers : Ovide Dufresne, Ed. C. Lalonde, Damase Brissette, J. R. Bourdon, Frs. Poirier, Alex. Bouthillier.

LISTE DES SECRÉTAIRES-TRÉSORIERS DU VILLAGE ET DE LA VILLE DE
LONGUEUIL.

De 1848 à 1864—Eus. Pages.

De 1864 à 1869—I. Hurteau.

De 1869 à 1880—L. Marchand.

De 1881 à 1889—L. C. Bourgeois.

NOTE I.—(Page 409).

LISTE DES MAIRES ET DES CONSEILLERS DE LA PAROISSE DE LONGUEUIL.

1855—Maire, Toussaint Daigneau.

Conseillers, MM. J.-Bte. Ste. Marie, Frs. David, Pierre Bétournay, Alexis Tremblay, Louis Lamarre, Basile Daigneau.

1856—Même maire et mêmes conseillers qu'en 1855.

1857—Même maire et mêmes conseillers qu'en 1855.

1858—Maire, Laurent Benoit.

Conseillers, MM. François David, Basile Daigneau, Alexis Tremblay, Pierre Ste. Marie, Joseph Dubuc, Louis Lamarre.

1859—Maire, Laurent Benoit.

Conseillers, MM. François David, Basile Daigneau, Alexis Tremblay, Pierre Ste. Marie, Joseph Dubuc, Louis Lamarre, et Etienne Adam qui remplace Basile Daigneau, décédé le 6 juin 1859.

1860—Maire, Toussaint Bétournay.

Conseillers, MM. Tou-saint Lamarre, J. Bte. Baillargeon, Louis Daigneau, Pierre Vincent, Elie Benoit, Luc Dubuc.

1861—Maire, Toussaint Bétournay.

Conseillers, MM. Toussaint Lamarre, Pierre Vincent, Elie Benoit, Luc Dubuc, Louis Daigneau, et J. Bte. Baillargeon. Le 21 mars, Joseph Trudeau et Alexis Lamarre remplacent J. Bte. Baillargeon et Louis Daigneau qui se trouvent de la nouvelle paroisse de St. Hubert, et ne peuvent plus faire partie du conseil de Longueuil.

1862—Maire, Toussaint Bétournay.

Conseillers, MM. Hippolite Marcille, Augustin Buteau, Nazaire Lamarre, Frs. Robert, Pierre Vincent, Luc Dubuc.

1863—Même conseil qu'en 1862.

1864—Maire, Toussaint Bétournay.

Conseillers, MM. Hippolite Marcille, Alexis Lamarre, Nazaire Lamarre, Frs. Brais, Antoine Préfontaine et Frs. David.

1865—Même conseil qu'en 1864.

1866—Maire, Toussaint Bétournay.

Conseillers, MM. Antoine Préfontaine, Joseph Dubuc, Pierre Vincent, Cyrille Benoit, Paul Marcille, Frs. Brais.

1867—Même conseil qu'en 1866.

1868—Maire, Alfred Williams.

Conseillers, MM. Louis Lamarre, Nazaire Charron, Michel Patenaude, Charles Dubuc, Thomas Préfontaine.

1869—Même conseil qu'en 1868.

1870—Maire, P. Benoit.

Conseillers, MM. Henri Bréard dit Laroche, Alphonse Marcille, Toussaint Aubertin, Louis Marcille, Hubert Achim, Moïse Vincent.

1871—Même conseil qu'en 1870.

1872—Maire, P. Benoit.

Conseillers, MM. Adolphe Trudeau, Narcisse Vincent, Charles Patenaude, Alphonse Bariteau dit Lamarche, Michel Lamarre, Toussaint Ste. Marie.

1873—Maire, P. Benoit.

Conseillers, MM. Adolphe Trudeau, Narcisse Vincent, Alphonse Bariteau dit Lamarche, Chs. Patenaude, Michel Lamarre et Toussaint Ste. Marie; MM. P. Honoré Vincelette et Henri Dubuc remplacent dans le cours de l'année Chs. Patenaude et Toussaint Ste. Marie.

1874—Maire, Adolphe Trudeau.

Conseillers, MM. P. Honoré Vincelette, Henri Dubuc, Julien Lamarre, Gilbert Lamarre, Alphonse Bariteau et Narcisse Vincent.

1875—Maire, Narcisse Vincent.

Conseillers, MM. Pierre Patenaude, Octave Préfontaine, P. H. Vincelette, Henri Dubuc, Julien Lamarre et Gilbert Lamarre.

1876—Maire, Narcisse Vincent.

Conseillers, MM. Pierre Patenaude, Octave Préfontaine, Henri Bréard dit Laroche, Antoine Daignault, Alexis Lamarre et Gilbert Lamarre.

1877—Maire, Narcisse Vincent.

Conseillers, MM. Henri Bréard dit Laroche, Antoine Daignault, Alexis Lamarre, Antoine Millette, Napoléon Lamarre et George Charron.

1878—Maire, Louis Dubuc.

Conseillers, MM. P. Basile Lamarre, Moïse Bréard, H. Bréard dit Laroche, Antoine Daignault, Napoléon Lamarre, Antoine Millette.

1879—Maire, Louis Dubuc.

Conseillers, MM. Napoléon Lamarre, Antoine Millette, P. B. Lamarre, Moïse Bréard, Moïse Trudeau, Napoléon Dubuc.

1880—Maire, Louis Dubuc.

Conseillers, MM. P. B. Lamarre, Moïse Bréard, Moïse Trudeau, Napoléon Dubuc, Eugène Fournier dit Préfontaine, Michel Lamarre.

1881—Maire, Louis Dubuc.

Conseillers, MM. Moïse Trudeau, Napoléon Dubuc, Eugène Fournier dit Préfontaine, Michel Lamarre, Louis Dubuc, P. B. Lamarre, Pierre Vincent.

1882—Maire, Eug. Préfontaine.

Conseillers, MM. Louis Dubuc, P. B. Lamarre, Pierre Vincent, Eugène Fournier dit Préfontaine, Michel Lamarre, Pierre Alloire dit Roy, Alphonse Marcille.

1883—Maire, P. B. Lamarre.

Conseillers, MM. Pierre Alloire dit Roy, Alphonse Marcille, Louis Dubuc, P. B. Lamarre, Pierre Vincent, Antoine Achin, Félix Délage dit Lavigneur.

1884—Maire, P. B. Lamarre.

Conseillers, MM. Antoine Achin, Félix Délage, Henri Daignault, Charles Patenaude, Pierre Alloire dit Roy, Alphonse Marcille.

1885—Maire, P. B. Lamarre.

Conseillers, MM. Antoine Achin, Félix Délage, Henri Daignault, Charles Patenaude, Joseph David, Pierre Millette, fils.

1886—Maire, P. B. Lamarre.

Conseillers, MM. Alexis Lamarre, Napoléon Lamarre, fils, Henri Daignault, Chs. Patenaude, Joseph David, Pierre Millette, fils.

1887—Maire, P. B. Lamarre.

Conseillers, Alexis Lamarre, fils, Pierre Millette, fils de François, Joseph David, fils de Louis, Isaïe Brien dit Desrochers, Georges Charron, Napoléon Benoit, fils de Cyrille.

1888—Maire, P. B. Lamarre.

Conseillers, Joseph David, fils de Louis, Napoléon Benoit, Alexis

Lamarre, fils de Toussaint, Isaïe Brien dit Desrochers, Pierre Millet, fils de François, Georges Charron.

1889—Maire, P. B. Lamarre. (1)

Conseillers, MM. Joseph David, Napoléon Benoit, Isaïe Goyette, Isaïe Brien dit Desrocher, Pierre Millet, fils de François, Georges Charron.

SECRÉTAIRES-TRÉSORIFIERS DE LA PAROISSE.

De 1855 à 1858—Eus. Pages.	De 1870 à 1875—N. Mignault.
De 1858 à 1860—L. Trudeau.	De 1875 à 1877—H. Mignault.
De 1860 à 1870—I. Hurteau.	De 1877 à 1889—P. Brais.

NOTE J.—(Page 449).

LISTE DES COMMISSAIRES D'ÉCOLE DE LA PAROISSE DE LONGUEUIL DEPUIS L'ÉTABLISSEMENT DE LA LOI SCOLAIRE JUSQU'À AUJOURD'HUI.

1845 (2)—Louis Bourdon, président ; Révd Ls. M. Brassard, Louis Trudeau, Louis Senécal, J. Bte Baillargeon, Pierre Ste-Marie et Robert Cross. (3)

1846—Révd L. M. Brassard, président ; Louis Senécal, Isid. Hurteau, N. P., Louis Trudeau et Pierre Ste-Marie. (4)

1847—Révd L. M. Brassard, président ; Isid. Hurteau, Louis Senécal, Julien Brosseau, Pierre Ste-Marie.

1848—Révd L. M. Brassard, président ; Isid. Hurteau, Louis Senécal, Julien Brosseau, Joseph Vincent.

1849—Révd L. M. Brassard, président ; Julien Brosseau, Joseph Vincent, Augustin Dubuc et André Trudeau.

1850—Révd L. M. Brassard, président ; Aug. Dubuc, André Trudeau, Hypolite Brosseau.

1851—André Trudeau, Augustin Dubuc, Henri Mongeau, Toussaint Daigneau, et J.-Bte Ste-Marie.

1852—Henri Mongeau, Toussaint Daigneau, J.-Bte Ste-Marie, Isid. Hurteau, et Antoine Vincent.

(1) Conseiller depuis douze ans, maire pour la septième année, et préfet du comté de Chambly depuis cinq ans.

(2) L'année marquée ici est celle de l'élection ou de l'entrée en fonction. L'année scolaire commence le 1er juillet. Ainsi 1845 signifie l'année depuis le 1er juillet 1845 au 1er juillet 1846.

(3) Sept commissaires sont élus sous la loi de 8 Vict., chap. 41, 1845.

(4) Elus sous la loi de 9 Vict., chap. 27, 1846, qui réduisit le nombre à cinq.

1853—Henri Mongeau, Isid. Hurteau, Antoine Vincent, Révd L. M. Brassard et Laurent Benoit.

1854—Révd L. M. Brassard, Isid. Hurteau, Laurent Benoit, Edouard Lespérance et Luc Dubuc.

1855—Laurent Benoit, Edouard Lespérance, Chs. Sabourin, M. D., Noël Marcille et Révd. Geo. Thibault. (1)

1856—Laurent Benoit, Jean-Bte Baillargeon, Louis Daigneault, fils, Augustin Dubuc et Joseph Dubuc.

1857—Laurent Benoit, Jean-Bte Baillargeon, Augustin Dubuc, Charles Trudeau et Pierre Vincent.

1858—Laurent Benoit, Charles Trudeau, Pierre Vincent, Hubert Charron et Frs. David.

1859—Charles Trudeau, Pierre Vincent, Hubert Charron, François David et Joseph Daigneault.(2)

1860—Hubert Charron, Charles Trudeau, Pierre Vincent, Alexis Délage et Félix Hémard.

1861—Charles Trudeau, Pierre Vincent, Alexis Délage, Félix Hémard et Charles Dubuc.

1862—Charles Trudeau, Pierre Vincent, Charles Dubuc, Antoine Millette et Richard Dubuc.

1863—Charles Dubuc, Antoine Millette, Richard Dubuc, Thomas Fournier dit Préfontaine et Hubert Achim.

1864—Antoine Millette, Richard Dubuc, Thomas Fournier dit Préfontaine, Hubert Achim et Nazaire Charron.

1865—Thomas Fournier dit Préfontaine, Hubert Achim, Nazaire Charron, Nazaire Lamarre et Louis Dubuc.

1866—Nazaire Charron, Nazaire Lamarre, Louis Dubuc, Louis Charon et Narcisse Vincent.

1867—Nazaire Lamarre, Louis Dubuc, Louis Charron, Narcisse Vincent et Antoine Achim.

1868—Louis Charron, Narcisse Vincent, Antoine Achim, Louis Dubuc, Solomon Ménard.

1869—Antoine Achim, Louis Dubuc, Solomon Ménard, Gilbert Lamarre et Moïse Bréard. (3)

(1) Durant cette année, la municipalité scolaire de la paroisse de Longueuil se divisa en deux municipalités, celle de la paroisse proprement dite, et celle du village.

(2) La paroisse de Saint-Hubert ayant été érigée dans le cours de l'année, et la loi scolaire venant en force au 1er juillet 1860 pour Saint-Hubert, les commissaires Frs. David et Joseph Daigneault qui appartenaient à cette paroisse, furent remplacés en 1860.

(3) Comme le résultat de l'assemblée de l'élection des commissaires n'est pas entré aux registres des délibérations, nous avons considéré ces deux derniers (Gilbert Lamarre et Moïse Bréard) élus, parce qu'ils sont présents à l'assemblée des commissaires d'école, tenue le 14 août 1869, et qu'ils prennent part aux délibérations comme les autres.

1870—Louis Dubuc, Solomon Ménard, Gilbert Lamarre, Moïse Bréard, et Charles Patenaude.

1871—Gilbert Lamarre, Moïse Bréard, Charles Patenaude, François Robert et Henri Daigneau.

1872—Charles Patenaude, François Robert, Henri Daigneau, Toussaint Bétournay et André Brien dit Desrochers.

1873—François Robert, Henri Daigneau, Toussaint Bétournay, André Brien dit Desrochers et Adolphe Lamarre.

1874—Toussaint Bétournay, André Brien dit Desrochers, Adolphe Lamarre, Alexandre Dubuc et Pierre Benoit.

1875—Adolphe Lamarre, Alexandre Dubuc, Pierre Benoit, Moïse Marcille, Moïse Vincent.

1876—Alexandre Dubuc, Pierre Benoit, Moïse Marcille, Moïse Vincent et François Dumoulin.

1877—Moïse Marcille, Moïse Vincent, François Dumoulin, Alfred Williams, George Charron.

1878—François Dumoulin, Alfred Williams, George Charron, Michel Lamarre, Joseph Dubuc.

1879—Alfred Williams, George Charron, Michel Lamarre, Joseph Dubuc et Ant. Daigneau.

1880—Michel Lamarre, Joseph Dubuc, Antoine Daigneau, Joseph Délage dit Lavigneur et Victor Charron.

1881—Antoine Daigneau, Joseph Délage dit Lavigneur, Victor Charron, Louis Marcille, Sylvain Narbonne.

1882—Joseph Délage dit Lavigneur, Victor Charron, Louis Marcille, Sylvain Narbonne, Louis David.

1883—Louis Marcille, Sylvain Narbonne, Louis David, François Lamarre et Charles Dubuc.

1884—Louis David, François Lamarre, Charles Dubuc, Napoléon Lamarre et Pierre Vincent.

1885—François Lamarre, Charles Dubuc, Napoléon Lamarre, Pierre Vincent et François Brais.

1886—Napoléon Lamarre, Pierre Vincent, François Brais, Félix Délage dit Lavigneur, Anselme Charron.

1887—François Brais, Anselme Charron, Félix Délage dit Lavigneur, Louis P. Marcille, fils de Paul, Charles Patenaude.

1888—Anselme Charron, Félix Délage dit Lavigneur, Charles Patenaude, Louis Marcille, fils de Paul, Alphonse Bariteau, remplacé par François Dumoulin.

NOTE 7^K.—(Page 481).

COMMISSAIRES D'ÉCOLE DU VILLAGE ET DE LA VILLE.

1856—Edouard Lespérance, Charles Sabourin, M. D., Révd Geo. Thibault, Jean-Bte Trudeau et Henri Mongeau.

1857—Révd Geo. Thibault, Chs. Sabourin, M. D., J.-Bte Trudeau, Henri Mongeau, Romuald Viau dit St-Mars.

1858—Révd Geo. Thibault, Henri Mongeau, Romuald Viau, Pierre Moreau, Edouard Lespérance.

1859—Romuald Viau dit St-Mars, Pierre Moreau, Edouard Lespérance, Révd. Geo. Thibault et Louis Larivé.

1860—Pierre Moreau, Edouard Lespérance, Révd Geo. Thibault, Louis Larivé et Charles Normandin.

1861—Révd Geo. Thibault, Louis Larivé, Charles Normandin, Pierre Moreau, et Edouard Lespérance.

1862—Charles Normandin, Pierre Moreau, Edouard Lespérance, Révd. Geo. Thibault, Antoine Provost.

1863—Pierre Moreau, Ed. Lespérance, Révd Geo. Thibault, Antoine Provost, Charles Normandin.

1864—Révd Geo. Thibault, Antoine Provost, Charles Normandin, Pierre Moreau et Siméon Bonneville.

1865—Charles Normandin, Pierre Moreau, Siméon Bonneville, François Viau dit St Mars et Révd Geo. Thibault.

1866—Pierre Moreau, Siméon Bonneville, François Viau dit St-Mars, Révd Geo. Thibault et Jos. Ls. Vincent.

1867—Frs. Viau dit St-Mars, Révd. Geo. Thibault, J. L. Vincent, Sim. Bonneville, Pierre Moreau.

1868—Pierre Moreau, Sim. Bonneville, Révd Geo. Thibault, P. E. Hurteau, Pierre Ste-Marie.

1869—Révd Geo. Thibault, P. E. Hurteau, Pierre Ste-Marie, Pierre Moreau, Camille Provost.

1870—Révd Geo. Thibault, P. E. Hurteau, P. Moreau, Camille Provost, Adolphe Cherrier.

1871—P. Moreau, Camille Provost, Adolphe Cherrier, Révd Geo. Thibault, A. Pierre Jodoin.

1872—Pierre Moreau, Camille Provost, Révd. Geo. Thibault, Augustin, Pierre Jodoin, Adolphe Cherrier.

1873—Révd Geo. Thibault, Aug. Pierre Jodoin, A. Cherrier, Pierre Moreau, Camille Provost.

1874—A. Cherrier, Pierre Moreau, Camille Provost, Révd Geo. Thibault, A. P. Jodoin.

1875—Pierre Moreau, Camille Provost, Révd. Geo. Thibault, Aug. Pierre Jodoin, Adolphe Cherrier.

1876—Révd Geo. Thibault, P. Moreau, Chs. A. Pratt, M. D., B. Normandin et J. L. Vincent.

1877—Révd Geo. Thibault, Chs. A. Pratt, Bruno Normandin, J. L. Vincent, P. Moreau.

1878—Révd Geo. Thibault, J. L. Vincent, B. Normandin, C. A. Pratt, L. E. Morin.

1879—Révd Geo. Thibault, J. L. Vincent, L. E. Morin, Pierre Brais, N. P., Michel Viger.

1880—L. E. Morin, Pierre Brais, Michel Viger, Révd Geo. Thibault, J. L. Vincent.

1881—Pierre Brais, Michel Viger, Révd Geo. Thibault, J. L. Vincent, Alfred Normandin.

1882—Révd Geo. Thibault, J. L. Vincent, Alfred Normandin, Michel Viger, Charles Poirier.

1883—Alfred Normandin, Michel Viger, Chs. Poirier, Révd Geo. Thibault, J. L. Vincent.

1884—Michel Viger, Chs. Poirier, J. L. Vincent, Alfred Cusson, Augustin Aubertin.

1885—J. L. Vincent, Alfred Cusson, Augustin Aubertin, Michel Viger, H. Théophile Lecours.

1886—Aug. Aubertin, Michel Viger, H. Théop. Lecours, Alfred Cusson, J. L. Vincent.

1887—Michel Viger, H. T. Lecours, Alfred Cusson, J. L. Vincent et A. T. A. Chagnon.

1888—J. L. Vincent, Alfred Cusson, A. T. A. Chagnon, Michel Viger et E. C. Lalonde.

NOTE L—(page 576).

LÉGENDE DU PLAN REPRÉSENTANT LE VILLAGE DE LONGUEUIL EN 1835,
AVEC LES PROPRIÉTAIRES ACTUELS EN REGARD. (1)

PROPRIÉTAIRES EN 1835.

- 1 Alexis Collin
2 Pierre Collin

PROPRIÉTAIRES ACTUELS.

- Auguste Beaudry
Hubert Brien dit Desrocher

(1) Un grand nombre de maisons de 1835 ont été démolies depuis cette époque et remplacées par des nouvelles.

PROPRIÉTAIRES EN 1835

- 3 Joseph Lecours
- 4 N. Patenaude
- 5 P. Girard
- 6 F. B. Viger
- 7 F. B. Viger
- 8 Pre. Vincent

- 9 Jos. Maher
- 10 Sulpice Cusson
- 11 A. Achim
- 12 Frs. Patenaude
- 13 S. Benoit
- 14 E. Métivier
- 15 B. Desautels
- 16 M. Labonté
- 17 And. Achim
- 18 Jos. Goguette
- 19 G. Dufresne
- 20 Aug. Chaboillez
- 21 Madame la Baronne
- 22 Ant. Marcille
- 23 Jos. Pages
- 24 Vve J.-Bte. Racicot
- 25 Fabrique de Longueuil

- 26 François Viau dit Lespérance
- 27 D. Rollin
- 28 Isaac Gariépy
- 29 Jos. Gariépy
- 30 Victor Chénier
- 31 Ant. Provost
- 32 Alexis Lespérance
- 33 Joseph Lajoie
- 34 Louis Sénécal
- 35 Isaac Gariépy
- 36 Pierre Viau
- 37 Joseph Robert
- 38 André Potvin
- 39 Charles Préfontaine

PROPRIÉTAIRES ACTUELS

- Frs. Ls. Faure
 Alexandre Bouthiller
 Jos. Longpré
 M. Dagenais
 Léon Viger
 Dmes. J. L. Lafontaine et Vve Pre.
 Trudeau
 D. Lachapelle et Sénécal
 Etne. Lalumière
 J. Gingras et Aug. Jolivet
 Sœurs Grises
 do do
 Etne. Parent
 Camille Provost
 Succession capt. Chs. Bourdon
 Succes. capt. Chs. Bourdon
 Thomas Préfontaine
 Michel Viger
 Etne. Benoit
 Dme. veuve Isid. Hurteau
 Richard Sardon
 Wilfrid Davignon
 J. L. Vincent
 C'est cette maison qui fut le ber-
 ceau de la communauté des Sœurs
 des SS. NN. de Jésus et de Marie.
- François Viau dit St-Mars
 Dme Corinne Rollin
 Dame H. A. A. Brault
 Jacques Normand
 Succession John Pratt
 Dame veuve Isid. Hurteau
 do do
 Hubert Lamarre
 Adolphe Gariépy
 Dme H. A. A. Brault
 Dr. C. A. Pratt
 Frs. Préfontaine
 do do
 Héritiers J.-Bte. Trudeau

PROPRIÉTAIRES EN 1835.

PROPRIÉTAIRES ACTUELS.

40 Nicolas Patenaude	} Tous ces terrains forment l'emplacement du couvent des Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie.
41 Henri Mongeau	
42 Joseph Roussel	
43 Jos. Préfontaine	
44 Dme veuve Vervais	
45 Aug. Viau dit Lespérance	
46 Marc Viau	
47 Laurent Collin	Vve Pre. Trudeau
48 do	J. B. Potvin
49 Louis Comtois	Adolphe Trudeau
50 Etn. Préfontaine	Vve Chs. St-Michel
51 André Normandin	do
52 Alexis Lespérance	Veuve Ste-Marie
53 J.-Bte. Viau	C. H. A. Guimond
54 Joseph Viau dit Lespérance	Veuve Jos. Collin
55 André Trudeau	Succession André Trudeau
56 Charles Trudeau	Pierre Patenaude
57 Hubert Daigneau	Jos. Payette
58 Nicolas Patenaude	Pierre Patenaude
59 Pierre Vincent	Philius Bordua
60 Capt. Frs. Trudeau	P. E. Hurteau
61 Pierre Trudeau	Succession D. Campbell
62 Etienne Préfontaine	Hamilton Pennington
63 J.-Bte. Racicot	J.-Bte. Racicot, son fils
64 Narcisse Trudeau	David Shaw
65 J.-Bte. Blain	Philius Bordua.

NOTE M—(page 621).

AVEU ET DÉNOMBREMENT DE 1723.

“ Baronnie de Longueuil.

“ Du d. jour dix-sept avril 1723.

“ En procédant à la confection du d. terrier, est comparu en notre
 “ hôtel Charles Lemoine, Chevalier Baron de Longueuil, Chevalier
 “ de l'ordre militaire de St-Louis, Gouverneur de la ville et Gouver-
 “ nement des Trois-Rivières, lequel a avoué et déclaré tenir de Sa
 “ Maté, la de. baronnie de Longueuil scituée sur le bord du fleuve
 “ St-Laurent, du costé du sud, contenant une lieue et demie et deux
 “ arpents ou environ de front sur la profondeur qui se trouve depuis
 “ le bord du fleuve St-Laurent jusqu'à la rivière de Chambly, le d..

“ front joignant du costé du nord-est au fief du Tremblay et du costé
 “ du sud-ouest au fief de la prairie de la Madne, lequel front est de
 “ trois lieues depuis le bout des profondeurs du fief de la prairie de
 “ la Madne. jusqu'à la de. rivière de Chambly, dans laquelle terre et
 “ baronnie sont compris l'isle Ste-Hélène, l'islet Rond, l'islet à la
 “ Pierre et autres islets et battures adjacents à la de. terre et baron-
 “ nie de Longueuil, aux honneurs, rangs, prééminences et autres
 “ droits dont jouissent les Barons du Royaume, avec droit de haute,
 “ moyenne et basse justice, droit de chasse et de pêche, à la charge
 “ de la foy et hommage à rendre et porter au château St-Louis de
 “ Québec, et aux droits et redevances accoutumés suivant la coutu-
 “ me de Paris portés aux titres énoncés en l'acte de foy et hommage
 “ que le d. S. comparant en a rendu à Sa Maté. entre nos mains le
 “ jour d'hier, sur laquelle terre et baronnie il y a un domaine consis-
 “ tant en dix arpents de front le long du fleuve St-Laurent sur trente
 “ de profondeur dont les tenans et aboutissans sont ci-après expli-
 “ qués, sur lequel est un fort flanqué de quatre tours dont les courti-
 “ nes ont vingt-huit toises de longueur, dans lequel fort, il y a une
 “ maison de soixante-douze pieds de longueur sur vingt-quatre de
 “ largeur, une chapelle de quarante-cinq pieds de long sur vingt-
 “ deux de large, un corps de garde de vingt-cinq pieds de long sur
 “ quinze de large, une grange de soixante-dix pieds de long sur tren-
 “ te de large, une écurie pour loger douze chevaux, des étables pour
 “ mettre quarante bêtes à cornes, une bergerie de trente pieds en
 “ carré, et autres bâtimens nécessaires dans une basse cour, un
 “ moulin à vent auprès du d. fort, le tout de maçonnerie avec cour
 “ et jardin, soixante arpents de terre labourable et dix arpents de
 “ prairie.

“ Dans l'isle Ste-Hélène contenant environ deux cents arpents de
 “ terre en superficie, le d. S. comparant a une maison de maçonnerie
 “ de cinquante deux pieds de long sur vingt de large, un pressoir à
 “ cidre de cinquante pieds de long sur trente-deux de large, de pièce
 “ sur pièce avec des basses ailes de maçonnerie, le long du d. pres-
 “ soir de cinquante pieds de long sur quatorze de large, une bergerie
 “ de trente deux pieds en carré aussy de maçonnerie, une étable et
 “ écurie ensemble de quarante pieds de long sur vingt de large de
 “ colombage, quatre arpents de terre plantés en vigne, trente six
 “ arpents de terre en verger et le reste en paturage ou bois.

“ Une métairie nommée Dadoncour scituée à une demie lieue du
 “ fleuve St-Laurent dans la profondeur du d. Longueuil sur le ruis-
 “ seau nommé le St-Antoine, sur laquelle il y a une maison de pièces
 “ sur pièces de trente pieds de long sur vingt huit de large, une éta-

“ ble de vingt pieds de long sur trente de large, trois cens arpens de
 “ terre en superficie, dont vingt sont en terre labourable et quinze
 “ arpents de prairie.

“ Que le d. S. comparant a dans sa mouvence et censive les arri-
 “ res fiefs et habitans qui suivent, sçavoir, au nord-est joignant le fief
 “ du Tremblay sur le bord du fleuve.

“ Michel Dubuc qui possède sept arpens sur vingt de profondeur,
 “ chargés de neuf deniers monnoye de france par arpent en superfi-
 “ cie et un chapon par arpent de front de rente et neuf deniers mon-
 “ noye de france de cens, et vingt sols trois deniers aussy monnoye
 “ de france pour droit de commune, lequel a maison, grange, étable,
 “ écurie, cinquante arpens de terre labourable et quatre arpens de
 “ prairie.

“ Qu'au dessus est Pierre Haimard qui possède trois arpens de
 “ front sur quarante de profondeur chargés des mêmes cens et ren-
 “ tes et droits de commune, lequel a maison, grange, étable, écurie,
 “ vingt quatre arpens de terre labourable et deux arpens de prai-
 “ rie.” (1)

NOMS.	Arp. front.	Arp. profid'r.	Maison.	Grange.	Etable.	Ecurie.	Arp. labour.	Arp. prairie.
Michel Dubuc.....	7	20	1	1	1	1	50	4
Pierre Haimard.....	3	40	1	1	1	1	24	3
Héritiers Jean Robin dit Lapointe lequel a un hangar.....	3	40	20	2
Jacques Quenneville.....	2	20	1	1	1	...	12	...
Pierre Bourdon.....	2	20	1	1	1	...	14	...
Jacques Viaux d. Lespérance.....	4	40	1	1	1	...	20	...
“ Plus le d. Viaux possède un islet qui est de- “ vant chez lui pour lequel il paye onze “ livres cinq sols monnoye de france par an “ sur lequel il ne fait que du foin.”	4	40	...	1	20	...
Veuve Bouteillé et ses enfans.....	4	40	1	1	1	...	24	2
Bertrand Viaux fils.....	3	40	1	1	1	...	4	...
Veuve Lucié.....	3	40	1	1	1	...	4	...
“ Plus elle possède un petit islet sur le bord du “ fleuve au devant de sa terre pour laquelle “ elle paye neuf livres monnoye de france “ par an.” (2)	3	40	1	1	1	...	4	...

(1) Pour abrégér, nous donnons la liste des propriétaires de terrains sous forme de tableau, tout en fournissant toutes les informations contenues dans le document.

(2) Cet islet doit être celui qui s'appelle aujourd'hui MARIGO ou MARINGO.

Noms.	Arp.		Arp.			
	front.	profond.	Maison.	Grange.	Etable.	Ecurie.
Nicolas Charon.....	320	1	1	1	1	12
Robert Drousson.....	320	1	1	1	1	8
Jean-Baptiste Boismenu.....	220	1	1	1	1	12
Antoine Bouteillé.....	320	1	1	1	1	10
Adrien Préfontaine.....	220	1	1	1	1	8
Pierre Edeline.....	220	1	1	1	1	6
Pierre Deniau.....	320	1	1	1	1	7
Pierre Charron.....	320	1	1	1	1	12
Charles Edeline.....	220	1	1	1	1	8
André Lamarre.....	320					14
“ Plus un islet pour lequel il paye dix huit “ livres quinze sols monnoye de france par “ an sur lequel il recueille du foin.”						
“ Qu'au de-sus sont les dix arpens de front “ du domaine cy-devant déclaré, duquel “ front le d. S. comparant a destiné un cer- “ tain espace pour y établir un village qui “ fut sous la défense dans lequel terrain il “ a concédé des emplacements aux cy-après “ nommés sçavoir :						
“ A André Lamarre, environ deux arpens en “ superficie sur lequel il y a maison, grange, “ étable, écurie, et jardin, pour lequel terrain il “ paye sept livres dix sols monnoye de france “ par an.....			1	1	1	1
“ A Etienne Patenaude, un emplacement “ d'un demy arpent en superficie pour lequel il “ paye cinq livres monnoye de france par an. “ sur lequel il y a maison et jardin.....			1			
“ Et a Louis Edeline, un pareil emplacement “ d'un demy arpent en superficie sur lequel il y “ a maison et jardin pour lequel il paye ausy “ cinq livres monnoye de france par an.....			1			
“ Que sur le même terrain joignant le fort du “ dit domaine le d. S. comparant a destiné de “ donner sans charge le terrain qui sera néces- “ saire pour la construction d'une église parois- “ siale et pour le cimetiére, outre celuy du pres- “ bitaire qui est déjà baty en pierre et le jardin “ du curé. (1)						

(1) Le domaine contient encore aujourd'hui dix arpents de front sur le fleuve ; mais le terrain de l'ancienne église, cimetiére, presbytère, moulin, les emplacements de l'ancien village et la commune sont en sus des dix arpents du domaine. et ont une frontière sur le fleuve d'environ six arpents.

Noms.	Arp. front.	Arp. proid r.	Maison.	Grange.	Etable.	Ecurie.	Arp. labour.	Arp. prairie
" Qu'au dessus du d. Domaine est "								
La veuve Guillaume Adam d. Laramée.....	2 20	1	1	1			12	
Leger Bray d. Labonté.....	2 20	1	1	1			18	
Gervais Malard d. Laverdure.....	2 20	1	1	1			15	
Antoine Lepage d. St-Antoine.....	2 20	1	1	1			25	
Charles Patenaude.....	5 20	1	1	1			28	
Jacques Dufaux.....	2 20	1	1	1			20	
Charles Trudeau.....	7 20	1	1	1			50	4
Laurent Benoit d. Livernois.....	2 20	1	1	1			18	
Les héritiers de la veuve Laurent Benoit dit Livernois.....	4 20						24	
" Il n'y a plus de bâtiments étant tombés en " ruines."								
Les héritiers Guillaume Goyaux dit Lagarde.....	3 20	1	1	1			12	
François Patenaude.....	4 20	1	1	1			15	
Marin Surprenant d. Lafontaine.....	3 20	1	1	1			20	
Charles Marsille.....	2 20	1	1				7	
Thomas Radumé d. Langevin.....	2 30	1	1	1			7	
François Achin.....	2 20	1	1	1			12	
Gaspard Magnion d. Champagne.....	2 20	1	1	1			18	
Guillaume Robidou.....	2 20	1	1	1			20	
François Ste-Marie.....	4 20	1	1	1			20	
François Marsille d. Lespagnol.....	3 20	1	1	1			18	
André Achin d. St. André (1).....	3 20	1	1	1			18	
" Qu'au devant du front de la dite Baronnie " les sœurs de la Congrégation de Montréal possèdent un islet nommé l'islet à la pierre, chargé de vingt deux livres dix sols, monnoye de France, de rente par an, duquel islet on tire " du foin et de la pierre.								
" Que dans un second rang sur le ruisseau St. Charles sont les habitans qui suivent sçavoir " du costé d'en bas au nord-est "								
François Achin, pas établi, retire du bois et foin	3 25							
François Ste-Marie, point aussy baty, retire du bois	2 25							
Gabriel Lemieux, habitant de Mouilleped, retire du bois.	2 25							
Charles Trudeau, point baty, n'en retire que bois	3 25							
Toussaint Trudeau, de Mouilleped " bois....	3 25							
Joseph Robidou do " do	2 25							
Jean Gervais do do	2 25							
Pierre Gervais do do	2 25							

(1) L'acte dit à chacun des terrains précédents " chargé des mêmes cens et rentes et droit de commune." Pour les terrains qui suivent, il n'est pas fait mention du droit de commune.

NOMS.	Ar. front.	Arp. profd'r.	Maison.	Grange.	Etable.	Ecurie.	Arp. labour.	Arp. prairie.
	<p>“ Qu'à une lieue dans la profondeur le long “ de la ligne qui sépare le fief de la Madelaine “ d'avec la dite baronnie de Longueuil est un “ rang d'habitans dont le front suit la dite ligne “ et la profondeur court au nord-est dont le pre- “ mier habitant au bout des vingt cinq arpens “ de profondeur du sus d. second rang est ” Nicolas Varin, habitant de Mouilleped, n'en retire que bois.....</p>	2	25					
<p>Pierre Poupart de la prairie de la Madne. n'en retire que bois.....</p>	3	25						
<p>Jacques Roy la prairie de la Madne. retire bois..</p>	3	25						
<p>André Babeux do do bois...</p>	3	25						
<p>Jacques Labonté do do bois...</p>	3	25						
<p>“ Qu'au derrière du Domaine et principal “ manoir de la de. Baronnie de Longueuil, à la “ distance d'environ une demy lieue dans la pro- “ fondeur au lieu dit le costeau St. Charles sont “ les arrières fiefs et habitans qui suivent sça- “ voir du costé du nord-est ” Nicolas Quimper “ ne fait que commencer sa terre ”.....</p>	2	30						
<p>Daniel Lachapelle</p>	3	30	1	1	1		4	
<p>Nicolas Robidou.....</p>	3	30	1	1	1		4	
<p>Joseph Benoit.....</p>	3	30	1	1	1		6	
<p>Leger Brey.....</p>	2	40	1	1			8	
<p>Gervais Malard dit Laverdure.....</p>	2	40		1			6	
<p>Antoine Lepage d. St. Antoine.....</p>	2	40		1			6	
<p>Charles Patenaude fils.....</p>	2	40		1			6	
<p>Jacques Dufaux.....</p>								
<p>“ Lequel n'a encore point travaillé sur cette “ terre qui luy a esté accordée par conti- “ nuation à celle de pareille estendue qu'il “ a sur le bord du fleuve.”</p>	2	20						
<p>Charles Trudeau do do</p>	7	20						
<p>Laurent Benoit do do</p>	2	20						
<p>Etienne Patenaude.....</p>	3	20		1			4	
<p>Jacques Dufaux “ qui n'a point encore travaillé” “ Point encore concédées”</p>	2	20						
<p>“ Qu'au dessus est un arrière fief nommé D'as- “ signy appartenant au second fils du d. S. com- “ parant consistant en 7 arpents de front sur “ cinquante de profondeur, à la charge de la “ foy et hommage à rendre et porter au princi- “ pal manoir de la de. baronnie et autres droits</p>	4							

Noms.	Arp. front.	Arp. prof. r.	Maison.	Grange.	Étable.	Écurie.	Arp. labour.	Arp. prairie.
“ et devoirs suivant la coutume de Paris sur lequel il y a ”.....	7 50	1	1	1	1	10	6	
“ Qu'au dessus, il y a un autre arrière fief appartenant au troisième fils du d. S. comparant consistant en sept arpents de front sur cinquante arpens de profondeur, à la charge de la foy et hommage à rendre et porter au principal manoir de la de. Baronnie et aux autres droits et devoirs suivant la coutume de Paris, sur lequel il y a ”.....	7 50	1	1	1	1	12	8	
Qu'au dessus est Pierre Couillard d. Lajunesse qui n'y est point encore baty.....	2 20						2	4
Charles Vary d. Laliberté.....	2 20	1					2	4
Guillaume Robidou qui n'en retire que du bois.	3 20							
Pierre Gervais, de Mouilleped ne retire que du bois.....	2 20							
Etienne Achin point baty.....	3 20							4
Joseph Robidou point baty.....	2 20							2
François Achin do do.....	2 20							2
Charles Marsille do do.....	2 20							3
“ Qu'au derrière du dit arrière fief d'Assigny se forme un troisième rang à une distance d'une lieue du bord du fleuve dans la profondeur où sont placés les habitans qui suivent, savoir du costé du nord-est ”								
Marin Surprenant fils.....	3 20		1					5
François Patenaude.....	3 20		1					4
“ Que sur le ruisseau St. Antoine au bout des vingt arpens de profondeur occupés par les habitans qui sont le long du fleuve, sont établis des deux costés du d. ruisseau les habitans qui suivent, savoir du costé nord-est.”								
La veuve Jean-Bte. Lucier.....	3 15		1				6	2
Charles Edeline.....	3 15		1				6	
Jacques Lespérance.....	3 15		1				8	
Pierre Charon, point baty.....	2 15						8	
“ Qu'au dessus est la de. métairie du d. S. comparant.”								
Vve Guillaume Adan et ses enfans.....	2 25		1				8	3
Bertrand Viaux.....	4 25		1				8	
Jean Viaux d. Lespérance.....	3 25		1				6	
Que du costé du sud-ouest au d. ruisseau en bas, est ;								
Louis Edeline.....	3 13		1				6	

Noms.	Arp. front.	Arp. prof'd'r.	Maison.	Grange.	Etable.	Ecurie.	Arp. labour.	Arp. prairie.
Nicolas Charron, point baty.....	3 13						2	...
André de la Marre d. St. André, point baty.....	3 15						1	2
Robert Rousseau.....	3 20			1			3	3
Sr. J. Isambart, point baty.....	3 15							2
Jean Bte Boismenu.....	2 20			1			4	2
François Bouteillé, point baty	2 20						8	...
Gilles Denis do do	2 20						2	...

“ Lequel aven et dénombrement cy-dessus le d. S. comparant a dit
“ contenir la vérité et a signé.” (1)

BÉGON.

LONGUEUIL.

FORT DU TREMBLAY.

Voici un document qui mentionne l'existence d'un fort sur le fief Tremblay, qui fait partie de la paroisse de Longueuil depuis 1715.

“ Le dix-sept juin mil sept cent (1700), le révérend Père Laurent
“ Vatier, Récolet missionnaire, a baptisé dans le Fort du Tremblay, à
“ cause du péril de mort, dans sa maison paternelle, Michel Bissonnet,
“ né du même jour et an de Jean Bissonnet et de Catherine Charles-
“ son épouse, habitués dans le dit fort du Tremblay ; son parrain a été
“ Michel Viau dit Lespérance, habitant de Longueuil, sa marraine a
“ été Marguerite Campeau, femme d'Etienne Benoit dit Livernois, hat.
“ du Tremblay ; le Révérend Père Laurent a fait ce baptême à ma
“ prière, de moy soussigné, prêtre curé de Boucherville et du Trem-
“ blay.”

“ R. DE LA SAUDRAYS, p. c.” (2)

Ce fort est aussi indiqué sur une “ Carte de l'Isle de Montréal et
de ses environs, dressée sur les manuscrits du dépost des cartes, plans
et journaux de la Marine, par N. Bellin, ingénieur et hydrographe de
la Marine, en 1744,” en la possession de M. R. Bellemare.

(1) Dans la liste qui précède, nous avons conservé l'orthographe des noms des propriétaires telle que portée au document officiel.

(2) Extrait des registres de Boucherville.

TABLE ALPHABETIQUE DES NOMS

	PAGE.		PAGE.
Achintre.....	620-2	Beatty.....	616
Achim.....	205, 213-4, 326, 614	Bellerose.....	64
Adam.....	222, 309	Belœil.....	187, 190, 223, 268, 292
Adhémar.....	233	Benoit....	51, 57, 61, 65, 68, 69, 209 205-6, 212-5, 305, 329 338, 531, 540
Alexandre dit Jourdain.....	208	Bensinger.....	447, 464
Allen.....	275, 279	Berthelot.....	500-
Amyot.....	37	Berthiaume.....	536
André.....	265, 291	Bessette.....	336
Ango.....	448	Bétournay.....	317, 601-2, 615
Aqueduc.....	399	Bezier.....	265
Archambault.....	10	Bibliothèque.....	504
Arès.....	308	Bienville, (voir Le Moyne)....	
Arnold.....	275	Bigot.....	239
Arpin.....	61	Biron.....	57, 61
Asselin.....	205	Birtz.....	305
Assigny, (voir Le Moyne).....		Bizard.....	162
Aubertin.....	495	Blairfindie.....	366
Aubin.....	424	Blanzly.....	222
Aubry.....	422	Blot.....	57, 61, 65, 69, 70
Audy.....	326	Boileau.....	286
Auger.....	447	Boivin.....	51, 56
Augier.....	21	Boismenu.....	205
Autel.....	344	Boisseau.....	21, 57, 60, 68
Aymard.....	205-16	Bonenfant.....	612
Baby.....	518	Bond.....	615
Barthélemy.....	65	Boulé.....	619
Basset.....	58, 72, 74	Bourget.....	602
Basson.....	330	Bourne.....	614, 15, 616
Bateaux, (voir Navigation)....		Bonne (de).....	254
Baudry.....	551-3	Bonneville.....	265, 291, 317, 551 600, 606
Bariteau.....	615	Boucher.....	65, 85
Beaucour.....	191	Boucherville... 50, 52, 67, 289, 315	372
Beauhainois....	227, 229, 235, 237	Bouchette.....	268, 293
Beaujeu.....	242, 245, 252	Boudart.....	10
Bécard.....	251	Bourdon 53, 57, 213, 257, 265, 306	427, 553-4
Bécharde.....	342	Bouthéiller....	57, 61, 205-6, 209 212-3, 281, 283, 291, 317, 338, 340
Bedeaux.....	281, 282		
Bégon.....	229		
Belair.....	314		
Bélanger.....	497		
Belestre, voir Picoté.			

	PAGE.		PAGE.
Boyer	312	Chartier de Lotbinière.....	245
Braconnier	65, 69	Charpentier (Hyerome).....	597
Brais	582	Châteauguay (voir Lemoyne).	
Brassard. 345, 347, 351, 356, 364-5	410, 464, 466	Châteauguay.....	77, 80, 190, 223
Brasserie	304	Chauvin.....	51
Brassier	21	Chaussegros de Léry.....	191
Brault	579	Chemin.....	587
Bray.....	209, 215-16, 448, 465	Chemin de la Croix.....	344
Brazeau.....	61	Chemins de fer..	372, 484, 492, 508
Breton, (voir Boisseau, Ron- ceray).		Cherrier.....	302, 329, 341, 549
Brigeac.....	23, 29	Chevalier.....	322
Brissette.....	310, 336, 376	Chiniquy	412
Brullon.....	69	Chouart.....	95
Brunet	330, 346	Chrétien	68
Brown	606, 613	Christin	497
Busby.....	329	Chycoine.....	57, 60, 68, 330
Buteau.....	213	Cinetières.....	214, 327, 343, 418
		Cicot (voir Sicotte).....	
		Cloches.....	431, 496
		Clocher de l'église	256
		Clignancourt, voir d'Amours..	
Cael	596	Clift	616
Callières	9	Closse.....	14, 26, 79
Caillou	22	Cloua	71
Campeau	280, 283	Collet.....	211, 199
Canal	627	Collin.....	61, 65, 283, 339, 340
Carleton	275, 277-8	Colons.....	57, 60
Carmichael	616	Commune	218
Carpentier	280	Comtois	306, 317
Cartier	3	Conefroy	319
Catalogne. (de)	71, 86, 191	Constantin	194
Catin, (voir Achim).....		Cooper.....	485
Caumont.....	68, 71, 232	Coope.....	620
Cavelier de la Salle.....	40	Coote	265
Céré....	64, 196, 317, 343, 347, 447	Cossette	430
Chaboillez. 301, 314, 331, 444, 501		Cotté.....	551
Chabot.....	265	Couillard.....	37, 213, 422
Chambly 3, 33, 58, 190, 222-4, 276		Courcelles.....	33, 40, 227
289, 329, 371, 388, 446, 447, 640		Couvent, voir Sœurs....	343, 347-65
Chambly, voir Kent.....		Courville	215
Chaffey.....	605	Cousineau	423
Chagnon.	627	Crevier.....	85
ChAMPLAIN.....	3, 619	Cribles.....	261
Champagne.....	615	Cross	601
Chantres	283, 329	Crusson.....	21
Chapelles	193, 326	Cuillerier	25, 30
Charbonneau.....	424	Curés.....	193, 641
Charbonnel.....	345	Cusson	547
Charles.....	50, 66, 67		
Charron.....	61, 65, 205, 215, 223		
	306, 447	Dablon	594
Chartier.....	64	Daigneau	329, 340

	PAGE.		PAGE.
Dame.....	38, 201	Dugrand	276
D'Amours.....	242	Dulaux.....	291
Dart.....	616	Dunay.....	313
Daubigeon.....	16	Duncan.....	605
Davis.....	616	Duquesne.....	239
Davignon.....	222, 330, 334	Durocher.....	347
Dauzat.....	196-7	Duranceau.....	345
Deaty.....	235	Dupuis.....	279
Degrais, voir Grais.		Dupré.....	66
Deguir.....	328	Duserau.....	232
De la Corne.....	240	Duvivier.....	240
Delettre (Delestre.....)	21	Eau-de-Vie.....	62
Delières.....	335	Ecoles.....	310, 342, 364, 444, 601 614, 650
Deligny.....	346	Edline.....	57, 61, 65, 69, 214, 222
Delorme.....	322	Edward (fort).....	243, 244
Demeulle.....	256, 283	Eglises...67, 69, 171, 202, 208, 280	
Denaut.....	294, 300, 311	284, 297, 299, 301, 316, 343, 413, 415	
Deniau.....	205	420, 426, 475, 602, 613, 616, 627	
Deniger.....	379	Elgin (lord).....	364, 381, 561
Denys.....	37, 66	Ermatinger.....	336
Députés.....	640	Esclaves.....	228, 233, 246
D'Eschambault, voir Fleury.		Evans.....	616
Desforges.....	21	Fabre Mgr.....	619
Desgranges.....	16	Falardeau.....	397
Desjardins.....	21	Faubert.....	68, 425
Desmarais.....	335	Favreau.....	330
Desmarteau.....	305	Feburier.....	71
Despencer.....	266	Feu (voir Incendies).....	
Despointes.....	306	Finlay.....	266
Desautels.....	317, 327	Fleuriau.....	200
Desrivières.....	238	Fleury d'Eschambault.....	22, 243 245, 268, 306, 366
Destrasse.....	281-2	Foi et Hommage.....	223
Détroit (le).....	194, 251, 253	Forbin-Janson.....	345
Davies.....	616	Fort de Longueuil.....	164, 631
Dieskau.....	243, 246	Fortier.....	535
Dion.....	339	Fournier.....	205, 209, 211-5, 244 281, 283, 306, 317-8, 338, 340 354, 429, 471, 495, 537, 548
Dime.....	419	Francheville.....	193, 194
Dillon.....	106	Frontenac.....	62
Dollard.....	20	Gadois.....	21, 31, 291
Donnelly.....	222	Gage.....	264
Dorion.....	386, 531	Gagnier.....	306, 330
Doussin.....	21	Gagnon.....	326
Dubé.....	295	Gamelin.....	242, 247, 252, 259
Dubuc... 57, 60, 64, 205, 213, 216		Garaconier.....	65, 69
306, 318, 320, 338, 340, 383, 427			
Ducharme.....	425, 442-3		
Duchesne.....	7, 8, 23, 26		
Duchesneau.....	62		
Duchesnil.....	86		
Dufferin.....	403		
Dufresne.....	215, 347, 551, 619		

	PAGE.		PAGE.
Garakonthié.....	33	Ile St-Paul.....	232
Gariépy.....	305, 376	“ Ste-Marguerite.....	200
Garneau.....	266	“ Ste-Hélène... 31, 35, 45, 73, 78	80, 200, 263, 268, 270, 278
Gaschier.....	598	294, 367-8, 609, 619, 620	621-22-23-25
Gauvin.....	322	“ Ste-Thérèse.....	31
Gelase.....	196, 330	“ Ronde.....	35, 72
Gélineau.....	213, 281	“ aux Cerfs.....	530
Gendron.....	57, 61, 65	“ aux Oies.....	16
Gendreau.....	306	“ aux Fraises.....	22
Gentilly.....	221, 374	“ à la Pierre.21, 593, 599, 614, 619	
Germain.....	242, 252, 314	“ du Fort.....	200
Gervais.....	209, 212, 291, 340	“ Perrot.....	78, 80
Gilmore.....	322	Institut.....	505
Girard.....	376	Iroquois 3, 9, 16, 20, 23, 31, 40, 72	619
Giroux 56, 345, 346, 412, 425, 617		Ives.....	611
Gobinet.....	65	Jeanville.....	35, 45
Godé.....	64	Jésuites.....	41-2, 56
Godefroy.....	37	Jodoin 64, 70, 208-9, 379, 540, 550	553, 554
Goguet.....	306, 374, 486, 490-1	Joliette.....	345
Goyau.....	61	Joncaire.....	234
Grant... 249, 291-5, 301, 307, 366		Josselin.....	21
378, 512, 515, 619-20 22		Journaux.....	431, 510
Granville, voir Bécard.		Joybert.....	251
Grais.....	240	Jurée.....	21
Gray... 227, 232, 241, 295, 322, 366		Justice.....	263
Grenier.....	21	Keefer.....	608
Guilbault.....	310	Kent.....	286, 289, 639
Hanson.....	340	Kelly.....	616
Hazen.....	271	Labbé.....	65
Head.....	610	Labonté, voir Bray.....	
Hébert.....	21	Lachapelle.....	61
Hedline, voir Edline.		Lachme.....	40, 78, 94
Hertel.....	187, 190, 224	Lacochetière.....	21
Hicks.....	412	Lacoste.....	278
Hochelaga.....	3, 358	Lacroix.....	222
Hodges.....	608, 610	Lafontaine.....	64, 281
Hospitalières.....	22, 241	Laforsade.....	61
Hôpital.....	421, 488	Laforest.....	80-1
Hughes.....	340	Lafleur.....	485, 490
Hugron.....	281, 327	Lagoet, voir Goyau.....	
Hurons.....	3	Lagie.....	322
Hurteau... 221, 302, 355, 367, 379		Lagu.....	338
404, 496, 550, 552		L'Halle.....	194
Huot.....	340	Lajemmerais.....	247, 259
Hyt.....	307		
Iberville, (voir Le Moyne), 39, 73,			
84-114. 180			
Incendies.....	376-7, 399		
Ile St-Bernard.....	43		

	PAGE.		PAGE.
Lajoie	330	Lemoyne (Jean).....	59
Lajonquière.....	239-40	Lemoyne (Charles) de Lon- gueuil, son origine. 7, 14, 179	
Lalumière, voir Petit.....		Premières années en Cana- da.....	7, 11, 17, 21
Laliberté, (60, 61, (voir Collin)		Son nom sauvage.....	72
Lalonde	61	Ses terres à Montréal.....	10-5
Lamargue.....	76	Nommé garde-magasin.....	12
Lamarre 195, 206, 213, 303-6,	346	Il se marie.....	12, 79
	471	1657 Concède Longueuil... 20, 49	298
Lamoureux.....	11, 51, 57, 66-7	1662 Marguillier.....	31
Lamothe-Cadillac.....	128-9	1663 Procureur du roi.....	31
Landry.....	424	1664 Seconde concession à Longueuil.....	35, 47, 619
Langevin	205	1665 Pris par les Iroquois... 31	
Langlois.....	423	1666 Commande la milice de Montréal.....	33 4
Lanctot.....	24-5	1667 Anobli.....	31, 47, 80
Languedoc.....	60	1668 Le nom de Longueuil. 37, 39	
Lanoue (voir Robutel).....		1669 Terres près Lachine.....	40
Lapierre	617	1671 Accompagne l'armée au lac Ontario.....	40
Laplante	597	1672 Troisième concession à Longueuil.....	41, 52
Lapointe 197, voir Robin.....		1673 Concède Châteauguay 43, 71	77; va au lac Ontario... 43
Laprairie.....	41-5, 594	1674 Réside à Longueuil.....	70
Laramée (voir Adam).....		1675 Contrats de concessions aux habitants.....	53
Larivée	330	1676 Seigneurie délimitée.... 44	
Larivière	21	1677 Acte de foi et hommage 58	
Larocque	540-618	1680 La traite de l'eau-de-vie. 62	
Lartigue	315	1682 Va à Niagara, 71; mem- bre d'une commis-ion 71	
Lasonde.....	291	1683 Proposé comme gouver- neur de Montréal.....	73
La Salle (voir Cavalier).....		1684 Va au lac Ontario.....	72
La Sère.....	68	1685 Son décès.....	72, 76, 77
Laurent	65	1690 Décès de sa veuve.....	81
Laurin.....	612	Lemoyne (Charles), premier baron.	
Lauzon, 20, 34, 45, 80, 423, 619,	629	1684 Hérite de son père... 72, 75	
Latour.....	281	1700 Créé baron.....	178
Laval	70	1706 Vend la seigneurie de Châteauguay... ..	43
Laverdure	205	1713 Vend l'île à-la-Pierre.... 22	
Lavoie.....	345	1723 Acte de foi et hommage 223	
Lebeau.....	283	Aveu et dénombrement 656	
Le Ber.....	31, 59, 76, 81, 85, 192	1723 Agrandit la commune... 219	220
Leblanc.....	340, 616		
Lebreton (voir Boisseau, Ron- ceray.)			
Lecomte.	21		
Lecours	376		
Ledoux	7		
Leduc	56		
Lefebvre.....	209, 214, 303		
Le Gardeur	227		
Legras (voir Pierreville).....			
Lemaître.....	22, 596		
Lemartre	54, 60, 64		
Lemay.....	330		
Lemoyne (le Père Simon)....	28		

	PAGE.		PAGE.
1725 Gouverneur de Mont- réal.....	227, 229	Leprêtre.....	26
1727 Se remarie.....	227	Lériger.....	597
1729 Son décès.....	228, 233	Leséré.....	64
Notices sur lui.....	161	L'espérance (voir Viau).....	
	178-192, 228-30	Lestage.....	196
Lemoyne (Charles) deuxième baron.....	231, 242	Letang.....	314
Lemoyne (Charles-Jacques) troisième baron.....	242-48	Levillier.....	197
Lemoyne (Paul-Joseph) dit le chevalier de Longueuil.....	229	Lévis.....	622 23 24-25
	249-254	Leviston.....	279
Lemoyne (Marie-Charles-Jo- seph) la baronne de Lon- gueuil.....	245, 248, 366	Lindsay.....	616
Lemoyne (M. Elisabeth) de Longueuil.....	242, 250	Livernois, (voir Benoit).....	
Lemoyne (Joseph-Dominique- Emmanuel) dit le colonel de Longueuil.....	252-4	Loiseau.....	52, 65, 276
Lemoyne d'Iberville (Pierre) 73, 84-114,	39, 180	Longueuil (voir Fort, Le moync, Paroisse).....	
Lemoyne de Bienville I (Fran- çois).....	149	Lorion.....	424
Lemoyne de Bienville II (Jean- Baptiste).....	115-137, 149, 180	Loups (Sauvages).....	31
	232, 238, 243	Loup (rivière du).....	43
Lemoyne de Ste. Hélène (Jac- ques).....	138-142, 179	Lussier.....	423
Lemoyne de Maricourt (Paul) 78, 80, 143-8, 180,	250	Lydius.....	244
Lemoyne de Sérigny (Joseph) 149-52	149-52	Macart.....	16
Lemoyne de Marigny.....	39	Maclin.....	11
(Nous n'avons pas été capa- ble de trouver lequel des enfants de Charles Le- moync porta le nom de Marigny.)		Magnan.....	212
Lemoyne d'Assigny (Gabriel). 157, 232	157, 232	Maignan.....	619
Lemoyne de Sauvole (Fran- çois Marie).....	153	Mailloix.....	615, 617
Lemoyne de Châteauguay I (Louis).....	155, 180	Maires.....	380, 643
Lemoyne de Châteauguay II (Antoine).....	158	Maisoncelle.....	242
Lenoir (voir St. Aubin).....		Maisonneuve.....	14-5
Lepage.....	205	Maizières.....	242
Lepetit.....	197	Malo.....	337
		Malouin (voir Collet).....	
		Marigny, (voir Le Moync)....	
		Mance.....	11, 14, 16
		Manceau.....	341-7, 446
		Marcoux.....	345
		Marchand.....	65, 330
		Marcille.. 205, 213, 216, 281, 283	
		306, 327, 329, 602, 615, 617	
		Marguilliers.....	31, 206-7, 215, 281
		283, 354, 467, 634	
		Marchés.....	378, 395
		Maricourt (voir Le Moync)....	
		Martel.....	542
		Martin.....	21, 61
		Massé.....	62
		Masson.....	266
		Maugue.....	57
		Ménard.....	60, 64
		Menneville (voir Duquesne)..	
		Mercier.....	10
		Messier.....	13-4, 162, 376

	PAGE.		PAGE.
Meurons.....	522	Olivier, voir Hugron.....	
Millet.....	193	Ohio.....	239
Mills.....	448	Orgue.....	344
Milice.....	34, 263		
Moffatt.....	22, 593	Pacaud.....	81
Moitié.....	52	Pages.....	206-15
Molard.....	206	Panet.....	286, 322
Mondor.....	425	Panis, (voir Esclaves).....	
Monet.....	215, 206	Paquette.....	305, 329
Mongeau.....	354, 548	Paré.....	345
Monrepos.....	245	Paroisse établie.....	49, 198
Monseignat.....	225	Paroisse — Voir Autel, Be-	
Montenach.....	368, 521, 528	deaux, Bibliothèques, Bras-	
Montigny.....	278	serie, Chantres, Chapelles,	
Montgolfier.....	251	Chemin de la Croix, Cime-	
Montgomery.....	275, 280	tières, Clochers, Couvent,	
Montmollin.....	366	Curés, Dimes, Ecoles, Egli-	
Monty.....	291	ses, Fort, Hôpital, Institut,	
Moore.....	340	Journaux, Maires, Marchés,	
Moran.....	256	Marguilliers, Municipalités,	
Moreau.....	551	Navigation, Orgue, Plans,	
Morin.....	194-5, 281, 508	Presbytères, Recensements,	
Moulins 52, 261, 265, 275, 295,	302	Registres, Reposoir, Trot-	
	622	toirs, Ville, Voirie.....	
Moulton.....	334	Patenaude.....	57, 61, 65, 205-15,
Mouillepieu.....	200		223, 354, 376, 547
Moyen.....	16, 23	Payette.....	495
Municipalité 288, 371, 395, 398, 643		Péladeau.....	424
Musique.....	509	Pepin.....	345
McGill.....	322	Périnault.....	314
McGinnis.....	378, 470, 485	Perreault.....	265, 345, 526
McLean.....	277	Perot.....	51
McDonald.....	620	Perrot (île).....	78, 80
		Perras.....	596
Nancy (Mgr. de).....	345	P-tit.....	57, 60, 66, 197, 471
Narbunne.....	495	Piché.....	446
Narpes (de).....	51	Picoté de Belestre.....	251, 275, 277
Navigation, 378, 547, 599, 612, 627		Pierreville.....	286
Nègres, (voir Esclaves).....		Pijard.....	14
Nelson.....	661	Pillar.....	65
Newnham.....	616	Pilote.....	21
Niagara.....	71, 234	Plans.....	296, 575-6, 631, 654
Niel.....	50, 66	Plinguet.....	346
Nivernois.....	51	Plouart.....	51, 64, 71
Noa.....	60	Pointe-Olivier.....	276
Noël.....	314	Poirier.....	291, 330
Normand.....	297, 600, 606	Poisseau, voir Boisseau.....	57
Normandin.....	225, 551	Pointe St-Charles.....	609
Noyon.....	51	Pommier.....	50
		Pompes, voir Incendies.	
Oblats.....	499	Pont Victoria.....	603, 609, 611

	PAGE.		PAGE.
Population, voir Recensements.		St-André (voir Achim).....	
Potier.....	62	St-Antoine (voir Ruisseaux,)	
Potvin, voir Aymart.		do (voir Pages).....	
Potvin.....	306, 554	St-Aubin.....	57, 60, 64, 68
Poulin.....	423	St-Bruno.....	289, 371
Power.....	345	St-Basile.....	289
Pratt.....	305	St-Césaire.....	344
Préfontaine, voir Fournier.		St-Charles, rue 49, pointe 78,	
Prévost.....	68	79, village 338, 341	
Presbytères.....	214, 298, 328	St-Clément.....	345
Prince de Galles.....	609	St-Denis.....	338
Primot.....	12, 75, 81, 345	St-Eloi (voir Rollin).....	
Pritchard.....	526	St-Eustache.....	338, 341
Protestants.....	484, 514, 613-5	St-Féréol.....	257
Provost.....	429, 465, 493, 497	St-Frédéric.....	238
Quiblier.....	345	St-Hubert.....	289, 416, 482, 338
Quiou.....	413		343, 347
Quiton.....	245	St-Jean d'Iberville.....	253, 268
Radisson.....	95	270, 275, 276, 279	
Raimbault.....	57, 225	St-Lambert.....	16, 594, 611, 512
Ramesay.....	183, 191-2	413-14-15-17-18-19-24	
Recensements.....	58, 63, 176, 261	St-Mars (voir Viau).....	
264, 268, 290, 296, 297, 304,	310	St-Mathias.....	276
331, 370, 575, 587,	656	St-Michel.....	376
Récollets.....	196, 620	St-Ours.....	227, 277
Registres...50, 53, 67, 172, 215,	283	St-Père.....	15, 56
Reposoir.....	303	St-Quirin.....	345
Riel.....	501, 511, 537, 545	St-Viateur (frères).....	472
Robert.....	306, 307	Ste-Anne (fort).....	34
Robidoux.....	205, 215	Ste-Anne du bout de l'île... 77-81	
Robin...21, 52, 57, 60, 61, 64,	68	Ste-Hélène, voir Ile.....	
Robinson.....	514	Ste-Hélène (voir Le Moyne)... 357	
Robutel.....	43, 223, 232, 245	St-Justine.....	357
Rocheleau.....	545	St-Marie.....	62
Rodier.....	609	St-Marie(famille) 205-13, 283,	291
Rollin.....	197, 304, 339		307
Ronceray.....	57, 60, 64, 69, 71	Sadbury.....	616
Rosevain.....	68	Salaberry.....	254
Rosevear.....	613	Sansfaçon, (voir Arès).....	
Ross.....	610	Sartine.....	245
Rouillard.....	51	Saucé.....	306, 318
Rousel.....	61, 283, 291, 305	Saulnier.....	68
Roussel.....	356	Sauriol.....	541
Roussin.....	276	Sauvole (voir Le Moyne) 106,	153
Roussy.....	485, 490	Sax.....	309
Roy.....	326	Séguin.....	497
Rues.....	582	Senécal.....	471, 553
Ruisseaux.....	193, 200, 214, 222	Séré (voir Céré).....	
Ryan.....	526, 530	Servignan.....	64
		Sérigny, (voir Le Moyne).....	
St-Amour.....	322, 327	Sévinier.....	68-71

	PAGE.		PAGE.
Sharp	337	Trois-Rivières.. 8, 48, 228, 238, 251	
Sicard	52	Trottoirs.....	381
Sicotte	10	Troyes.....	86, 232
Signay.....	314	Trudeau, 57, 61, 205, 209, 211-6, 221	
Simon.....	195	265, 291, 306, 329, 339-40, 374	446
Simpson.....	340	Valade.....	464
Smith.....	616	Valet.....	21
Sœurs des Sts-Noms de J. & M.....	343-65, 448, 464	Valiquet	66
Sorel	277	Valois.....	358
Souart	72, 163, 232, 250	Vannier	46
Soulanges, (voir Joybert).....		Varenes.....	41-5, 197, 276
Souigny	331	Varry	215
Steamboats, (voir navigation).		Vaudreuil	49, 225-7, 251, 623
Stepford	276	Véron.....	243
Stephens	340	Vervais.....	342, 446
Surprenant.....	205-6, 282	Vexin-le-Français.....	20, 35, 46
Sylvie.....	86	Viau.....	51, 53, 57, 60, 64, 68-71 205-9, 212-4, 218, 283, 304-5, 340 345, 376, 550, 552
Taché	603	Vignal	21, 22, 593
Talham.....	343, 447	Viger... 52, 68, 335, 339, 340, 376	
Talon	40	Ville de Longueuil.....	397
Taluaire	61	Vincent....	317-8, 329, 338-9, 354 471, 477, 494
Tapson.....	616	Vinet	331
Tassé.....	426, 475, 617-18	Voirie	376
Tavernier	21	Warner.....	277, 279
Terroux	617	Wellington.....	529
Testard.....	80, 107	Weilbrenner.....	309, 575
Thérien.....	423	White.....	549
Thibault.....	358, 376, 414, 421.2, 477, 492, 496	Whyte	528
Tiery	13, 15	Wickham.....	617
Tillemont	21	Youville.....	43, 241, 488
Toussaint.....	65	Ysambart, (1) 196, 206, 209, 210, 215, 243, 247, 255, 259, 280, 284	
Tracy	34		
Traversiers (voir Navigation).			
Tremblay (fief)....	41-2, 51, 56, 66 177, 290, 324, 621		

(1) Quoique nous ayons plusieurs fois écrit ce nom Isambart, ce curé signait toujours : Ysambart.

TABLE DES MATIÈRES.

	PAGE.
INTRODUCTION	V
PRÉFACE.....	VII
CHAPITRE I. (1535-1642)	
LONGUEUIL AVANT SA FONDATION.	
SOMMAIRE.—But de cette histoire.—Importance du passé de Longueuil.—Premiers habitants de Longueuil.—Critique de M. Sulte à ce sujet.....	1
CHAPITRE II. (1642-1657)	
CHARLES LE MOYNE : SES PREMIÈRES ANNÉES.	
SOMMAIRE.—Naissance de Le Moyne.—Son passage au Canada.—Son établissement à Montréal.—Ses combats contre les Iroquois.—Sa bravoure.—Il cultive ses terres.—Sa nomination comme garde magasin.—Son mariage avec Catherine Tierry.—Glorieuse lutte de Le Moyne contre les Iroquois à Saint-Lambert.....	6
CHAPITRE III. (1657-1668)	
FONDATION DE LONGUEUIL.	
SOMMAIRE.—Création de Longueuil.—Première concession en faveur de Le Moyne en 1657.—Massacre de l'île à-la-Pierre.—Nomination de Le Moyne comme marguillier.—Procureur du Roy.—Il est fait prisonnier par les Iroquois.—Sa délivrance miraculeuse.—Excursion avec M. de Courcelles.—Seconde concession (1664-65).....	19
CHAPITRE IV. (1668-1681)	
ERECTION DE LA SEIGNEURIE.	
SOMMAIRE.—Erection de la seigneurie (1668).—Lettre de noblesse à Charles Le Moyne par Louis XIV.—Origine du nom de Longueuil.—Concession de 1672.—Fief de Châteauguay (1673)—Concession de 1676.—Premiers établissements à Longueuil.—Premiers baptêmes.—Premiers contrats de concession ; celui de Jacques Viau.—Tableau des premiers colons.—Aveu et dénombrement (1677).—Opinion de Le Moyne sur la traite de l'eau-de-vie.....	36

CHAPITRE V. (1681-1685)

RECENSEMENT DE 1681.—MORT DE CHS. LE MOYNE.

SOMMAIRE.—Premier recensement de Longueuil.—Chapelle temporaire.—Expédition de Chs. Le Moyne au lac Ontario.—Testament de Chs. Le Moyne.—Mort de Le Moyne.—Son inventaire.—Sa veuve..... 63

CHAPITRE VI. (1661-1706)

D'IBERVILLE.

SOMMAIRE.—Naissance de d'Iberville.—Expédition à la baie d'Hudson.—Prise du fort Monsipi.—Bravoure de d'Iberville.—Prise et ruine du fort Corlar.—Attaque et prise du fort Bourbon (Nelson).—Excursion contre Pemaquid.—Conquête de Terre-neuve.—Nouvelle conquête de la baie d'Hudson.—Expédition à la Louisiane.—Découverte des bouches du Mississipi.—Guerre aux Antilles contre les Anglais.—Mort de d'Iberville..... 84

CHAPITRE VII. (1680-1768)

BIENVILLE (Second).

SOMMAIRE.—Naissance de Bienville.—Ses premières expéditions en Louisiane.—Fondation du fort Rosalie.—Ses luttes avec La Mothe-Cadillac.—Lettre de Bienville à ce sujet à son frère, le baron de Longueuil.—Fondation de la Nouvelle-Orléans (1717).—Ses combats avec les tribus sauvages.—Sa mort arrivée en France.—Son testament..... 115

CHAPITRE VIII.

SAINTE-HÉLÈNE ET AUTRES ENFANTS DE LE MOYNE.

SOMMAIRE.—Sainte-Hélène.—Sa conduite héroïque au siège de Québec.—De Maricourt.—Ses négociations avec les Iroquois.—Bienville (1er).—De Sérigny ; expéditions avec d'Iberville.—Il est nommé gouverneur de Rochefort.—Ses descendants.—De Sauvole.—De Châteauguay (1er).—Sa mort à la prise du fort Nelson.—De Châteauguay (2nd).—D'Assigny.—Filles de Charles Le Moyne..... 138

CHAPITRE IX. (1685-1700)

PREMIER BARON DE LONGUEUIL.—ÉRECTION DU FORT.

SOMMAIRE.—Charles Le Moyne, second seigneur et premier baron de Longueuil.—Son mariage.—Érection du fort de Longueuil.—Esprit militaire du baron de Longueuil.—Sa brillante conduite au siège de Québec (1690).—Premier curé

PAGE.

de la paroisse de Longueuil.—Premiers registres.—Longueuil reconnu comme paroisse.—Cinquième concession à la famille de Longueuil.—Recensement de 1698..... 161

CHAPITRE X. (1700-1723)

BARONNIE DE LONGUEUIL.

SOMMAIRE.—Erection de la baronnie de Longueuil par lettre de Louis XIV.—Anecdote.—Sixième concession.—Acquisition de la seigneurie de Belœil.—Concession de 1713.—Préparatifs de guerre contre les Anglais.—Construction du fort Chambly.—Curés de Longueuil : MM. de Francheville, Bernardin-Constantin, Dauzat et Céré.—Arrivée du Rév. Jos. Ysambart.—Agrandissement de la paroisse.—Erection civile de la paroisse..... 178

CHAPITRE XI. (1723-1729)

PREMIÈRE ÉGLISE.

SOMMAIRE.—Construction d'une nouvelle église; délibérations et ordonnances à ce sujet.—Contrat pour la construction de cette église.—Vente des bancs.—Position de l'église.—Election de deux marguilliers en 1725.—Reddition de comptes de la fabrique (1723).—Commune de Longueuil; ordonnance de M. Régon.—Acte de foy et hommage du premier baron de Longueuil pour la seigneurie de Belœil.—Le baron de Longueuil, gouverneur de Montréal.—Sa mort.—Ses enfants.—L'esclavage à Longueuil..... 202

CHAPITRE XII. (1729-1755)

BARONS DE LONGUEUIL.—BRANCHE CADETTE.

SOMMAIRE.—Deuxième baron de Longueuil.—Il est nommé chevalier de Saint-Louis.—Expédition à la Louisiane.—De Longueuil aspire à devenir gouverneur-général.—Ses bons sentiments.—Troisième baron de Longueuil.—La baronne de Longueuil.—Mariage d'esclaves.—Contestation à propos de la baronnie.—Le Chevalier de Longueuil.—Le Colonel de Longueuil.—M. Ysambart, curé de Longueuil.—Construction d'un clocher.—Visite de M. de St. Féréol, V. G.—Premier vicaire.—Rentes seigneuriales.—Usage des cribles..... 231

CHAPITRE XIII. (1755-1791)

CONQUÊTE DU CANADA.—GUERRE DE 1775.

SOMMAIRE.—Les Anglais s'emparent du Canada.—La milice à

Longueuil.—Cour royale à Longueuil.—Population de Longueuil en 1765.—Paroisse de Longueuil en 1765.—Village en 1769.—Echange de lettres au sujet de la baronnie.—Valeur de la baronnie en 1854.—Événements de 1775.—Bataille de Longueuil.—Révérends Carpentier, Campeau et Demeulles, curés de Longueuil.—Délibérations de fabrique.....	262
---	-----

CHAPITRE XIV. (1791-1837)

COMTÉ DE KENT, PLUS TARD, CHAMBLY.

SOMMAIRE.—Obtention du régime constitutionnel, (1791).—Comté de Kent; ses limites.—Premières élections; René Boileau et Pierre Legras-Pierreville, premiers députés.—Premier vote à la chambre.—Comté de Kent changé en comté de Chambly (1829).—Paroisses et municipalités du comté de Chambly.—Village de Longueuil en 1790.—Difficultés des barons de Longueuil avec leurs censitaires.—Visite de M. Bouchette à Longueuil; la description qu'il en donne.—Plan du village de Longueuil en 1810, et légende explicative.—Le domaine.....	285
---	-----

CHAPITRE XV. (1789-1837)

MGR. DENAUT.—ÉGLISE DE 1811.

SOMMAIRE.—M. Denaut, curé de Longueuil.—Nommé évêque de Québec, il continue à demeurer à Longueuil.—Vicaires sous Mgr. Denaut, Mgr. Signai, Mgr. Lartigue, etc.—M. Auguste Chaboillez, curé de Longueuil.—Construction d'une nouvelle église.—Nomination des syndics à cet effet.—Ordonnance des commissaires civils.—Délibérations de la fabrique.—Chapelle du Chemin de Chambly.—Agrandissement du cimetière.—Construction d'un presbytère, etc.—Mort de M. Chaboillez.—Recensement de 1825	311
---	-----

CHAPITRE XVI. (1837-1845)

RÉVOLTE DE 1837-38.—FONDATION DU COUVENT.

SOMMAIRE.—Mouvements populaires (1837-38).—Rencontre des Canadiens et des Anglais sur le Chemin de Chambly, à Longueuil.—Bonaventure Viger et le Capt. Joseph Vincent.—Réclamations de Longueuil pour pillage et incendie pendant l'émeute de 1837.—Le Dr. J. O. Chénier.—Rév. M. Manseau, curé de Longueuil.—Il encourage l'ir	
---	--

PAGE.

truction.—Fondation du couvent de Longueuil.—Sœurs des SS. Noms de Jésus et de Marie.—Vie de Millé Céré, une des fondatrices.—Appréciation de M. de Laroche-Héron sur les Sœurs de Longueuil.—Transport de la maison-mère à Hochelaga.—Lettre de Mgr. Bourget à ce sujet.—Progrès merveilleux de la Communauté.—La baronne de Longueuil.—Anecdote.—Recensement de 1844. 333

CHAPITRE XVII. (1845-1889)

VILLAGE, VILLE ET PAROISSE DE LONGUEUIL.—MUNICIPALITÉS.

SOMMAIRE.—Proclamation érigeant le village de Longueuil—Première assemblée municipale.—Pompe à incendie.—Trottoirs.—Marché public—Carré Hurteau—Adresse à Lord Elgin.—Chef-lieu du comté.—Bureau d'enregistrement.—Historique du Chemin de Chambly.—Les dépenses occasionnées au sujet de ce chemin.—L'emprunt municipal.—Erection de la ville de Longueuil (1874).—Ses limites.—Construction de l'aqueduc.—M. Isid. Hurteau, maire de Longueuil.—Adresse à Lord Dufferin.—Canaux d'égout.—Sceau officiel.—Etat financier de la ville de Longueuil.—Paroisse de Longueuil..... 371

CHAPITRE XVIII. (1845-1889)

RR. MM. BRASSARD, THIBAUT ET TASSÉ, CURÉS.—CONSTRUCTION DE L'ÉGLISE ACTUELLE.

SOMMAIRE.—M. L. M. Brassard, curé de Longueuil.—Sa vie.—Il encourage l'instruction.—Vicaires sous M. Brassard.—M. Thibault, curé de Longueuil.—Sa vie.—Fondation de la paroisse de Saint-Hubert.—Nouveau cimetière.—Ordonnances au sujet des dîmes.—Fondation de l'Asile ou Hospice Saint-Antoine.—Vicaires sous M. Thibault.—M. Tassé, curé de Longueuil.—On décide de bâtir une nouvelle église.—Election des syndics.—Contrat de construction et coût de l'église.—Bénédiction des cloches.—Description de l'église.—Bénédiction et consécration de l'église.—M. J. Ducharme, vicaire de Longueuil..... 410

CHAPITRE XIX.

COLLÈGE.—MUNICIPALITÉS SCOLAIRES.

SOMMAIRE.—Les écoles à Longueuil avant 1845.—Loi de 1845 sur l'instruction.—Première élection des commissaires d'écoles.—Division en arrondissements.—Rapport du Rév.

M. Brassard au Parlement.—Collège ; sa construction.—	
Les Frères Saint-Viateur.—Professeurs laïques.—Les	
Frères de la Doctrine Chrétienne.—Leur programme.—	
Libéralités de la fabrique en faveur de l'instruction.—	
Eloge des Frères.—Division de la commission des écoles.—	
Celle du village, et celle de la campagne.—Ecoles dissi-	
dentes.—Mission de la Société évangélique de la Grande-	
Ligne.....	444

CHAPITRE XX. (1845-1889)

HOSPICE SAINT-ANTOINE.—DIVERSES INSTITUTIONS.

SOMMAIRE.—Notice sur la Sœur d'Youville, fondatrice des Sœurs	
Grises.—Donation par M. Goguette en faveur d'un hos-	
pice à Longueuil.—Vie de M. Goguette.—Bénédiction de	
l'hospice.—Libéralités de la fabrique de Longueuil et du	
Rév. M. Thibault en faveur de l'hospice.—Sœurs Christin	
et Primeau.—Les RR. PP. Oblats à Longueuil.—Leur novi-	
ciat.—Société de secours mutuels Saint-Antoine.—Sa dis-	
solution.—La Congrégation des hommes et autres confré-	
ries.—Bibliothèque paroissiale.—Institut Canadien.—Cabi-	
net de lecture paroissial.—Société Saint-Jean-Baptiste.—	
Corps de musique.—Cercles dramatiques.—Société cho-	
rale.—Club Montarville.—Le journal <i>l'Impartial</i>	488

CHAPITRE XXI: (1841-1889)

FAMILLES GRANT ET DE MONTENACH.—NOTES POLITIQUES.

SOMMAIRE.—Charles-William Grant, 5e baron.—Construction de	
l'église protestante.—Charles-James-Irwin Grant, 6e baron.	
—Reconnaissance par l'Angleterre de la baronnie de Lon-	
gueuil.—Seconde branche de la famille Grant.—Madame	
de Montenach, fille de la Baronne de Longueuil.—Mada-	
me Pritchard.—Madame Perrault de Linière, aujourd'hui	
madame Ryan.—Madame Whyte.—Major de Montenach.	
—Elections fédérales : Messieurs P. B. Benoit, A. Jodoin	
et R. Préfontaine, députés.—Elections locales : Messieurs	
J. B. Jodoin, G. Larocque, R. Préfontaine, S. D. Martel et	
A. Rocheleau, députés.....	512

CHAPITRE XXII. (1840-1889)

LONGUEUIL.—PROGRÈS MATÉRIEL.

SOMMAIRE.—Traverse entre Longueuil et Montréal.—Les <i>horse-</i>	
<i>boats</i> .—Les premiers bateaux à vapeur : le <i>Jérémie</i> ,	
<i>l'Union-Canadienne</i> , le <i>Longueuil</i> , etc.—Société Jodoin-	

Lespérance.—Le Capt. Lespérance—Compagnie de Navigation de Longueuil—Compagnie Richelieu.—Explosion d'une bouilloire en 1856 ; terrible catastrophe.—Chemins de fer.—Le Saint-Laurent et Atlantique.—Le Grand-Tronc.—Le *South-Eastern*.—Le chemin de fer sur la glace.—Le Montréal et Sorel.—Le *Suburbain*.—Fonderies et brasseries.—Bonus Ives, Crevier et autres.—Plan du village de Longueuil en 1835 ; légende explicative.—Grandes inondations.—Quai du Gouvernement.—Recensements de 1844, 1851, 1861, 1871 et 1881.—Estimation de Longueuil et du comté de Chambly en 1887 —Historique des rues de Longueuil, et des chemins de la paroisse..... 546

CHAPITRE XXIII. (1657-1889)

MUNICIPALITÉ DE SAINT-LAMBERT.—ILE SAINTE-HÉLÈNE.

SOMMAIRE.—Fondation de Saint-Lambert—Fort et première chapelle à Saint-Lambert.—Chemins de fer—Le grand quai.—Erection en municipalité (1857) et commission d'écoles.—Fondation et construction d'une église catholique.—Le pont Victoria, sa construction, son coût, et son inauguration par le prince de Galles.—Traverse par bateaux à vapeur entre Saint-Lambert et Montréal.—Trains <i>suburbains</i> .—Limites actuelles de la municipalité—Syndics d'écoles catholiques.—Eglises protestantes.—Démarches pour l'érection d'une église catholique à Saint-Lambert.—L'île SAINTE-HÉLÈNE, origine de son nom, et transactions à son sujet.—Jardins de l'île Sainte-Hélène.—Belle conduite de Lévis sur l'île Sainte-Hélène.....	591
CONCLUSION	626
APPENDICE	629
INDEX DES NOMS.....	665
TABLE DES MATIÈRES	675

ERRATA.

Page	ligne	lisez : étaient	au lieu de	était
" 11	" 32	" Bolu	"	Dolu
" 50	dernière ligne	" Père J. Marquette	"	Breueuf
" 52	ligne 2	" Jeanne Charton	"	Jeanne Chartier
" 57	" 9 et 30	" Pierre Boisseau	"	Pierre Poisseau
" 61	" 4	" Roussel	"	Roussal
" 92	" 18	" Mantet	"	Montet
" 94	" 2	" étaient	"	était
" 96	" 17	" vingt	"	vingts
" 96	" 28	" pierriers	"	piérières
" 191	" 22	" Rageot	"	Rajeot
" 206	" 25	" Pages	"	Pagé
" 228	" 17	" 1704	"	1804
" 252	" 30	" Machabées	"	Machabés
" 291	" 11	" Monty	"	Menty
" 297	" 23	" T. P. Bédard	"	J. P. Bédard
" 333	" 1	" CHAPITRE XVI	"	CHAPITRE XVII
" 362	" 19	" Sol de Beauharnois	"	Beauharnois
" 389	" 11 et 17	" aunaies	"	aulnages
" 433	" 32	" Stainbank	"	Stambank
" 502	" 24	" Rév. Geo. Thibault	"	Rév. L. M. Brassard
" 608	" 4	" placées	"	placés